



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

www.auvergnerhonealpes.fr

académies
Clermont-Ferrand
Grenoble
Lyon

RÉGION ACADÉMIQUE
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



L'insertion professionnelle des apprentis 2017

**Apprentis formés en
Auvergne-Rhône-Alpes**

7 mois après leur sortie de formation

Enquête IPA 2017

Publication : Février 2018

La Région agit pour la formation

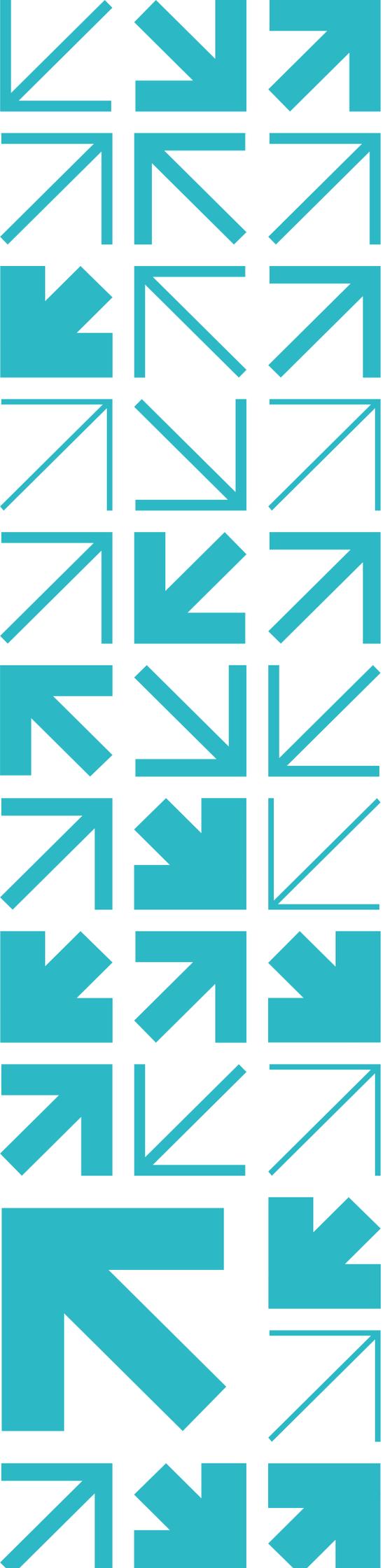


DIRECCTE Auvergne-Rhône-Alpes
Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence,
de la Consommation, du Travail et de l'Emploi



CARIF OREF
Auvergne-Rhône-Alpes





Glossaire

Diplômes

- > **BAC PRO** : Baccalauréat Professionnel
- > **BEP** : Brevet d'Études Professionnelles
- > **BP** : Brevet Professionnel
- > **BTS** : Brevet de Technicien Supérieur
- > **CAP** : Certificat d'Aptitudes Professionnelles
- > **DUT** : Diplôme Universitaire de Technologie

Autres sigles

- > **CDI** : Contrat à Durée Indéterminée
- > **CDD** : Contrat à Durée Déterminée
- > **CFA** : Centre de Formation d'Apprentis
- > **DM** : Domaine de Métier (Nomenclature des familles professionnelles)
- > **FAP** : Famille Professionnelle (nomenclature - Cf. Annexe 7)
- > **INSEE** : Institut National de la Statistique et des Études Économiques
- > **ns** : Non Significatif (lorsque le nombre de jeunes analysés est inférieur à 30)
- > **NSF** : Nomenclature des Spécialités de Formation (Cf. Annexe 5)

Sommaire

PAGE 5	Synthèse Ce qu'il faut retenir 	PAGE 31	Chapitre n°4 Les sortants sans emploi
PAGE 6	Introduction Présentation de l'enquête IPA	PAGE 32	Chapitre n°5 Accès à l'emploi des sortants en année intermédiaire de formation
PAGE 10	Chapitre n°1 Les apprentis inscrits dans un CFA en Auvergne-Rhône-Alpes	PAGE 34	Chapitre n°6 Analyse par domaine de spécialité
PAGE 14	Chapitre n°2 Accès à l'emploi à 7 mois		1 – Transformations
PAGE 23	Chapitre n°3 Qualité de l'emploi à 7 mois		2 – Mécanique, électricité, électronique
			3 – Échanges et gestion
			4 – Génie civil, construction, bois
			5 – Services aux personnes

Annexes

1.	Regroupements utilisés	50	8.	Simulation de redressement des données pour tenir compte des non répondants à l'enquête	58
2.	Nomenclature des niveaux et diplômes en apprentissage	50	9.	Mobilité des apprentis pour l'entrée en apprentissage	60
3.	Formules utilisées	50	9 Bis.	Mobilité des apprentis après l'apprentissage	62
4.	Régression logistique	51	10.	Maintien en emploi dans l'entreprise après l'apprentissage	64
5.	Nomenclature des Spécialités de Formation (NSF)	54	11.	Principales évolutions 2016-2017 au sein de l'ancien périmètre Rhône-Alpes	66
6.	Domaines de métiers et métiers les plus représentés par domaine de spécialité NSF de la formation	55	12.	Principaux indicateurs par académie	69
7.	Nomenclature nationale des Familles Professionnelles (FAP)	56	13.	Questionnaire IPA 2017	70
7 Bis.	Lien formation-emploi – Données détaillées	57			



Avertissement – Changement de méthode

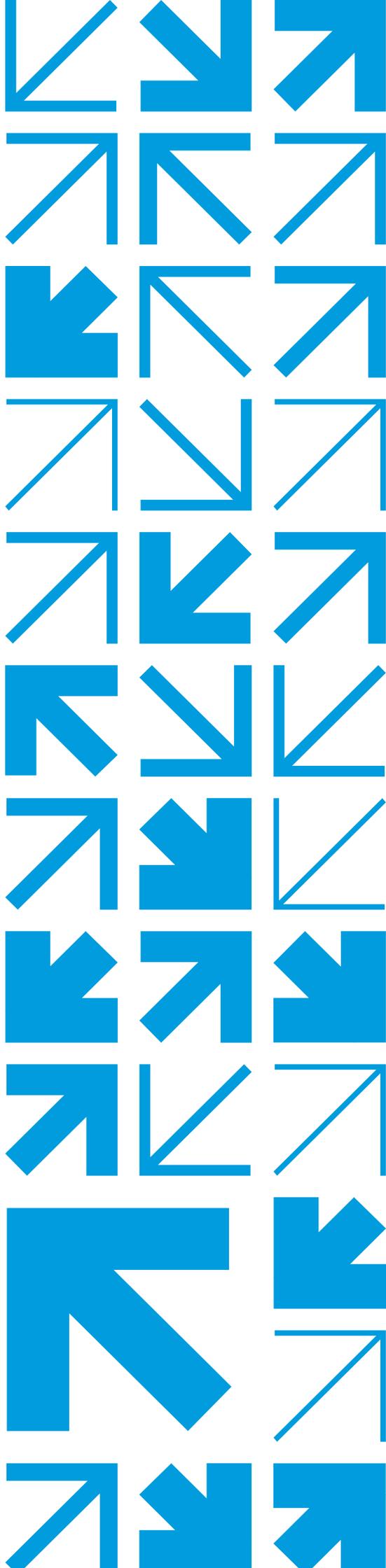
Du fait de différents changements de méthode opérés entre 2016 et 2017, les résultats présentés dans ce document ne sont pas comparables avec les résultats des années antérieures.

1/ Le périmètre géographique a évolué (la nouvelle région compte désormais 3 académies).

2/ le questionnaire a changé.

3/ le champ de l'analyse n'est plus le même : les résultats de l'enquête portent sur les seuls sortants d'une année terminale de formation (et non sur la totalité des sortants, comme en 2016).

Pour plus de détails, cf. page 7 – Évolutions de méthodologie et impact sur les comparaisons.



- > **Au 1^{er} février 2017, 75% des apprentis sortant d'une année terminale de formation** qui ont répondu à l'enquête « Insertion Professionnelle des Apprentis » (IPA) **sont en emploi, sept mois après leur sortie de formation.**

- > **L'insertion professionnelle est largement conditionnée par le niveau¹ de la formation préparée :** le niveau V présente le taux d'emploi le plus faible (62%) tandis que l'insertion au niveau Bac et pour les formations supérieures se situe entre 77% et 83%. Le niveau I présente un taux d'emploi inférieur à celui des niveaux II et III, expliqué en partie par le faible recours aux contrats de professionnalisation à ce niveau.
 - > Le taux d'emploi est supérieur dans le domaine de formation des Services² (77%) par rapport à celui de la Production (73%), ce qui s'explique principalement par une part plus élevée de jeunes ayant suivi une formation supérieure dans les Services. Ainsi, **à niveau égal, les jeunes s'insèrent de façon équivalente, qu'ils soient issus d'une formation des Services ou de la Production.** Le niveau IV fait néanmoins exception avec une meilleure insertion pour les jeunes sortant d'une formation de la Production.

- > **L'obtention du diplôme est un atout majeur pour s'insérer dans la vie active.** Au 1^{er} février 2017, 78% des sortants diplômés ont un emploi tandis qu'ils sont 61% parmi les non diplômés. L'écart entre le taux d'emploi des diplômés et celui des non diplômés est le plus important au niveau V : 68% des diplômés de niveau V sont en emploi tandis qu'ils sont 44% parmi les non diplômés (24 points d'écart).

- > Au 1^{er} février 2017, **52% des apprentis en emploi occupent un emploi durable**, 38% un emploi à durée déterminée et 9% un contrat de professionnalisation et 1% un autre type d'emploi. La part d'emploi durable est plus élevée aux niveaux I et IV (respectivement 63% et 56%). Les niveaux II, III et V affichent des taux comparables (autour de 48%).

Le niveau V compte la part d'emploi à durée déterminée la plus importante (45%) et les niveaux II et III les parts les plus élevées de contrats de professionnalisation (respectivement 15% et 17%).

- > En 2017, les femmes présentent un taux d'emploi équivalent à celui des hommes mais ce taux est largement le fait d'un niveau de formation des femmes en moyenne plus élevé. Si l'on raisonne **toutes choses égales par ailleurs** (à niveau de formation, taux de réussite et spécialités de formation équivalents), **les hommes ont une probabilité plus élevée d'être en emploi sept mois après leur sortie de formation.** Les écarts sont également significatifs concernant la qualité des emplois : les conditions de travail des femmes sont plus précaires avec davantage de contrats à durée déterminée et de temps partiel.

- > **44% des jeunes en emploi sont recrutés par leur entreprise après l'apprentissage.** Cette première expérience dans l'entreprise favorise l'accès à l'emploi durable. Le maintien dans l'entreprise est plus fréquent pour les sortants d'une formation de niveau IV ainsi qu'à la suite d'une formation dans le domaine de la Production.

- > **83% des jeunes formés en Auvergne-Rhône-Alpes y travaillent.** La mobilité géographique des jeunes s'accroît avec le niveau de formation. Ainsi, 90% des sortants d'une formation de niveau IV et V exercent un emploi dans la région tandis que cette part est de 55% pour les sortants de niveau I.

- > **90% des apprentis exercent un métier en lien avec leur formation :** 81% des jeunes en emploi exercent une profession dans le domaine pour lequel ils ont été formés et 9% une profession dans un domaine proche. Cependant, le lien entre la formation et l'emploi varie en fonction du domaine de formation. En cumulant les taux des domaines similaires et proches, le lien entre la formation et l'emploi est particulièrement élevé dans le domaine de la Banque et assurances (98%), pour les Ingénieurs et cadres de l'industrie (98%), dans le domaine de l'Informatique et télécommunications (97%), et la Santé, action sociale, culturelle et sportive (95%). **83% estiment occuper un emploi qui correspond à la formation suivie en termes de niveau.**

- > **Les titulaires d'un permis de conduire s'insèrent mieux :** 28 points séparent le taux d'emploi des jeunes selon qu'ils en sont ou non titulaires. L'écart du taux d'emploi est particulièrement important pour les sortants d'un niveau V (26 points) ou d'un niveau IV (24 points).

- > **Le fait d'avoir choisi son orientation améliore significativement l'accès à l'emploi,** à tous les niveaux de formation et quel que soit le domaine de spécialité. L'écart est plus marqué pour les jeunes sortant d'une formation secondaire (plus de 20 points d'écart aux niveaux IV et V).

- > **Une insertion plus difficile pour les sortants en année intermédiaire de formation.** Quels que soient le niveau et la spécialité de formation, les jeunes sortis avant la dernière année de formation du diplôme préparé s'insèrent moins bien et ont des conditions de travail moins favorables avec plus de temps partiels et de contrats à durée déterminée.

1 Cf. Annexe 2 : Nomenclature des niveaux et diplômes en apprentissage.

2 Cf. Annexe 5 : Nomenclature des Spécialités de Formation (NSF).

> PRÉSENTATION

L'enquête Insertion Professionnelle des Apprentis (IPA) est une **enquête nationale annuelle obligatoire**, définie par le Ministère de l'Éducation Nationale, qui rend compte de **l'insertion professionnelle des apprentis sept mois après leur sortie de formation**. Elle permet d'identifier les conditions d'entrée à court terme des apprentis sur le marché du travail et de comparer leur insertion selon la filière suivie, le genre, le niveau, etc. Cette enquête contribue à l'analyse menée par l'ensemble des partenaires en charge de l'enseignement et de la formation professionnelle, notamment au sein du CREFOP (Comité Régional de l'Emploi, de la Formation et de l'Orientation Professionnelles).

L'enquête IPA est réalisée par les services statistiques de chaque académie, en collaboration avec l'ensemble des Centres de Formation d'Apprentis (CFA), auprès des apprentis sortis de formation l'année précédente. **Le questionnaire est transmis aux apprentis par voie postale** et, depuis 2013 dans certaines académies³, par **internet**.

Afin d'en améliorer le taux de réponse, une phase de **relances téléphoniques** auprès des non répondants aux interrogations postales et par mail est financée depuis 2010 par la **Région** pour les **académies de Grenoble et de Lyon**.

En 2017, les relances téléphoniques sont menées sur **l'ensemble du périmètre de la nouvelle région Auvergne-Rhône-Alpes**, c'est-à-dire auprès des

apprentis des **académies de Clermont-Ferrand, de Grenoble et de Lyon**.



Grâce aux relances téléphoniques, **le taux de réponse à l'enquête de 2017 atteint 74%** pour les 3 académies de la région alors qu'il n'était que de 52% pour l'enquête postale et en ligne. Ce taux élevé permet de réaliser une analyse plus fine des résultats.

Dans la continuité des années précédentes, la coordination du projet, l'analyse des résultats de l'enquête et la réalisation de l'étude sont confiées par la Région Auvergne-Rhône-Alpes à l'observatoire du **CARIF OREF Auvergne-Rhône-Alpes (ex PRAO)**, en collaboration avec les services statistiques des Rectorats de Clermont-Ferrand, Grenoble et de Lyon. Le rapport a été élaboré et validé par un **comité technique** dans lequel sont représentés : la Région Auvergne-Rhône-Alpes, les Rectorats de Clermont-Ferrand, de Grenoble et de Lyon, la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE), la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF), la Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat (CRMA), la Chambre de Commerce et d'Industrie de Région (CCIR) et le CARIF OREF Auvergne-Rhône-Alpes.

> MÉTHODOLOGIE DE L'ENQUÊTE IPA



Dans le cadre de l'enquête IPA 2017 : parmi les **48 223 apprentis inscrits** en Auvergne-Rhône-Alpes au 31/12/2015, **24 308** apprentis considérés comme sortant de formation ont été **interrogés** au 1^{er} février 2017. **17 932 ont répondu** à l'enquête, soit un taux de réponse global de **74%**.

Ce rapport est basé sur les réponses à l'enquête IPA 2017 en Auvergne-Rhône-Alpes.

Celle-ci a été réalisée en trois phases :

> En février 2017, le questionnaire de l'enquête a été envoyé aux apprentis considérés comme sortant de formation en 2016, par voie postale (envoi par les CFA) et par mail (envoi par les Rectorats de Lyon et Grenoble) pour connaître leur situation au 1^{er} février 2017, soit sept mois après leur sortie de formation.

> En mars, une relance postale a été effectuée par les CFA.

> En avril et mai, une relance téléphonique – financée par la Région Auvergne-Rhône-Alpes et supervisée par le CARIF OREF Auvergne-Rhône-Alpes et les Rectorats – a été réalisée pour améliorer le taux de réponse.

Périmètre

Apprentis formés en **Auvergne-Rhône-Alpes** c'est-à-dire dans les **académies de Clermont-Ferrand, Grenoble et Lyon**.

Champ de l'enquête

Apprentis **inscrits en CFA au 31 décembre 2015 et ayant terminé ou arrêté en cours de formation un contrat d'apprentissage en 2016**, quel que soit leur niveau de formation.

Les apprentis en poursuite d'études ou en contrat d'apprentissage à la suite de l'année scolaire 2015/2016 sont exclus du champ de l'enquête.

Tous les sortants d'une formation en apprentissage ne poursuivant pas leurs études sont interrogés, qu'ils soient en année terminale ou en année intermédiaire. Toutefois, **les analyses de la situation des répondants entrés dans la vie active (Chapitre 2), en emploi ou non (Chapitre 3 et 4) et le détail par domaine de spécialité (Chapitre 6) portent sur les seuls sortants d'une année terminale de formation**, à l'instar des analyses réalisées au niveau national.

Les sortants d'une année intermédiaire de formation font l'objet d'une analyse séparée au Chapitre 5.

³ À partir de 2013, une interrogation en ligne des apprentis est progressivement mise en place par les Rectorats de Grenoble et de Lyon. Depuis 2015, ce mode d'interrogation a été généralisé à l'ensemble des CFA de ces deux académies.

> ÉVOLUTIONS DE MÉTHODOLOGIE ET IMPACT SUR LES COMPARAISONS

Comparaisons régionales dans le temps

Les résultats 2017 **ne sont pas directement comparables avec ceux des travaux de 2016** pour plusieurs raisons :

> **Le périmètre géographique régional n'est plus le même** : la nouvelle région Auvergne-Rhône-Alpes compte désormais 3 académies, avec des disparités en termes de niveaux et de spécialités de formation. Les taux régionaux globaux ne sont par conséquent pas comparables à ceux de 2016.

> **Le questionnaire a été modifié**⁴ : les questions posées aux apprentis sortant de formation ne permettent pas toujours la comparaison avec 2016 (nouvelles questions ou modalités de réponses, questions supprimées, regroupements différents).

> **Le champ de l'analyse a changé** : les chapitres 2, 3, 4 et 6 présentent les résultats sur les seuls sortants d'une année terminale de formation, contrairement aux résultats 2016 qui prenaient en compte la totalité des sortants de formation quelle que soit l'année de sortie.

Néanmoins, lorsque les résultats sont disponibles, les taux 2016 ont été recalculés sur ce nouveau champ pour permettre des comparaisons avec 2017. Ces comparaisons sont présentées au fil du document et en Annexe 11.

Les résultats concernant les sortants d'une année intermédiaire de formation sont présentés au Chapitre 5.

Comparaisons nationales

On notera qu'à compter de cette année, la publication régionale présente les analyses sur les seuls sortants d'une année terminale de formation et se rapproche ainsi de la méthodologie employée au niveau national par la DEPP⁵.

Néanmoins les comparaisons sont à réaliser avec précaution pour deux raisons :

> D'une part, les résultats de l'enquête IPA au niveau national prennent en compte les formations du CAP au BTS et excluent de l'analyse les niveaux I et II.

> D'autre part, les méthodes de redressement des deux enquêtes diffèrent fortement :

- Au niveau national, un faible taux (56%) impose un redressement des données.
- Au niveau régional, la Région a privilégié une **relance téléphonique exhaustive** auprès des non répondants à la première phase d'interrogation depuis 2010 afin de pouvoir disposer de **données à un niveau fin** (par CFA, par diplôme ou spécialité de formation par exemple). Le taux de réponse à l'enquête est ainsi de 74% et les données ne sont pas redressées. Une **simulation de redressement** à partir des pondérations calculées par la DEPP est effectuée sur les **principaux indicateurs** de l'enquête. Elle montre que les écarts entre les données brutes et les données redressées sont faibles et sans incidence notable sur l'analyse. Cette simulation est présentée en Annexe 8.

Ainsi, la pertinence des comparaisons est à évaluer au cas par cas.

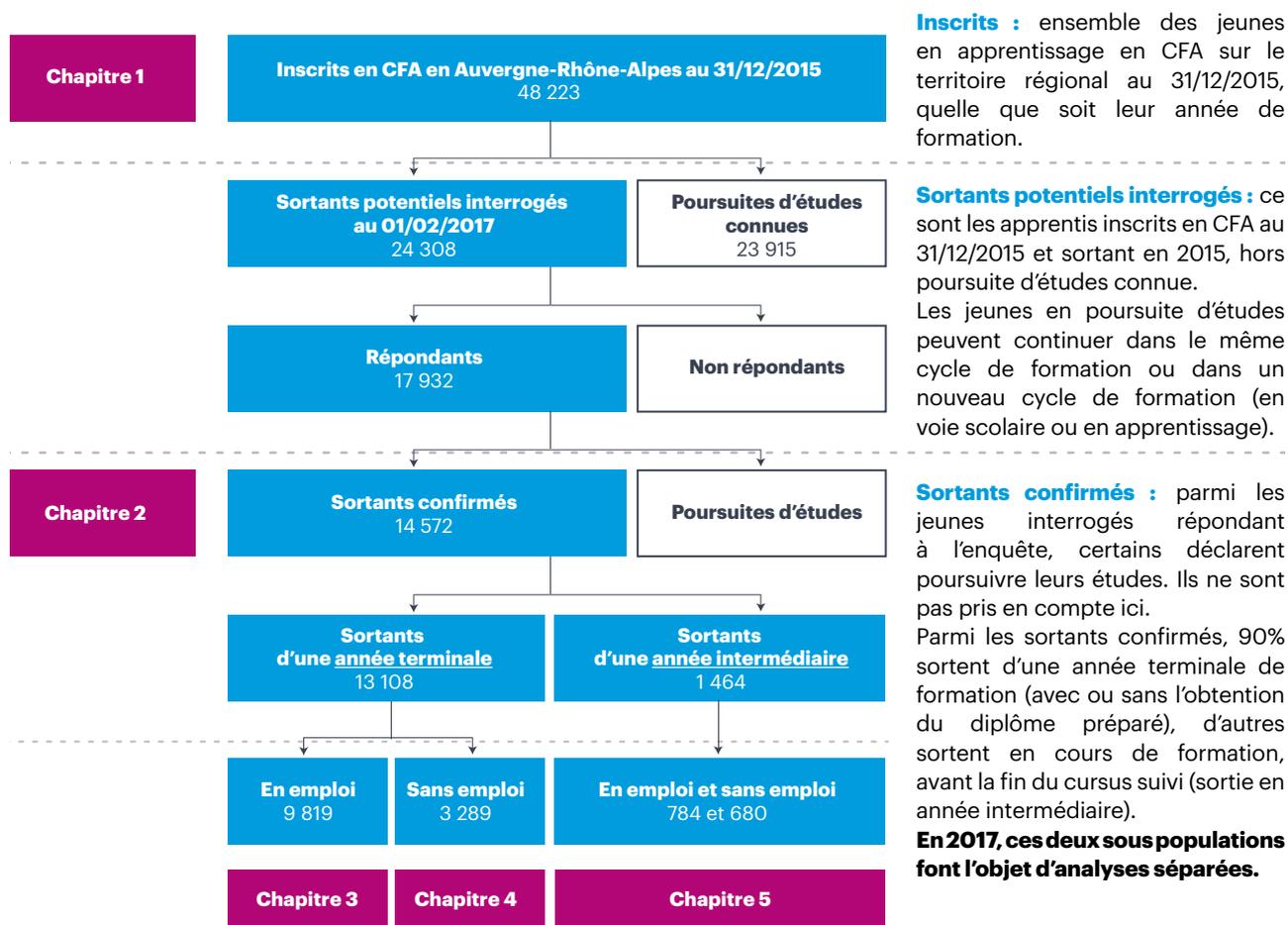
Pour plus d'informations sur les résultats de l'enquête IPA au niveau national pour les formations du CAP au BTS, se référer à la publication « Repères et références statistiques 2017 » du ministère de l'Éducation Nationale (pages 258-259) : <http://www.education.gouv.fr/cid57096/reperes-et-references-statistiques.html>

Attention : les publications disponibles au niveau national concernent l'enquête IPA 2016 (et non l'enquête IPA 2017)

4 Cf. Annexe 13

5 Direction de l'Évaluation, de la Prospective et de la Performance – Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement et de la Recherche.

Figure 1 : Schéma de la population étudiée dans le cadre de l'enquête IPA 2017 en Auvergne-Rhône-Alpes



Inscrits : ensemble des jeunes en apprentissage en CFA sur le territoire régional au 31/12/2015, quelle que soit leur année de formation.

Sortants potentiels interrogés : ce sont les apprentis inscrits en CFA au 31/12/2015 et sortant en 2015, hors poursuite d'études connue. Les jeunes en poursuite d'études peuvent continuer dans le même cycle de formation ou dans un nouveau cycle de formation (en voie scolaire ou en apprentissage).

Sortants confirmés : parmi les jeunes interrogés répondant à l'enquête, certains déclarent poursuivre leurs études. Ils ne sont pas pris en compte ici. Parmi les sortants confirmés, 90% sortent d'une année terminale de formation (avec ou sans l'obtention du diplôme préparé), d'autres sortent en cours de formation, avant la fin du cursus suivi (sortie en année intermédiaire).

En 2017, ces deux sous populations font l'objet d'analyses séparées.

Sources

Les données concernant le nombre d'apprentis inscrits en formation sont issues de l'enquête menée par la Région Auvergne-Rhône-Alpes sur le nombre d'inscrits dans les CFA d'Auvergne-Rhône-Alpes au 31 décembre 2015.

Les données concernant les répondants à l'enquête sont issues de l'enquête IPA 2017 réalisée par l'Éducation Nationale

Précaution d'utilisation

L'analyse de l'insertion professionnelle concerne uniquement les apprentis répondants sortis de formation en 2016, qu'ils soient ou non en emploi. Elle ne représente aucunement le devenir de l'ensemble des apprentis inscrits en CFA d'Auvergne-Rhône-Alpes au 31 décembre 2015 car de nombreux apprentis ont poursuivi leurs études (en apprentissage ou par la voie scolaire) en 2016/2017 et ne sont donc pas pris en compte ici (cf. page suivante).

> LES POURSUITES D'ÉTUDES DES JEUNES FORMÉS DANS LES ACADÉMIES DE GRENOBLE ET DE LYON



Avertissement

L'enquête IPA n'a pas pour finalité d'analyser les poursuites d'études, ces éléments sont présentés à titre indicatif.

Dans les académies de Grenoble et de Lyon, les jeunes inscrits en apprentissage au 31 décembre 2015 ont majoritairement poursuivi leurs études en 2016/2017 : soit dans le cycle de formation en cours, soit dans un nouveau cycle de formation. Ces poursuites d'études représentent, au minimum, 56% des effectifs inscrits, la part des jeunes en poursuite d'études parmi les non répondants n'étant pas connue.

Sur les 40 078 inscrits en CFA rhônalpins en 2015/2016, **21 573 suivaient une formation en année terminale.**

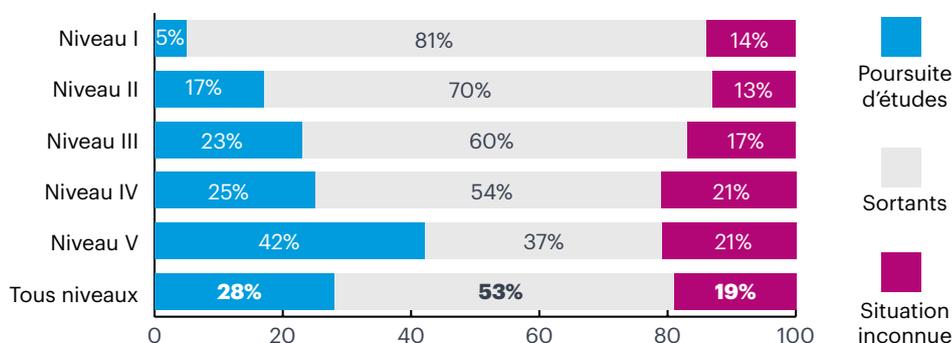
Parmi eux, au 1er février 2017 :

> 53% au moins entrent dans la vie active (en emploi ou non, dont jeunes en contrat de professionnalisation) ; il s'agit des jeunes répondant à l'enquête IPA et sortis d'une formation en année terminale,

> 28% au moins poursuivent leurs études (dont certains redoublent et/ou sont à nouveau en apprentissage),

> la situation n'est pas connue pour près de 4 000 jeunes, soit 19%.

Figure 2 : Situation des jeunes en année terminale à l'issue de leur apprentissage selon le niveau de la formation suivie



On pourra en particulier noter que :

> au moins 42% des apprentis issus d'une dernière année de formation au niveau V poursuivent leurs études l'année suivante,

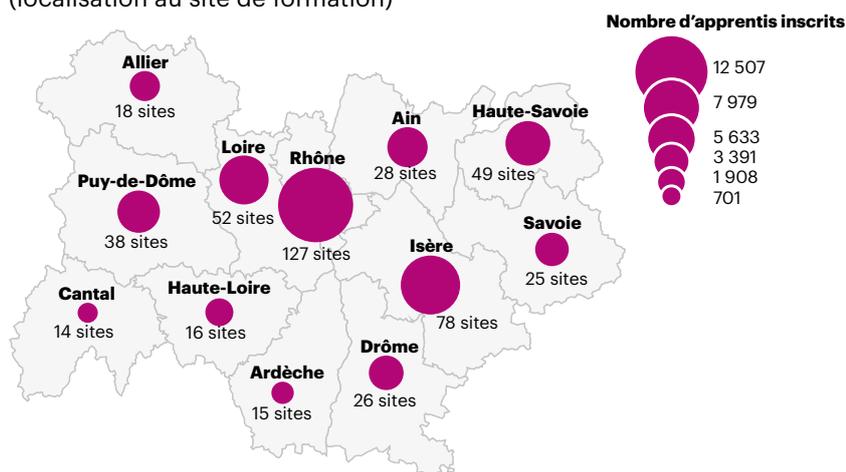
> au niveau IV, ils sont au minimum 25% à poursuivre leurs études ; 23% des sortants d'une formation de niveau III.

Cette enquête ne permet pas de savoir quel est le niveau de la formation préparée par la suite.

Auvergne-Rhône-Alpes compte **48 223 apprentis inscrits**⁶ en formation au **31 décembre 2015**. Les effectifs d'apprentis sont en diminution (-1,1%) par rapport à l'année précédente. Au 31 décembre 2014, 48 740 apprentis étaient inscrits dans un CFA en Auvergne-Rhône-Alpes.

> LA MAJORITÉ DES APPRENTIS SONT FORMÉS DANS LE RHÔNE, L'ISÈRE ET LA LOIRE

Carte 1 : Apprentis inscrits par département (localisation au site de formation)



Les départements du Rhône (26%), de l'Isère (17%) et de la Loire (12%) concentrent un peu plus de la moitié des apprentis inscrits en Auvergne-Rhône-Alpes (54%).

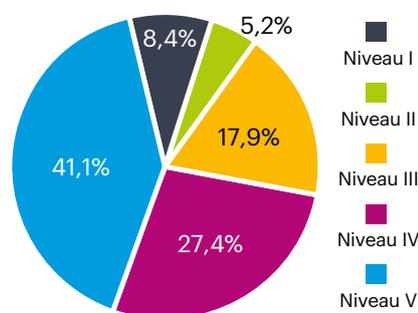
Ils correspondent aux trois grandes villes de la région Auvergne-Rhône-Alpes : Lyon, Grenoble et Saint-Étienne.

> 71% DES APPRENTIS SONT DES HOMMES

71%  **29%**  Les hommes sont majoritaires, quel que soit le niveau de formation préparé.

> DEUX TIERS DES APPRENTIS SUIVENT UNE FORMATIONS SECONDAIRE MAIS LA PART DE CES FORMATIONS DIMINUE

Figure 3 : Répartition des apprentis inscrits au 31/12/2015 par niveau de formation préparé



> **68% des apprentis sont formés⁷ au niveau IV et V en 2015** soit 33 003 apprentis.

La **diminution des effectifs** en formation **secondaire se poursuit**. La part du niveau V diminue de 3,5 points entre 2014 et 2015.

> **Le nombre d'apprentis en formation supérieure** (niveaux I à III) **est en augmentation** (548 apprentis supplémentaires depuis 2014 soit +3,7%). **32% des inscrits sont désormais formés dans le supérieur (+1,5 point).**

> Quatre types de diplômes accueillent 79% des effectifs, soit 38 019 apprentis :

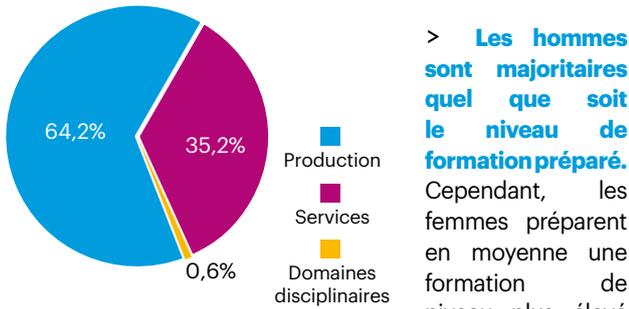
- CAP (38%)
- BTS (16%)
- Bac Professionnel (13%)
- Brevet Professionnel (12%)

6 Cette étude se base sur l'enquête menée par la Région Auvergne-Rhône-Alpes sur le nombre d'inscrits dans les CFA des académies de Clermont Ferrand, Grenoble et Lyon au 31 décembre 2015.

7 Cf. Annexe 2 : Nomenclature des niveaux et diplômes en apprentissage.

> UNE RÉPARTITION SEXUÉE SELON LES NIVEAUX ET LES DOMAINES DE FORMATION

Figure 4 : Répartition des apprentis inscrits par spécialité de formation préparée



> **Les hommes sont majoritaires quel que soit le niveau de formation préparé.** Cependant, les femmes préparent en moyenne une formation de niveau plus élevé

que les hommes : 37% d'entre elles suivent une formation de l'enseignement supérieur (29% des hommes).

> **64% des apprentis sont inscrits dans une formation du domaine de la Production et 35% dans les Services.**

 81% des hommes suivent une formation en apprentissage dans le domaine de la Production.

 74% des femmes suivent une formation en apprentissage dans le domaine des Services.

> **Les apprentis du domaine des Services préparent en moyenne une formation d'un niveau plus élevé que ceux de la Production.** En effet, 44% des inscrits dans une formation des Services suivent une formation supérieure tandis qu'ils sont 24% dans la Production.

> **84% des apprentis sont regroupés dans cinq domaines de spécialité de formation⁸ :**

Le domaine des Transformations regroupe le plus grand nombre d'apprentis.

- Transformations (21%, soit 10 244 apprentis)
- Mécanique, électricité, électronique (18%, soit 8 620 apprentis)
- Échanges et gestion (17%, soit 8 181 apprentis)
- Génie civil, construction, bois (15%, soit 7 040 apprentis)
- Services aux personnes (13%, soit 6 446 apprentis)

Entre 2014 et 2015, les effectifs sont en diminution dans le domaine de la Production (-874 inscrits soit -2,7%). Tous les domaines de spécialité sont concernés par cette diminution :

- Spécialités pluritechnologiques de la production : -288 inscrits soit -15%
- Génie civil, construction, bois : -641 inscrits soit -8%
- Transformations : -96 inscrits soit -1%

Excepté la Mécanique, électricité, électronique : +158 inscrits soit +2%.

En revanche, les effectifs inscrits dans une formation du domaine des Services sont en augmentation des 2,1% (+352 inscrits) :

- Services aux personnes : +117 inscrits soit +2%
- Communication et information : +65 inscrits soit +3%
- Échanges et gestion : +60 inscrits soit +1%

> DES SPÉCIFICITÉS TERRITORIALES MARQUÉES EN MATIÈRE D'APPRENTISSAGE

Chacun des 12 départements d'Auvergne-Rhône-Alpes a des spécificités. Toutefois, certains présentent des caractéristiques proches qui permettent de réaliser une première typologie.

Carte 2 : Typologie des départements par niveau de formation des inscrits



Typologie des départements :

- Sur-représentation des niveaux I à III (34% du total ou plus)
- Sur-représentation du niveaux IV (31% du total ou plus)
- Sur-représentation du niveaux V (19% du total ou plus)

Des départements avec une métropole aux profils différents :

> **Le Rhône, l'Isère et la Loire** comptent le plus grand nombre de sites de formation et d'apprentis. Ils offrent un large panel de formation de tous niveaux, s'appuient sur des pôles universitaires importants et comptent chacun une métropole sur leur territoire. Les **formations supérieures** y sont plus présentes que dans les autres départements de la région. Toutefois, les domaines de formation n'ont pas le même poids dans ces trois départements. Dans le Rhône, 47% des formations concernent le domaine des Services (53% pour la Production) tandis que dans la Loire, territoire industriel, 74% des formations relèvent du domaine de la Production. L'Isère occupe une position intermédiaire entre ces deux départements avec 62% de formation liées au domaine de la Production (Carte 2).

> **Le Puy-de-Dôme** (5^{ème} département en termes d'effectif d'apprentis) dispose également d'une métropole et d'un pôle universitaire sur son territoire. Il se démarque des trois départements précédemment cités par une forte présence d'apprentis en **formation de niveau V** tout en proposant une part importante (26%) de formations de **niveau I**. 62% des formations présentes sur le territoire sont liées au domaine de la Production, comme en Isère.

8 Cf. Annexe 5 : Nomenclature des Spécialités de Formation (NSF).

Huit départements plus spécialisés sur les formations secondaires :

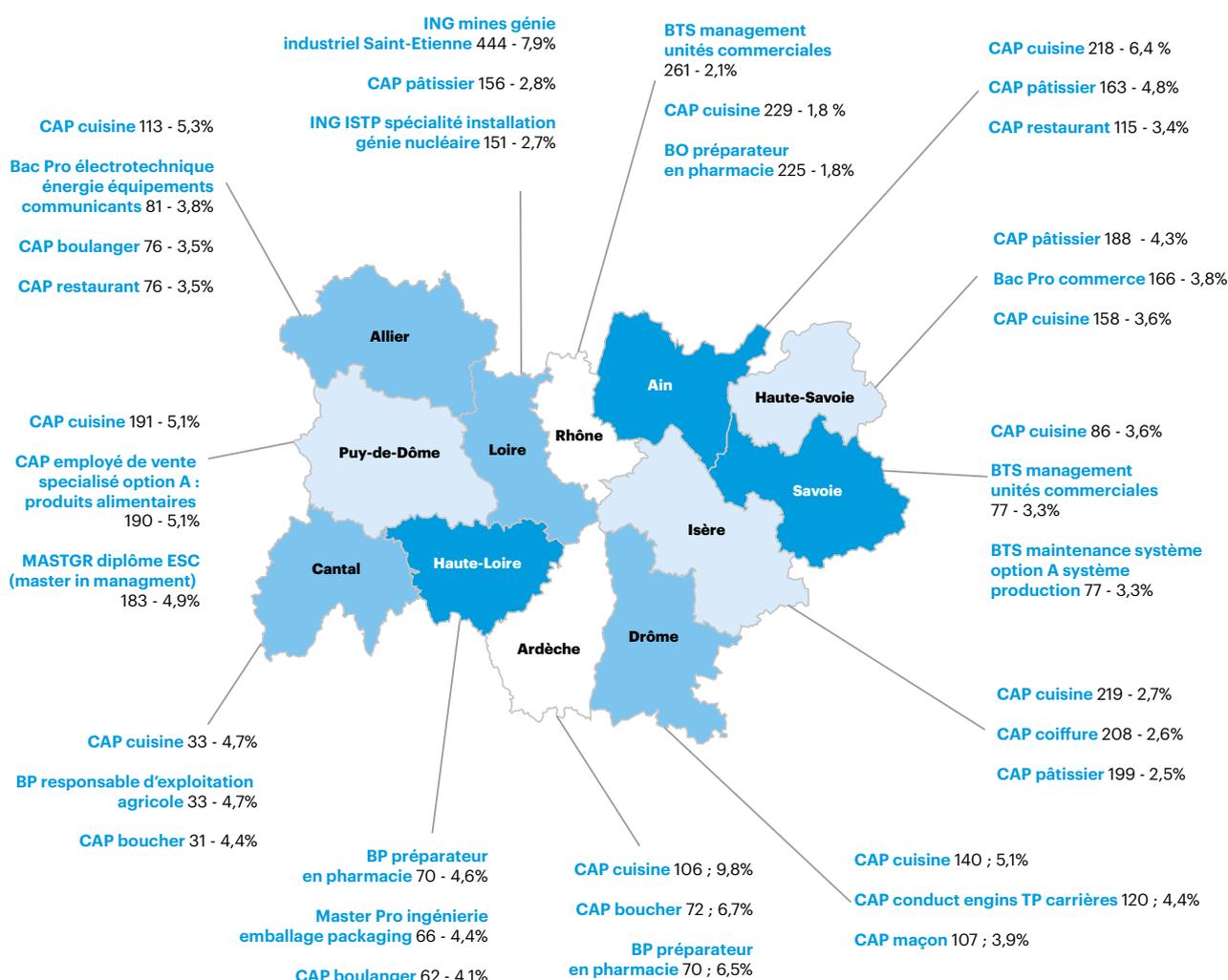
> **La Savoie et la Haute-Savoie** forment un nombre important d'apprentis (respectivement 8^{ème} et 4^{ème} rang en région). Les formations de **niveau IV** y sont très présentes. Ces deux départements se différencient néanmoins par une présence marquée des formations du domaine de la **Production** en Savoie (79%, le taux le plus élevé en région avec la Haute-Loire) et du domaine des **Services** en Haute-Savoie (39%, 3^{ème} au niveau régional après le Rhône et l'Ardèche).

> **L'Ain et la Haute-Loire** forment plus souvent aux **niveaux V** avec une orientation très marquée vers le domaine de la **Production** (respectivement 78% et 79%).

> **La Drôme, l'Allier et le Cantal** se démarquent essentiellement par la part importante d'apprentis dans les formations de **niveau V** et la place importante, bien que moins marquée, de formations dans le domaine de la **Production**.

> **L'Ardèche** présente un profil atypique. Les formations de **niveau V** et celles du domaine des **Services** (45%, 2^{ème} place au niveau régional après le Rhône) y sont plus présentes, notamment dans les spécialités des Services aux personnes.

Carte 3 : Part des apprentis inscrits dans une formation de la Production et principaux diplômes



Part des spécialités de la production dans le total des inscrits

■ > 75 % ■ 65% à 75% ■ 55% à 65% ■ < 55%

Top 3 des formations du territoire pour le nombre d'inscrits (effectif ; part dans le total départemental)

MÉTHODOLOGIE

Prendre en compte les effets de structure ou comment éviter une erreur de diagnostic

Pour accompagner l'aide à la décision, on est souvent amené à comparer deux groupes, par exemple les apprentis formés dans la Production et ceux formés dans les Services.

Pour cela, il est indispensable, **avant de conclure** que l'un des secteurs insère mieux que l'autre, de **s'assurer que les écarts constatés ne s'expliquent pas par**

des effets de structure⁹ par exemple liés à une sur-représentation des hommes, des diplômés, etc. mais sans rapport avec le secteur.

Cette précaution est indispensable pour **éviter une erreur de diagnostic et donc une décision inadaptée.**

> Un exemple pour comprendre ce qu'est un « effet de structure »

Le taux d'emploi des jeunes sortants d'une année terminale est plus élevé dans le domaine des Services (77%) que dans celui de la Production (73%), soit 4 points d'écart. **Peut-on en déduire que les formations du domaine des Services insèrent mieux que les formations de la Production ?**

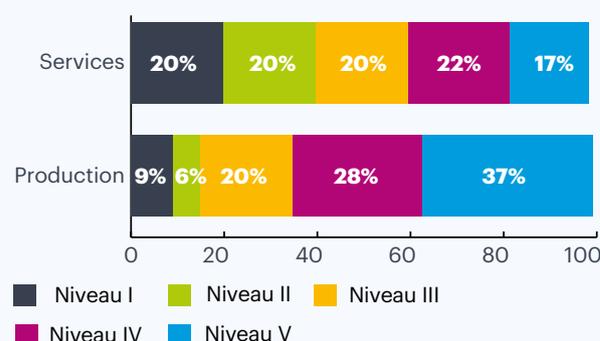
Avant de conclure à un effet du domaine de spécialité sur l'insertion, **on peut se demander si un autre facteur ne serait pas en cause**, le niveau de formation préparé par exemple.

Le niveau de formation est en effet fortement lié à l'insertion : le taux d'emploi augmente avec le niveau de formation (excepté au niveau I).

	Taux d'emploi
Niveau I	79%
Niveau II	83%
Niveau III	82%
Niveau IV	77%
Niveau V	62%
Tous niveaux	75%

Or, les apprentis sortant d'une formation **des Services ont préparé une formation d'un niveau plus élevé en moyenne que les sortants d'une formation de la Production** : la part de sortants d'une année terminale d'une formation supérieure atteint 60% dans les Services et 35% dans la Production.

Figure 5 : Répartition des apprentis sortants selon le niveau et la spécialité de formation



En observant les taux d'emploi **à chaque niveau**, on constate ainsi que les sortants d'une formation de la **Production s'insèrent aussi bien que ceux formés dans le domaine des Services**, et même mieux au niveau IV¹⁰.

Taux d'emploi	Services	Production
Niveau I	79%	81%
Niveau II	83%	82%
Niveau III	82%	82%
Niveau IV	75%	78%
Niveau V	64%	62%
Tous niveaux	77%	73%

Cet écart tous niveaux confondus entre les deux domaines de spécialité est donc largement la conséquence d'un **effet de structure**, c'est-à-dire d'une population de jeunes différente entre les Services et la Production.

> L'utilisation de méthodes statistiques avancées

Pour **éliminer tout effet de structure qui viendrait fausser l'interprétation des résultats**, on peut avoir recours à des méthodes statistiques comme les techniques de régression logistique utilisées à plusieurs reprises dans ce document¹¹.

Ces méthodes permettent de s'assurer que les groupes dont on compare une situation, le fait d'être en emploi

par exemple, sont bien équivalents du point de vue de toutes les autres variables qui peuvent avoir un effet sur cette situation (niveaux de formation, obtention ou non du diplôme, le genre, être titulaire ou non du permis de conduire, etc.).

9 Définition des effets de structure, selon l'INSEE : « Lorsqu'une population est répartie en sous-populations, il peut arriver qu'une grandeur évolue dans un sens sur chaque sous-population et dans le sens contraire sur l'ensemble de la population. Ce paradoxe s'explique parce que les effectifs de certaines sous-populations augmentent alors que d'autres régressent : c'est l'effet de structure. »

10 À chaque niveau, le taux d'emploi n'est pas significativement différent entre ces deux domaines, excepté au niveau IV où il est supérieur de 3 points pour les sortants de la Production (test du Khi2).

11 Modèle « toutes choses égales par ailleurs » - Cf. Annexe 4 et 10 – Régression logistique ou modèle Logit.

Chapitre 2 Accès à l'emploi à 7 mois

En Auvergne-Rhône-Alpes, **24 308 apprentis ont été interrogés** lors de l'enquête IPA 2017. Parmi eux, 20 207 étaient en **année terminale de formation** : 15 407 ont répondu à l'enquête, soit un **taux de réponse de 76%**. 13 108 sont des **sortants confirmés**, c'est-à-dire qu'ils déclarent ne pas poursuivre leurs études (y compris en contrat d'apprentissage).

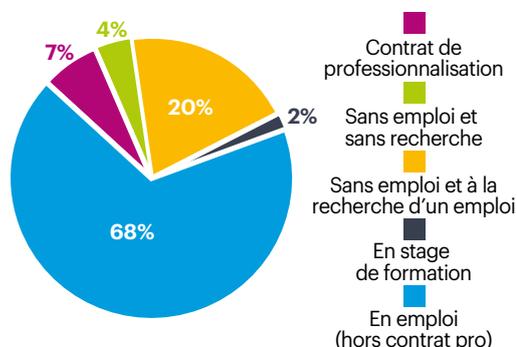
Ce chapitre présente la **situation de ces jeunes au regard de l'emploi, 7 mois après leur sortie d'une année terminale de formation**.

Les jeunes sortis en cours de formation (année intermédiaire) font l'objet d'une analyse séparée au Chapitre 5.



Avertissement

les résultats ci-dessous ne sont pas comparables avec les résultats 2016 suite au changement de méthode.



> 75% DES RÉPONDANTS SORTANT D'UNE ANNÉE TERMINALE DE FORMATION SONT EN EMPLOI AU 1^{ER} FÉVRIER 2017

> **En emploi¹²** : 75% des répondants sortant de formation sont en emploi au 1^{er} février 2017 (dont près de 7% en contrat de professionnalisation et 0,8% en Service civique ou volontariat¹³).

> **Sans emploi** : 25%¹⁴ des répondants sortant de formation n'ont pas d'emploi. Parmi eux, près de 20% sont à la recherche d'un emploi, un peu moins de 4% n'en recherchent pas et presque 2% sont en stage de formation

Au regard de l'enquête IPA 2016 en Rhône-Alpes...

Sur le champ restreint des sortants d'une année terminale de formation, **le taux d'emploi est à la hausse** en 2017 (+ 3 points). Cette amélioration s'inscrit dans un contexte de reprise économique au niveau régional comme national.

CONJONCTURE ÉCONOMIQUE EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES (source INSEE)

> Au moment de l'enquête IPA (février 2017) :

En 2016, en Auvergne-Rhône-Alpes, **la reprise économique amorcée en 2015 se confirme**. **L'emploi salarié augmente** pour la deuxième année consécutive et de façon plus prononcée encore qu'en 2015. Le secteur tertiaire se caractérise par sa vitalité. Tous les services marchands gagnent des salariés. Le commerce est moins dynamique que l'année précédente, mais l'emploi intérimaire est en forte hausse. L'emploi dans l'industrie et dans la construction est en repli mais moins nettement que lors des années précédentes. **Le taux de chômage est en léger recul** dans la région par rapport à 2015 (8,6 % de la population active). Les **moins de 25 ans profitent de cette embellie**, leur nombre toutes catégories confondues reculant de 5,7 %.

> Situation après l'enquête IPA 2017 :

Au premier trimestre, la hausse de l'emploi salarié marchand non agricole est particulièrement forte : la région compte 10 300 salariés supplémentaires, soit une augmentation de + 0,5 %, légèrement

plus importante que celle enregistrée en France métropolitaine (+ 0,4 %).

L'emploi régional rejoint ainsi son niveau de début 2008, juste avant la crise. Comme au niveau national, l'emploi reste dynamique dans les services marchands. Il repart franchement dans la construction. En revanche, l'industrie continue de perdre des salariés. Sur l'année, la région gagne 27 300 emplois, soit un accroissement de + 1,4 %, comme au niveau national.

Le **taux de chômage s'oriente nettement à la baisse** au premier trimestre (- 0,4 point), comme dans toutes les régions françaises. La région demeure l'une de celles où il est le plus bas (8,3 % de la population active soit un point de moins que la France métropolitaine).

Source : « Bilan économique 2016 » Insee Conjoncture Auvergne-Rhône-Alpes N° 8 - mai 2017 (INSEE Auvergne-Rhône-Alpes) et Insee Conjoncture Auvergne-Rhône-Alpes N° 9 - juillet 2017 (INSEE Auvergne-Rhône-Alpes)

12 Cf. Annexe 1 et 3 : Regroupements et formules utilisés.

13 106 jeunes déclarent effectuer un Service civique ou volontariat au 1^{er} février 2017.

14 En raison des arrondis, la somme des pourcentages est égale à 26% dans le graphique.

> UNE INSERTION INÉGALE SELON LE TERRITOIRE DU SITE DE FORMATION DU CFA



Attention

Les taux d'emploi sont calculés sur le **bassin de formation** rattaché au site de formation en CFA (et non sur le lieu de l'entreprise d'embauche).

Bassin de formation	Site de formation	
	Taux d'emploi	Répondants dans la vie active
Lyon Nord	87%	107
Pays du Mont Blanc	84%	191
Lyon Nord-Est	83%	642
Drôme Ardèche Centre	83%	227
Chablais	82%	88
Clermont Nord	81%	43
Lyon Sud-Est	79%	1 784
Albanais Annecien	79%	781
Bassin Grenoblois	77%	1 564
Centre Isère	77%	145
Aurillac Sud Cantal	76%	123
Loire Sud	75%	1 150
Le Puy-en-Velay	75%	276
Isère Rhodanienne	75%	124
Monts du Lyonnais	74%	992
Chambery	74%	578
Beaujol V.	74%	130
Loire Centre	73%	136
Haut-Allier	73%	44
Nord Isère	72%	611
Montluçon	72%	69
Clermont	71%	874
Ain Ouest	71%	385
Ain Sud	71%	321
Loire Nord	70%	303
Ardèche Verte	70%	150
Genevois Haut Savoyard	69%	91
Vichy	66%	159
Rhône Sud	66%	114
Clermont Cournon	66%	32
Sud Drôme	64%	56
Vallée de la Drôme	63%	342
Drôme des collines	61%	74
Moulins	60%	188
Ardèche Méridionale	55%	82
Saint-Flour	ns	28
Riom-Combrailles	ns	26
Albertville	ns	23
Ain Est	ns	19
Thiers	ns	15
Yssingeaux	ns	10
Livradois-Forez	ns	8
Mauriac Nord Ouest Cantal	ns	3
Total	75%	13 108

> Les meilleurs taux d'emploi sont observés dans les bassins suivants :

- Lyon Nord (87%)
- Pays du Mont Blanc (84%)
- Drôme Ardèche Centre (83%)
- Lyon Nord-Est (83%)
- Chablais (82%)

> Les taux d'emploi les moins élevés se situent dans les bassins de formation :

- Ardèche Méridionale (55%)
- Moulins (60%)
- Drôme des Collines (61%)
- Vallée de la Drôme (63%)
- Sud Drôme (64%)

► UNE INSERTION INÉGALE SELON LE DÉPARTEMENT DE RÉSIDENCE DU JEUNE



Attention

Les taux d'emploi indiqués ici concernent le département de résidence¹⁵ au 1^{er} février 2017 (170 non réponses soit 12 938 répondants).

Les écarts d'insertion observés entre départements peuvent avoir de multiples causes.

En effet, de nombreux paramètres influençant l'insertion entrent en jeu au niveau d'un territoire, notamment : l'offre de formation (spécialité, niveau, volume...), les spécificités des entreprises présentes (dynamisme sectoriel, niveau de qualification des salariés, taille...), l'âge de la population et/ou ses habitudes de mobilité, etc.

Le part des chômeurs est un premier indicateur de la situation du marché du travail pour les jeunes. Il est ici mis en regard des taux d'emploi des jeunes sortants d'apprentissage pour apporter un éclairage du contexte économique départemental.

Départements de résidence au 1 ^{er} février 2017	Taux d'emploi	Répondants dans la vie active	Part des chômeurs* dans la population 16-30 ans
Ain	75%	912	17,5%
Allier	62%	402	24,4%
Ardèche	65%	392	24,5%
Cantal	79%	138	16,5%
Drôme	72%	587	23,8%
Isère	73%	2 000	20,4%
Loire	73%	1 094	22,5%
Haute-Loire	71%	325	19,0%
Puy-de-Dôme	67%	732	20,9%
Rhône	77%	2 690	20,2%
Savoie	77%	579	16,1%
Haute-Savoie	83%	1 172	15,6%
Hors Auvergne-Rhône-Alpes	78%	1 915	
Total	75%	12 938	

*Source : INSEE, Enquête Annelde de Recensement 2013, données au département de résidence, chômeurs au sens du BIT.

En 2017, on observe des taux d'emploi **plus importants** pour les résidents de Haute-Savoie (83%), du Cantal (79%), d'un département hors Auvergne-Rhône-Alpes (78%), de Savoie (77%) et du Rhône (77%).

En faisant abstraction des éventuels effets de structure des départements (différences de niveaux de formation, de taux de réussite ou de spécialités de formation par exemple), les jeunes résidant dans ces départements **ont une plus forte probabilité d'être en emploi**¹⁶, exceptés ceux résidant hors région.

Ainsi, malgré un taux élevé de jeunes issus de formations secondaires en **Savoie, Haute-Savoie et Cantal**, les jeunes s'insèrent mieux. Ces départements se caractérisent par :

- une part d'emplois durables plus faible dans le Cantal et en Savoie (3 points de moins que la moyenne régionale),

- une part de contrats de travail inférieurs à 6 mois plus fréquents dans le Cantal et dans les deux départements savoyards (respectivement +3 points, +6 points et +4 points que la moyenne régionale),

- un lien entre la formation préparée et l'emploi occupé plus faible dans le Cantal (15% occupent un emploi sans lien avec la formation soit 5 points de plus que la moyenne régionale).

À l'inverse, les taux d'emploi sont faibles pour les résidents de **l'Allier, de l'Ardèche et du Puy-de-Dôme**.

- L'Allier et l'Ardèche forment plus souvent au niveau V, niveau pour lequel les jeunes sont les plus en difficulté face à l'emploi. La part des chômeurs parmi les 16-30 ans y est élevée.

- 67% des jeunes résidant dans le Puy-de-Dôme occupent un emploi. La part des chômeurs parmi les 16-30 ans y est équivalente à celle du Rhône et de l'Isère.

¹⁵ Dans le nouveau questionnaire, le **lieu de résidence au 1^{er} février** est indiqué par le jeune en cas de déménagement depuis la sortie de formation (questions 19 et 20). Dans le cas contraire, il s'agit du département déclaré lors de l'entrée en formation (enquête SIFA, Éducation Nationale). Le lieu de résidence des parents a parfois été indiqué.

¹⁶ Voir aussi l'**encadré relatif aux facteurs déterminants de l'accès à l'emploi et l'Annexe 4**.

ACTIFS EN EMPLOI DE MOINS DE 30 ANS - TYPOLOGIE DES TERRITOIRES

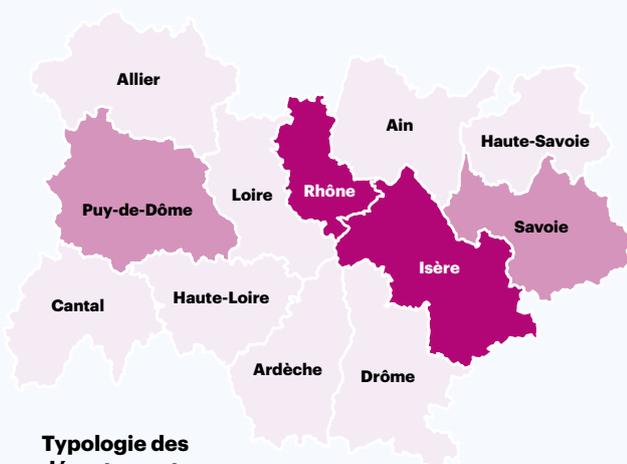
L'apprentissage constitue une des voies d'entrée des jeunes sur le marché du travail. Afin d'apporter un éclairage sur la situation des jeunes de moins de 30 ans par département, le profil des actifs en emploi est mis en perspective avec celui des apprentis.

Globalement, les **actifs en emploi de moins de 30 ans occupent très majoritairement un emploi dans le secteur des Services (72%), contrairement aux apprentis**, formés pour deux tiers d'entre eux à un métier de la Production.

Néanmoins, les départements présentent des **ressemblances** en termes de spécialisation relative entre les jeunes actifs et les apprentis (niveaux de formation et de spécialités)¹⁷.

Ainsi, les apprentis comme les actifs de moins de 30 ans titulaires d'un diplôme du **supérieur** sont plus présents dans les départements du **Rhône** et de l'**Isère**. Par ailleurs, la place du secteur des **Services** dans les emplois occupés par les jeunes de moins de 30 ans est la plus importante dans le Rhône (plus de 75%) et en Isère (entre 70% et 75%).

Carte 4 : Typologie des départements par niveau de formation des actifs en emploi de moins de 30 ans



Typologie des départements :

- Sur-représentation des niveaux I à III (42% du total ou plus)
- Sur-représentation du niveau IV (21% du total ou plus)
- Sur-représentation des niveaux V ou inférieur (44% du total ou plus)

Dans des proportions différentes, le poids des formations par apprentissage du domaine des Services est également plus élevé dans le Rhône (47%) et dans une moindre mesure en Isère (38%).

L'**Ain**, la **Haute-Loire** et le **Cantal** sont marqués par une forte présence de **niveau V**, tant parmi les actifs que parmi les apprentis. La part de la Production dans les emplois des jeunes y est plus importante que dans les autres départements (supérieure à 35%) tout comme dans les formations en apprentissage (entre 75% et 79%).

Les actifs et les apprentis de la **Drôme** et de l'**Allier** présentent des tendances similaires avec une sur-représentation des niveaux V et une importance relative du domaine de la Production.

En **Haute-Savoie**, la présence des niveaux IV est importante parmi les actifs comme parmi les apprentis. Les emplois des jeunes sont plutôt orientés vers les Services et les formations par apprentissage de ce domaine, bien que minoritaires, y sont plus présentes que dans les autres départements (39% ; 35% pour l'ensemble de la région).

Les **autres départements** de la région se caractérisent par des différences plus marquées entre actifs et apprentis formés.

■ Le **Puy-de-Dôme** propose des formations supérieures et de niveaux V tandis que les jeunes en emploi sont plus souvent diplômés du niveau IV.

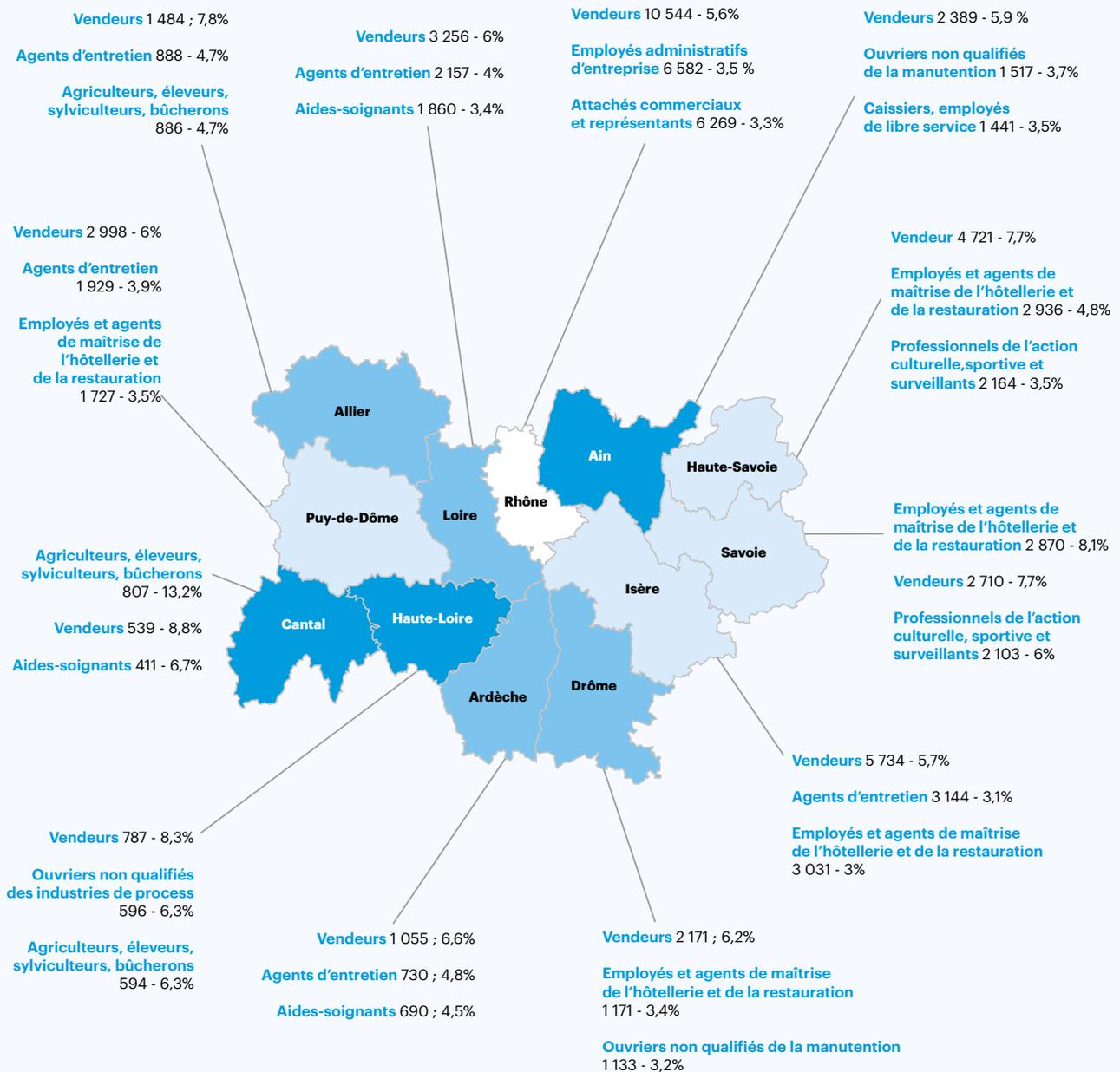
■ Le poids des formations supérieures est élevé dans la **Loire** tandis que les jeunes actifs en emploi sont plutôt de niveau V ou inférieur.

■ En **Ardèche**, les emplois des jeunes sont fortement orientés vers la Production par rapport aux autres départements tandis que les formations par apprentissage du domaine des Services y sont très présentes (45%, 2^{ème} taux le plus important après le Rhône).

■ À l'inverse, la **Savoie** forme massivement des apprentis aux métiers de la Production (taux le plus élevé avec la Haute-Loire) et la part des jeunes travaillant dans les Services y est élevée (entre 70% et 75%).

17 La part d'apprentis formés dans le domaine de la Production est nettement plus élevée (64% des inscrits) que dans la population active de moins de 30 ans (28%). De surcroît, le poids des niveaux IV et V est plus important (68%) parmi les apprentis que parmi les actifs de moins de 30 ans (60% de niveaux IV, V et inférieur). Les comparaisons de ces deux populations sont donc relatives et indicatives.

Carte 5 : Actifs en emploi de moins de 30 ans : part des métiers de la Production et principaux métiers par département



Part des métiers de Production* dans le total des actifs de moins de 30 ans



Top 3 des métiers du territoire pour le nombre d'actifs de moins de 30 ans (effectif ; part dans le total départemental)

*les métiers de la production regroupent les familles professionnelles suivantes :

- A : Agriculture, marine, pêche
- B : Bâtiment, travaux publics
- C : Électricité, électronique
- D : Mécanique, travail des métaux
- E : Industries de process
- F : Matériaux souples, bois, industries graphiques
- G : Maintenance
- H : Ingénieurs et cadres de l'industrie
- K : Artisanat

Source : INSEE (Enquête Annuelle de Recensement 2013)

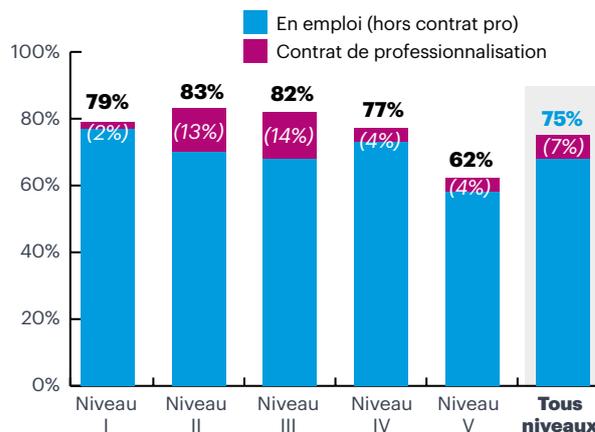
> UNE INSERTION FACILITÉE PAR UN NIVEAU DE FORMATION ÉLEVÉ

L'accès à l'emploi progresse avec le niveau de la formation préparée. On observe une différence d'insertion marquée entre le niveau V (62%) et les autres niveaux (de 77% au niveau IV à 83% pour le niveau II).

Les niveaux III et II comptent une part importante de contrats de professionnalisation (respectivement 14% et 13%). Ces contrats sont particulièrement présents pour les sortants d'un Titre certifié de niveau II (32%), d'un DUT (30%), d'un DCG (29%), et d'un BTS (14%).

Globalement, les contrats de professionnalisation sont plus nombreux dans les 3 domaines¹⁸ de formation suivants : *Échanges et Gestion* (11% en moyenne ; le taux atteint 15% pour la *Comptabilité, gestion* et 14% pour les *Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion*), *Communication et information* (12%) et les *Spécialités pluritechnologiques de la production* (10%).

Figure 6 : Taux d'emploi des sortants selon le niveau de formation



Au regard de l'enquête IPA 2016 en Rhône-Alpes...

Sur le champ restreint des sortants d'une année terminale de formation, **le taux d'emploi a augmenté entre 2016 et 2017 à chaque niveau de formation**, et particulièrement pour les apprentis de niveau V (+5 points).

La part de **contrats de professionnalisation** est en revanche moins élevée en 2017 aux niveaux III et IV (entre 1 et 2 points de moins pour chaque niveau) mais reste stable pour les autres niveaux. L'augmentation du taux d'emploi est plus marquée dans la Production, en lien avec une plus forte présence de formations de niveau V dans ce domaine.

> UNE INSERTION FACILITÉE POUR LES HOMMES



En apparence, les femmes présentent en 2017 un taux d'emploi équivalent à celui des hommes mais ce taux est largement lié à un niveau de formation moyen des femmes plus élevé.

Ainsi, toutes choses égales par ailleurs (à niveau de formation, réussite au diplôme et spécialités suivies équivalents), **les hommes ont plus de chance d'accéder à l'emploi que les femmes**¹⁹.

On observe parallèlement une part de contrat de professionnalisation significativement plus importante pour les femmes (+1,6 point). Pour ces contrats, l'écart homme/femme est très marqué au niveau III (+5 points pour les femmes). Or cette différence n'est pas visible entre hommes et femmes à secteur de formation égal : la sur représentation des contrats de professionnalisation parmi les femmes est donc largement la conséquence de leur orientation plus massive vers les formations des Services.

> UN TAUX D'EMPLOI ÉQUIVALENT À NIVEAU ÉGAL POUR LES SORTANTS DE CES DEUX DOMAINES (EXCEPTÉ AU NIVEAU IV)

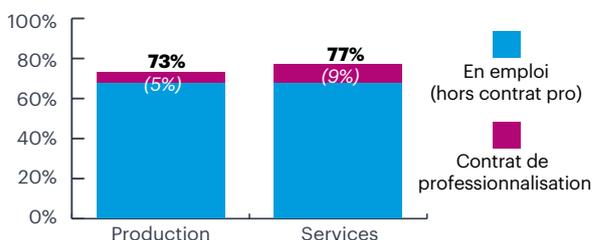
> Le taux d'emploi est plus élevé dans le domaine des Services (77%) que dans le domaine de la Production (73%). Cet écart s'explique très largement par la plus forte présence de jeunes en formation supérieure dans les Services. Ainsi, **à niveau égal, le taux d'emploi n'est pas significativement différent entre ces deux domaines, excepté au niveau IV où les jeunes sortant d'une formation de la Production s'insèrent mieux** (+3 points).

Néanmoins, dans le domaine des Services, la part de contrats de professionnalisation est plus élevée (9% soit +4 points par rapport au domaine de la Production).

> **Certains domaines de spécialité affichent des taux d'emploi plus élevés**²⁰. Toutes choses égales par ailleurs (à niveau, genre et taux d'obtention du diplôme équivalents), les apprentis ayant suivi une formation liée

aux *Services aux personnes* présentent une probabilité plus importante d'être en emploi relativement à ceux ayant été formés dans le domaine de la *Mécanique, électricité, électronique*. À l'inverse, les apprentis formés aux *Services à la collectivité* et à *'Agriculture, pêche, forêt et espaces verts* rencontrent plus de difficultés à s'insérer professionnellement.

Figure 7 : Taux d'emploi des sortants selon le domaine de formation



18 Cf. Annexe 5 : Nomenclature des Spécialités de Formation (NSF) en 17 postes.

19 Voir aussi l'encadré relatif aux facteurs déterminants de l'accès à l'emploi et l'Annexe 4.

20 Voir aussi Annexe 4 : Régression logistique.

> L'OBTENTION DU DIPLÔME EST UN ATOUT MAJEUR POUR S'INSÉRER DANS LA VIE ACTIVE



Attention

Les commentaires suivants portent seulement sur une partie de la population en apprentissage (les jeunes ne poursuivant pas d'études et ayant répondu à l'enquête). Par conséquent, les taux de diplômés ne reflètent pas les taux de réussite aux examens. (Taux de réponse à la question sur l'obtention du diplôme : 97%).

Parmi les répondants, 84% des sortants d'apprentissage ont obtenu leur diplôme : 81% des sortants du domaine de la Production et 87% du domaine des Services.

La part des diplômés atteint 95% dans les niveaux I et II, entre 78% et 83% pour les niveaux III, IV et V.

La **réussite au diplôme est nettement plus élevée lorsque l'orientation professionnelle a été choisie** : le taux de diplômés des jeunes ayant choisi leur formation est supérieur de 23 points de celui des jeunes qui ne l'ont pas choisie.

L'obtention du diplôme préparé a un **impact direct sur le taux d'emploi** à tous les niveaux et quel que soit le domaine de spécialité de formation.

> Un atout à tous les niveaux de formation

Quel que soit le niveau de formation, le fait d'obtenir le diplôme préparé augmente la chance de trouver un emploi. Globalement, **l'écart entre le taux d'emploi des diplômés et des non diplômés est de 17 points** : 78% pour les diplômés, 61% pour les non diplômés.

L'écart se réduit à mesure que le niveau de formation s'élève :

■ L'écart est le plus important au niveau V : au 1^{er} février 2017, 68% des diplômés de niveau V sont en emploi tandis que cette part atteint seulement 44% pour les non diplômés, soit un écart de 24 points.

■ Les niveaux III et IV présentent des taux d'emploi variant respectivement de 12 et 10 points entre les diplômés et les non diplômés.

> **Un atout quel que soit le domaine de formation**
À domaine de spécialité égal, le taux d'emploi des diplômés reste toujours supérieur à celui des non diplômés.

L'écart entre le taux d'emploi des diplômés et des non diplômés est de 17 points pour les formations de la Production comme pour celles des Services.

Les écarts de taux d'emploi entre les diplômés et les non diplômés sont importants dans deux domaines de spécialité caractérisés par une part élevée de formations secondaires (niveau IV et V) et une part élevée de jeunes non diplômés :

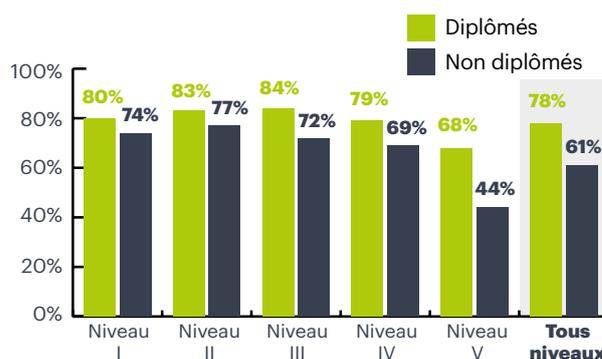
■ *Génie civil, construction, bois* (22 points d'écart ; 84% sortent d'une formation secondaire ; 24% sortent non diplômés),

■ *Services aux personnes* (20 points d'écart ; 86% sortent d'un niveau IV ou V ; 18% sortent non diplômés).

Un écart important est également observé dans le domaine de la *Communication et information* (22 points d'écart) qui compte peu de non diplômés (40 jeunes soit 7% des sortants de ce domaine).

À l'inverse, le domaine de spécialité *Agriculture, pêche, forêt et espaces verts* présente un écart faible (5 points) entre le taux d'emploi des diplômés et celui des non diplômés.

Figure 8 : Taux d'emploi selon l'obtention du diplôme



> LES TITULAIRES D'UN PERMIS DE CONDUIRE S'INSÈRENT MIEUX

Être titulaire d'un permis de conduire est un avantage pour accéder à l'emploi : 28 points séparent le taux d'emploi des jeunes selon qu'ils en sont ou non titulaires. L'écart du taux d'emploi est particulièrement important pour les sortants d'un niveau V (26 points) ou d'un niveau IV (24 points), quel que soit l'âge des jeunes²¹.

Deux domaines de spécialité caractérisés par une part importante de formations du secondaire présentent de

forts écarts : *Génie civil, construction, bois* et *Mécanique, électricité, électronique* (respectivement 31 et 28 points). Le domaine de *Agriculture, pêche, forêt et espaces verts* se distingue également avec un écart de 39 points entre les titulaires et non titulaires d'un permis.

Toutes choses égales par ailleurs, avoir obtenu un permis de conduire favorise considérablement l'accès à l'emploi des apprentis²².

21 Pour les sortants de niveau V, l'écart s'étend de 17 points pour les jeunes âgés de 18/19 ans à 36 points pour les jeunes âgés de 20/21 ans. Pour les sortants de niveaux IV, l'écart est de 28 points pour les jeunes de 18/19 ans et de 21 points pour les 20/21 ans.

22 Voir l'encadré relatif aux facteurs déterminants de l'accès à l'emploi et l'Annexe 4.

> UNE INSERTION BIEN MEILLEURE POUR LES JEUNES AYANT CHOISI LEUR ORIENTATION

91% des jeunes ont choisi leur orientation. Les jeunes sortants d'une formation de niveau III et V affichent des taux d'orientation choisis moins élevés (respectivement 89% et 88%).

Les jeunes formés dans le domaine des *Services aux personnes* déclarent un peu plus souvent avoir choisi leur orientation (93%).

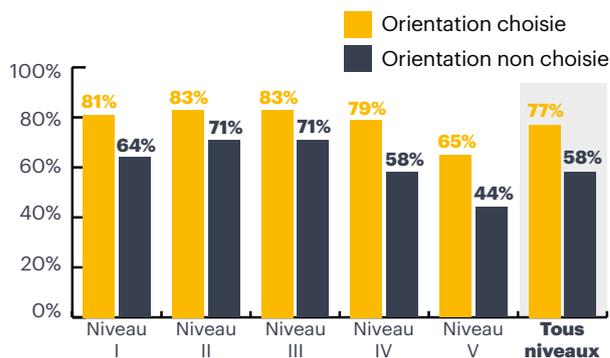
À tous les niveaux de formation et quel que soit le domaine de spécialité, le fait d'avoir choisi son orientation augmente très fortement la chance d'accéder à un emploi.

Globalement, 19 points séparent le taux d'emploi des jeunes ayant choisi leur orientation de ceux qui ne l'ont pas choisie (77% pour les premiers, 58% pour les seconds).

L'écart est **plus marqué aux niveaux V et IV** (respectivement 22 points et 21 points). À l'inverse, les niveaux II et III présentent les écarts les moins élevés avec des taux d'emploi variant respectivement de 12 et 11 points selon que l'orientation a été choisie ou non²³.

L'écart entre le taux d'emploi des jeunes ayant choisi leur orientation et de ceux qui ne l'ont pas choisie est de 21 points pour les formations de la Production et de 16 points pour les formations des Services.

Figure 9 : Taux d'emploi selon le choix de l'orientation



L'écart est significativement plus important pour les sortants d'une formation du *Génie civil, construction, bois* : un taux d'emploi de 75% pour les jeunes dont l'orientation a été choisie, 43% pour les jeunes qui n'ont pas choisi cette orientation, soit un écart de 32%.

90% DES JEUNES ENTRÉS DANS LA VIE ACTIVE SONT SATISFAITS DE LEUR FORMATION

Les apprentis sortant d'une formation de niveau III sont les moins satisfaits (87%) de la formation suivie tandis que les sortants des niveaux I et IV sont les plus satisfaits (respectivement 94% et 92%).

Les sortants occupant un emploi au 1^{er} février 2017 se déclarent plus souvent satisfaits que ceux n'ayant

pas d'emploi (+4 points).

L'écart du taux de satisfaction entre les jeunes en emploi et ceux sans emploi se réduit à mesure que le niveau de formation augmente : de 5 points pour les niveaux V à 2 points pour les niveaux I et II.

LES FACTEURS DÉTERMINANTS DE L'ACCÈS À UN EMPLOI

Les résultats précédents ont mis en évidence qu'un certain nombre de facteurs (niveau et spécialité de formation, genre, réussite au diplôme, département d'habitation, être titulaire du permis de conduire ou avoir choisi son orientation), pris séparément, avaient une incidence sur le fait d'être en emploi 7 mois après la fin de la période d'apprentissage. Toutefois, les méthodes statistiques utilisées jusqu'à présent ne permettent pas d'identifier **simultanément** le rôle de chacune des variables.

Une méthode statistique plus complexe²⁴ (modèle de régression logistique) permet de mesurer les effets propres de chaque variable relativement à une situation de référence.

L'individu de référence est un homme diplômé de niveau IV qui a choisi son orientation, du groupe de spécialité Mécanique, électricité, électronique, résidant en Isère 7 mois après la fin de ses études et titulaire du permis de conduire.

Le modèle permet par exemple de neutraliser l'effet structurel du niveau de formation plus élevé des filles sur le taux d'emploi de ces dernières, ou l'effet structurel du niveau de formation plus élevé des sortants de certaines spécialités de formation.

> Principaux résultats

Tous les facteurs testés ont une influence significative sur l'accès à l'emploi 7 mois après la fin des études.

■ Les sortants d'une **formation de niveau supérieur** ont, toutes choses égales par ailleurs, une plus grande probabilité d'être en emploi que les sortants de niveau IV. À l'inverse, entrer dans la vie active après une formation de niveau V réduit considérablement

les chances d'être en emploi par rapport à ces derniers.

■ Ne pas avoir **obtenu son diplôme** augmente fortement le risque d'être sans emploi.

■ Ne pas avoir **choisi son orientation** limite considérablement les chances d'accéder à un emploi.

■ **Être titulaire du permis de conduire** augmente la probabilité d'être en emploi.

■ Les différences sont également importantes selon les territoires (le lieu de résidence). Toutes choses égales par ailleurs, le fait de résider en **Haute-Savoie** et en **Savoie**, dans le **Rhône** ou le **Cantal** augmente les chances d'accéder à un emploi. À l'inverse, la probabilité d'accéder à un emploi est plus faible pour les jeunes résidant dans l'Allier, l'Ardèche ou le Puy-de-Dôme.

■ Les chances de trouver un emploi sont plus élevées pour les sortants d'une formation dans le domaine des **Services aux personnes**, tandis que les sortants des spécialités relatives aux *Services à la collectivité et à l'Agriculture, pêche, forêt et espaces verts* ont une plus faible probabilité d'accéder à un emploi (sont citées les spécialités qui possèdent des effectifs suffisamment importants).

■ Toutes choses égales par ailleurs, **les hommes ont plus de chance d'être en emploi** 7 mois après leur sortie de formation **que les femmes**.

Voir > **ANNEXE 4** <

Chapitre 3 Qualité de l'emploi à 7 mois

Cette partie présente la situation des 9 819 répondants **en emploi** au 1^{er} février 2017, soit 7 mois après leur sortie **d'une année terminale** de formation.

Elle inclut les jeunes ayant signé un **contrat de professionnalisation** et ceux effectuant un **Service civique ou du volontariat**²⁵. En revanche, les jeunes sans emploi ou poursuivant leurs études (voie scolaire ou apprentissage) et ceux sortis avant l'année terminale (en cours de cursus) ne sont pas pris en compte dans le champ d'analyse ci-dessous.



Attention

Le questionnaire IPA a changé cette année ; les regroupements utilisés pour le statut de l'emploi sont détaillés en Annexe 1.

> 52% DES APPRENTIS OCCUPENT UN EMPLOI DURABLE À 7 MOIS

7 mois après leur sortie de formation, **52% des répondants occupent un emploi durable**²⁶, **38% occupent un emploi à durée déterminée**²⁷, **9% un contrat de professionnalisation** et **1% un autre contrat**.

> Davantage d'emploi durable pour les hommes



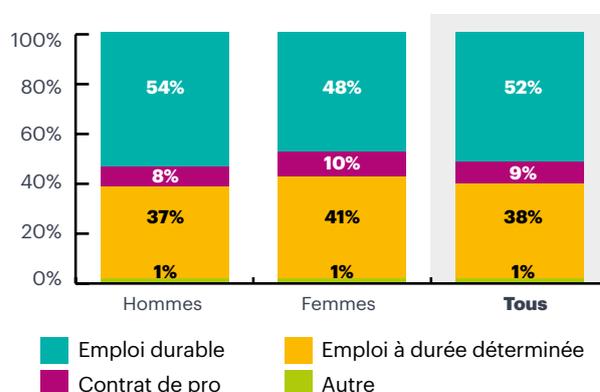
Les hommes occupent plus souvent un emploi durable que les femmes

(+6 points). À niveau et spécialité de formation équivalents, les femmes ont en effet plus de difficultés à accéder à un emploi durable.

Elles sont en revanche plus nombreuses à occuper un contrat de professionnalisation (+2 points).

Les hommes travaillent davantage en intérim (+5 points).

Figure 10 : Statut d'emploi des répondants en emploi



Au regard de l'enquête IPA 2016 en Rhône-Alpes...

Sur le champ restreint des sortants d'une année terminale de formation, la part de l'emploi durable est en baisse pour les sortants de niveau I, II et V (respectivement -3 points, -5 points et -3 points) tandis qu'elle est en légère augmentation aux niveaux III et IV. Tous niveaux confondus, **le taux d'emploi durable diminue de 1 point entre 2016 et 2017**.

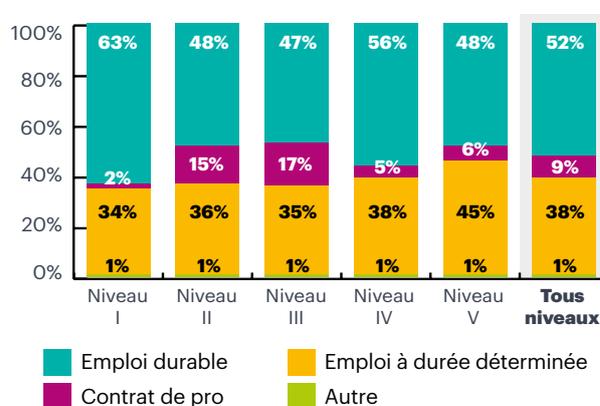
> Le statut d'emploi varie en fonction du niveau de formation préparé

■ **L'emploi durable est le plus présent pour les sortants de niveau I et IV** (63% pour le niveau I et 56% pour les niveaux IV)²⁸. Les niveaux II, III et V affichent des taux comparables (autour de 48%).

■ Les **taux de contrats de professionnalisation** sont significativement **plus élevés pour les niveaux II et III** (respectivement 15% et 17%). Pour ces niveaux, le secteur des Services enregistre les taux les plus élevés : 19% de contrats de professionnalisation au niveau II (7% dans la Production) et 25% au niveau III (11% dans la Production).

■ La part **d'emploi à durée déterminée** est plus élevée pour les apprentis de **niveau V** (45% ; 47% dans les Services et 44% dans la Production) ainsi que pour les sortants de **niveaux II** d'une formation de la Production (48% ; 30% dans les Services).

Figure 11 : Statut d'emploi par niveau de formation préparé



25 106 jeunes effectuent un Service civique ou du Volontariat soit 1% des jeunes en emploi.

26 CDI ou fonctionnaire, engagé dans l'armée, installé à son compte - Voir aussi l'Annexe 1 : Regroupements utilisés.

27 CDD, contrats d'intérim, service civique ou volontariat - Voir aussi l'Annexe 1 : Regroupements utilisés

28 Voir aussi l'Annexe 4 : Régression logistique.

> Le statut d'emploi varie en fonction de la spécialité de formation préparée

■ L'emploi durable

On observe les taux d'emploi durable **les plus importants dans les domaines de la Communication et information (59%) et des Transformations (58%)**.

À l'inverse, la part d'emploi durable est la plus faible pour les spécialités de l'Agriculture, pêche, forêt et espaces verts, des Services à la collectivité et des Spécialités pluritechnologiques de la Production (respectivement 44%, 45% et 47%).

Ces écarts s'expliquent en partie par des **différences structurelles de niveaux** de formation entre les spécialités **mais pas uniquement** : toutes choses égales par ailleurs²⁹, c'est-à-dire en neutralisant les éventuels écarts structurels, les jeunes formés dans les domaines des Spécialités pluritechnologiques de la production ont un accès plus difficile à l'emploi durable que les jeunes formés dans le domaine de la Mécanique, électricité, électronique. Les jeunes formés dans le domaine des Transformations et de la Communication et information ont à l'inverse plus de chances d'obtenir un emploi durable.

■ Les contrats de professionnalisation

Le taux de contrats de professionnalisation est globalement **plus important dans les Services que dans la Production** (+5 points). Les écarts sont particulièrement marqués aux niveaux II et III (respectivement +11 points et +14 points).

Trois domaines de spécialité se distinguent avec une part de contrats de professionnalisation élevée : *Communication et information* (15%), *Échanges et gestion* (14%), et *Spécialités pluritechnologiques de la production* (13%).

■ L'emploi à durée déterminée

Les emplois à durée déterminée sont plus présents pour les sortants des domaines de spécialité de l'Agriculture, pêche, forêt et espaces verts et des Services à la collectivité (49% chacun) et des Services aux personnes (44%).

> Le statut de l'emploi varie selon le département de résidence

■ Les taux d'**emploi durable** les plus élevés sont observés en Haute-Loire (57% ; +5 points par rapport à la moyenne des apprentis en emploi), hors Auvergne-Rhône-Alpes (55%) et en Haute-Savoie (54%).

■ Une part plus élevée de jeunes en **contrat de professionnalisation** est observée dans le Rhône (13%, +4 points par rapport à la moyenne des apprentis en emploi).

■ La part d'apprentis en **emploi à durée déterminée** est plus importante dans le Cantal (47%), dans l'Allier (44%) et dans la Drôme (43%, 38% pour l'ensemble des apprentis en emploi).

> DAVANTAGE DE TEMPS PARTIEL POUR LES FEMMES ET LES JEUNES ISSUS DES NIVEAUX DE FORMATION LES MOINS ÉLEVÉS

> **93% des répondants en emploi occupent un poste à temps plein** (Taux de réponse à la question sur le temps de travail : 98%).

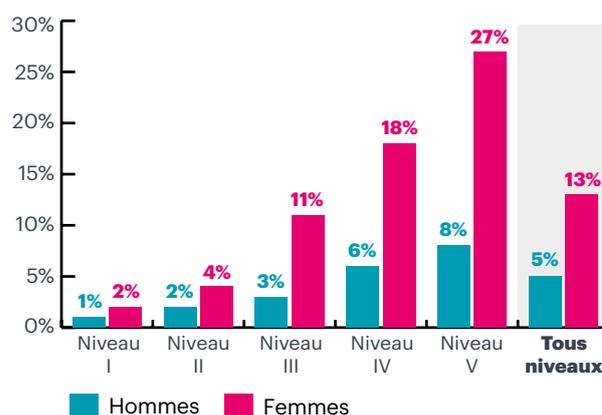
La part des emplois à temps partiel augmente au fur et à mesure que le niveau de formation diminue : 12 points séparent le niveau I (2%) du niveau V (13%).

> **La part des répondants occupant un emploi à temps partiel est significativement plus importante dans le domaine des Services** (11%) que dans celui de la Production (5%). Plus précisément, c'est dans le domaine de spécialité des Services aux personnes que la part des temps partiels est particulièrement élevée : 21% des jeunes en emploi occupent un emploi à temps partiel.

> **Les femmes, très présentes dans le secteur des Services (58%), occupent plus souvent un emploi à temps partiel, à tous les niveaux de formation**

 Les écarts hommes/femmes³⁰ se réduisent toutefois quand le niveau de formation s'accroît : de 19 points pour les sortants de niveau V à 7 points pour les sortants de niveau III. Les niveaux I et II ne présentent pas d'écart significatif

Figure 12 : Part des emplois à temps partiel par niveau de formation et genre



29 Voir Annexe 4 : Régression logistique

30 Les écarts cités peuvent légèrement différer avec le graphique en raison des arrondis.

> 44% DES JEUNES EN EMPLOI TRAVAILLENT DANS L'ENTREPRISE DE LEUR APPRENTISSAGE

> Cette première expérience dans l'entreprise favorise l'accès à l'emploi durable

Tous niveaux confondus et à chaque niveau de formation, **l'accès à un emploi durable est plus élevé pour les jeunes qui ont réalisé leur apprentissage dans leur entreprise d'embauche** (l'écart est de 24 points pour le niveau III) ; le niveau I fait exception et se démarque avec un taux d'emploi durable nettement plus important pour les jeunes embauchés dans une autre entreprise (+17 points)³¹.

Ce constat est confirmé toutes choses égales par ailleurs, c'est-à-dire à niveau et spécialité de formation, genre, choix de l'orientation et réussite au diplôme équivalents³².

> Plusieurs facteurs influent sur le maintien dans l'entreprise après l'apprentissage³³

Toutes choses égales par ailleurs, les facteurs suivants sont déterminants :

■ Le niveau de formation

La part d'apprentis maintenus dans l'entreprise après l'apprentissage est variable selon le niveau de formation : les jeunes sortant d'une formation de niveau V et III sont moins souvent maintenus dans l'entreprise que les sortants de niveau IV (respectivement 40%, 42% et 48%).

Les taux de maintien les plus élevés sont observés pour les sortants d'un DCG (Diplôme de Comptabilité Générale), d'un BP (Brevet Professionnel) ou d'un Bac Pro (respectivement 51%, 50% et 47%). À l'inverse, ces taux sont les plus faibles pour les sortants d'un Grade de Master, d'un Titre Certifié de niveau II, d'un DUT ou d'un CAP (respectivement 32%, 35%, 38% et 39%).

■ Le secteur de formation

Le maintien dans l'entreprise après l'apprentissage est plus fréquent suite à une formation de la Production que suite à une formation des Services aux niveaux I, III et IV (respectivement +7 points, +5 points et +8 points).

De façon plus détaillée, les sortants de formation des groupes de spécialité **Communication et information, Agriculture, pêche, forêt et espaces verts, Transformations** et dans une moindre mesure **Services aux personnes** ont moins de chances d'être maintenus dans l'entreprise dans laquelle ils ont réalisé leur apprentissage que les apprentis formés en *Mécanique, électricité, électronique*.

Voir > **ANNEXE 10** < pour les tableaux détaillés

Figure 13 : Taux d'emploi durable selon l'entreprise d'embauche

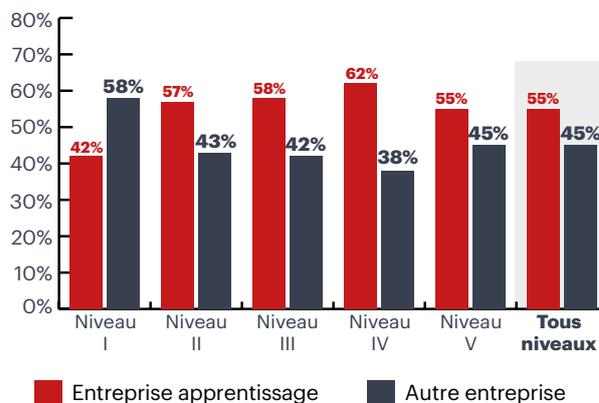
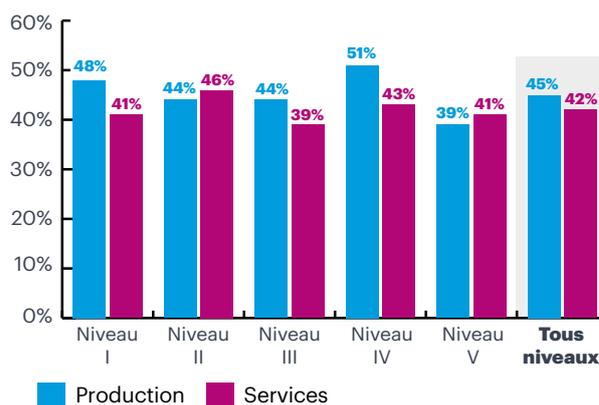


Figure 14 : Taux de maintien dans l'entreprise après l'apprentissage



■ Le genre

Par rapport aux femmes, les **hommes sont plus souvent embauchés** dans l'entreprise de leur apprentissage, toutes choses égales par ailleurs.

■ Choix de l'orientation

Les jeunes n'ayant **pas choisi leur orientation** sont **moins souvent recrutés** par leur entreprise d'apprentissage que ceux l'ayant choisie.

31 Les écarts cités peuvent légèrement différer avec le graphique en raison des arrondis.

32 Cf. Annexe 4

33 Cf. Annexe 10.

LES FACTEURS DÉTERMINANTS DE L'ACCÈS À UN EMPLOI DURABLE

Les résultats précédents ont mis en évidence qu'un certain nombre de facteurs (niveau et spécialité de formation, genre, etc.), pris séparément, avaient une incidence sur l'accès à un emploi durable. Toutefois, ces résultats statistiques utilisés jusqu'à présent ne permettent pas d'identifier **simultanément** le rôle de chacune des variables.

Une méthode statistique plus complexe³⁴ (modèle de régression logistique) permet de mesurer les effets propres de chaque variable relativement à une situation de référence.

Ici, nous avons choisi comme **individu de référence** : un **homme, diplômé de niveau IV qui a choisi son orientation, de la spécialité Mécanique, électricité, électronique, exerçant le métier pour lequel il a été formé, qui n'est pas embauché dans l'entreprise de son apprentissage.**

Le modèle permet notamment de neutraliser l'effet structurel du niveau de formation plus élevé des sortants de certaines spécialités de formation.

> Principaux résultats

Plusieurs facteurs influent significativement sur l'accès à un emploi durable.

■ Le **niveau d'études** est un facteur déterminant de l'accès à l'emploi durable. Les sortants de formation de niveau I, toutes choses égales par ailleurs, sont avantagés. En revanche, les sortants de formation des niveaux II, III et V ont moins de chances d'occuper un emploi durable que les sortants de niveau IV.

■ La probabilité d'être en emploi durable est **plus faible pour les femmes que pour les hommes**, toutes choses égales par ailleurs.

■ Plusieurs groupes de **spécialité de formation** ont un effet significatif. Ainsi, les jeunes formés dans les groupes de spécialité **Transformations et Communication et information ont, toutes choses égales par ailleurs, plus de chances d'obtenir un emploi durable** que les apprentis formés en *Mécanique, électricité et électronique*. À l'inverse, les jeunes sortant d'une formation des **Spécialités pluritechnologiques de la production ont moins de chances** d'occuper un emploi durable (seuls les domaines possédant des effectifs suffisants sont commentés)³⁵.

■ Toutes choses égales par ailleurs, **être embauché dans l'entreprise de l'apprentissage augmente** la probabilité d'occuper un emploi durable, 7 mois après la sortie.

■ Enfin, lorsqu'il existe un **lien entre la formation suivie et l'emploi occupé**, l'accès à l'emploi durable est facilité.

Voir > ANNEXE 4 <

34 Cf. Annexe 4 : Régression logistique.

35 Les groupes de spécialité Mathématiques et sciences et Sciences humaines et droit comptent respectivement 62 et 51 jeunes formés en emploi.

> 83% DES APPRENTIS FORMÉS EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES Y TRAVAILLENT

Sept mois après leur sortie du système éducatif, **83% des jeunes en emploi exercent leur activité professionnelle en Auvergne-Rhône-Alpes**. Près de 2% des jeunes en emploi formés dans un CFA de la région travaillent à l'étranger.

> La mobilité géographique³⁶ des jeunes s'accroît avec le niveau de formation.

90% des sortants d'une formation de niveau IV et V trouvent un emploi en Auvergne-Rhône-Alpes. Près des 2/3 d'entre eux travaillent dans le même département que celui du site de formation (66% pour les sortants de niveau V et 61% de niveau IV). Au niveau I, 55% des jeunes travaillent dans la région et 28% dans le même département.

> Tous niveaux confondus, la proportion d'hommes et de femmes qui partent travailler hors région ou qui changent de département est équivalente. Mais ces taux sont largement liés à la plus forte présence de femmes dans les formations supérieures. Ainsi, **à niveau égal, les hommes sont plus mobiles que les femmes**, plus particulièrement aux niveaux II et III (+8 points et +3 points pour les hommes travaillant hors région).

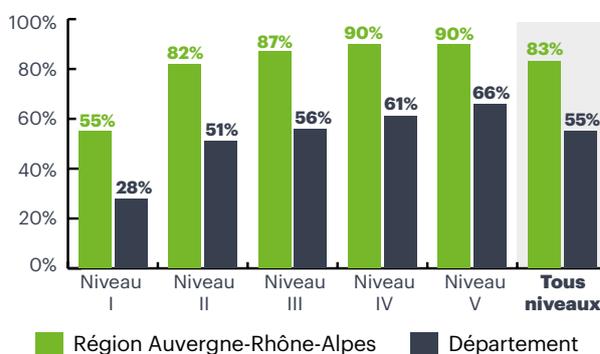
> Parmi les jeunes en emploi qui ont déménagé et changé de département après la formation, 66% l'ont fait pour **raisons professionnelles**, les femmes moins souvent que les hommes (respectivement 59% et 70%). **57% des changements de département pour raisons**

professionnelles concernent les sortants de formations de niveaux I ou II.

> 55% des répondants en emploi travaillent dans le département dans lequel ils ont été formés.

Le département pour lequel les jeunes connaissent le moins la mobilité est la Haute-Savoie : 73% des jeunes formés dans ce département y travaillent au 1er février 2017. À l'inverse, 63% des jeunes formés en Ardèche et 56% des jeunes formés en Haute-Loire changent de département pour trouver un emploi. Les jeunes formés dans la Drôme et la Loire sont également plus mobiles : près de la moitié d'entre eux sont employés dans un autre département (respectivement 54% et 51%).

Figure 15 : Part des jeunes travaillant sur le même territoire que leur lieu de formation



ZOOM SUR LA MOBILITÉ DES APPRENTIS

Du lieu de résidence avant l'entrée en apprentissage vers le lieu de formation

> 8% des apprentis formés en Auvergne-Rhône-Alpes sont originaires d'une autre région

Parmi les apprentis en année terminale d'une formation suivie dans un CFA en Auvergne-Rhône-Alpes, 8% résidaient dans une autre région avant de débiter la formation, soit 1 976 jeunes. Ces apprentis proviennent essentiellement des **régions limitrophes** (Bourgogne-Franche-Comté, Occitanie et Provence-Alpes-Côte-D'azur) ainsi que de la région Ile-de-France.

La part des apprentis originaire d'une autre région est **croissante avec le niveau de formation**.

> Un quart des apprentis inscrits en année terminale d'un CFA en Auvergne-Rhône-Alpes sont originaires d'un autre département de la région

Le département du **Rhône attire de nombreux jeunes** de la région : 1 879 jeunes originaires d'un autre département de la région viennent s'y former. Ces apprentis représentent 27% des inscrits en année terminale dans un CFA du Rhône et sont principalement originaires de l'Isère et de l'Ain.

D'autres flux, moins importants en termes d'effectifs, sont observés entre départements limitrophes : Drôme / Ardèche, Drôme / Isère, Allier / Puy-de-Dôme, Haute-Loire / Loire et entre les 2 Savoie.

Du lieu de formation vers le lieu de travail

> 83% des apprentis formés en Auvergne-Rhône-Alpes y travaillent

Pour autant, on dénombre de nombreuses **mobilités intra-régionales**. En effet, parmi les apprentis sortis en 2016 travaillant en Auvergne-Rhône-Alpes en 2017, 34% travaillent dans un département différent de celui où ils ont été formés soit 2 644 jeunes.

Par départements

■ Les flux les plus importants concernent le département du **Rhône** dont les effectifs en formation sont nombreux (28% des apprentis formés en Auvergne-Rhône-Alpes et y travaillant) principalement avec les départements de l'Isère, de l'Ain, et de la Loire : 656 jeunes formés dans un CFA du Rhône travaillent dans un autre département de la région et 573 jeunes formés dans un autre département de la région viennent travailler dans le Rhône.

■ Les apprentis formés en **Isère** vont également travailler dans la Drôme, en Savoie ou en Haute-Savoie.

■ On observe des flux dans les deux sens entre les **Savoie** ainsi qu'entre l'**Allier** et le **Puy-de-Dôme**.

■ Enfin, une partie des apprentis formés dans la **Drôme** vont travailler en Ardèche.

36 L'analyse de la mobilité géographique est réalisée en comparant, à différents niveaux géographiques, le lieu du site de formation des apprentis avec celui de l'entreprise d'embauche 7 mois après la sortie.

> **17% des apprentis formés en Auvergne-Rhône-Alpes trouvent un emploi hors territoire régional**

1 606 apprentis formés en Auvergne-Rhône-Alpes en 2015-2016 travaillent hors de la région au 1^{er} février 2017. Ces apprentis partent essentiellement travailler dans les **régions limitrophes** (principalement Bourgogne-Franche-Comté, Occitanie et Provence-Alpes-Côte-D'azur). La région **Ile de France** est également une destination privilégiée, notamment

pour les sortants d'une formation dans les *Échanges et Gestion* qui représentent 60% des apprentis de la région trouvant un emploi en Ile de France.

Ces jeunes sortent plus souvent d'une formation de niveau I et II (54% ; 23% pour les répondants en emploi en Auvergne-Rhône-Alpes).

Voir > **ANNEXE 9** <

> ANALYSE DU LIEN FORMATION-EMPLOI

La cohérence entre l'emploi occupé et la formation suivie peut être considérée comme un indicateur de réussite de l'insertion professionnelle.

Il s'agit d'apprécier si le métier exercé par le jeune est en lien avec la formation suivie en termes de spécialité et en termes de niveau.

Le lien entre la formation suivie et l'emploi exercé peut être **mesuré de deux manières différentes** :

- D'une part, en comparant pour chaque apprenti, le diplôme préparé à l'emploi occupé déclaré dans l'enquête³⁷. Pour ce faire, une recodification³⁸ de ces informations a été réalisée à l'aide de la nomenclature nationale des FAP (Familles Professionnelles) agrégées en DM (Domaines de Métiers).

- D'autre part, à partir de la perception des jeunes³⁹ de l'adéquation entre le métier exercé et la formation suivie en termes de niveau de diplôme et de spécialité.

La première méthodologie permet une analyse **plus fine et plus nuancée** de la relation formation-emploi avec la notion de « domaine de métier proche ». Une même formation peut en effet mener à des métiers appartenant à des domaines différents, mais proches du point de vue des compétences à mobiliser.

Les résultats ci-dessous s'appuient sur les deux approches.

> **90% des apprentis en emploi exercent un métier dans un domaine en lien avec leur formation**

Sept mois après la fin de l'apprentissage, 81% des apprentis occupent un emploi dans un domaine de métier similaire à leur domaine de formation et 9% occupent un emploi dans un domaine proche.

Ce résultat est corroboré par la perception des jeunes puisque 82% estiment que la spécialité de l'emploi occupé correspond à la celle de la formation préparée.

> **Des disparités selon les spécialités de formation**

Les domaines pour lesquels les jeunes trouvent le plus fréquemment un emploi en lien avec leur formation concernent des **professions réglementées**, des professions requérant un **niveau de formation élevé** et/ou des **compétences techniques pointues** (par exemple, l'informatique).

Le lien formation-emploi est le plus fort (domaines similaires et proches) pour les sortants des domaines suivants :

- *Banques et assurances* : 98% des sortants en emploi occupent un emploi dans un domaine similaire ou proche,
- *Ingénieurs et cadre de l'industrie* : 98%,
- *Informatique et télécommunication* : 97%,
- *Santé, action sociale, culturelle et sportive* : 95%,
- *Gestion, administration des entreprises* : 94%.

La perception des jeunes recoupe ces résultats dans la plupart des cas. Les domaines de métiers « proches » sont souvent perçus par les jeunes comme des débouchés « normaux » de la formation qu'ils ont suivie.

> **Des passerelles fortes entre certains domaines de métiers**

Certaines compétences peuvent être mobilisées dans plusieurs domaines de métiers. Les principales passerelles entre les domaines sont :

- Entre le Bâtiment, travaux publics et les Transports, logistique et tourisme : les conducteurs routiers trouvent des débouchés dans les deux domaines.

- Entre le Bâtiment, travaux publics et l'Agriculture, marine et pêche : les paysagistes travaillent dans ces deux domaines.

- Entre la Maintenance et les autres domaines de la Production : de nombreuses opérations de maintenance sont réalisées directement par les opérateurs de production. Inversement, les connaissances acquises et les compétences développées par les jeunes formés dans les domaines de la Production, notamment en Électricité, électronique, sont utiles dans le domaine de la maintenance (par exemple, réparation ou entretien d'appareils ménagers).

- Entre les Industries de process et les Études et recherche : par exemple, de nombreux techniciens des domaines de la chimie ou de la pharmacie travaillent ensuite dans des laboratoires.

- Entre l'Artisanat et l'Hôtellerie, restauration, alimentation : de nombreux jeunes se forment comme artisan (pâtissier, boulanger, cuisinier...) puis exercent ce même métier mais avec un statut de salarié. Ce phénomène explique en grande partie les 56% de jeunes formés dans l'artisanat occupant un métier proche.

- Entre le Commerce et les Banques et assurances, la Gestion administration des entreprises et la Communication, information, art et spectacle : de nombreuses formations dans le Commerce, notamment les grandes écoles, forment des jeunes dont le profil peut ensuite intéresser d'autres domaines (par exemple, gestionnaire de clientèle) ou sont au croisement sur plusieurs domaines (par exemple l'informatique ou le marketing).

37 Réponses à la question 4 : « Quel métier exercez-vous ? ».

38 Cf. Annexe 7 et 7 bis : Nomenclature nationale des Familles Professionnelles (FAP) et tableau détaillé du lien formation-emploi par domaine de métier.

39 Cf. Annexe 13 : Question 6 du nouveau questionnaire et Cf. Annexe 7 bis.

> **17% des apprentis en emploi estiment que la qualification du métier qu'ils exercent ne correspond pas au niveau de la formation suivie**

Pour la quasi-totalité de ces situations, le décalage perçu par les jeunes entre le niveau de la formation suivie et la qualification de l'emploi occupé est défavorable. On parle alors de **déclassement**.

À partir de la perception des jeunes et du rapprochement entre les métiers déclarés et les formations suivies, on peut identifier plusieurs types de situations :

■ **Des emplois moins qualifiés**

Les fonctions d'assistant, de technicien ou de consultant « junior » sont parfois considérées par les jeunes comme de niveau différent de celui de leur formation. De la même manière, des jeunes apprentis formés aux métiers de technicien dans le domaine de la Production exercent comme ouvrier.

En général, emploi et formation appartiennent au même domaine de spécialité et ces jeunes sortent souvent d'une formation de niveau supérieur.

Par exemple :

> 20% des jeunes en emploi sortant d'une formation de niveau I de la famille professionnelle *Cadres commerciaux* et *technico-commerciaux* s'estiment déclassés : plus de la moitié exercent dans la catégorie *Employé* ou *Profession intermédiaire* et les deux tiers occupent un emploi durable.

> 33% des jeunes en emploi sortant d'une formation de niveau III de la famille professionnelle *Techniciens et agents de maîtrise du bâtiment* et des *travaux publics* estiment occuper un emploi moins qualifié : 2/3 sont ouvriers dans le BTP ;

> De même que 28 % des sortants d'une formation de niveau III de la *Maîtrise des magasins* et *intermédiaires du commerce* : plus de la moitié d'entre eux exercent comme vendeurs.

■ **Des emplois peu ou pas qualifiés**

Parmi les jeunes déclarant ne pas occuper un emploi en concordance avec leur niveau de formation, certains exercent des métiers nécessitant peu ou pas de qualification. Ces emplois sont souvent sans lien direct avec la spécialité du diplôme préparé et s'apparentent à un « job alimentaire ».

Ces jeunes sortent souvent d'une formation de niveau V et occupent fréquemment un emploi dans les domaines du commerce, de la logistique et, à un degré moindre, de l'hôtellerie-restauration. Ces domaines proposent en effet un accès à des métiers à faible niveau de qualification voire sans qualification. Par exemple :

> 31% des *Ouvriers qualifiés du second oeuvre du bâtiment* déclarent ne pas occuper un emploi en concordance avec le niveau de la formation suivie : pour les deux tiers d'entre eux, la spécialité du métier n'a pas de lien avec la formation (livreur, barman, manutentionnaire, etc.).

> 25% des *Artisans et ouvriers artisanaux* estiment occuper un emploi de niveau de qualification différent de la formation suivie : 80% d'entre eux occupent un emploi sans lien avec la spécialité du diplôme préparé (vendeur, livreur, employé polyvalent de restauration, manutentionnaire, etc.) ;

> De même que 23% des sortants d'une formation de niveau V de la famille professionnelle des *Cuisiniers* : la moitié exercent un métier différent dans le même domaine (serveur, plongeur, commis, employé polyvalent de la restauration), l'autre moitié occupe un emploi dans un autre domaine comme le *Commerce* ou les *Transports, logistique et tourisme*.

■ **Des métiers en lien avec le tourisme**

L'interrogation des jeunes sur leur situation au regard de l'emploi ayant lieu au 1^{er} février, une partie des sortants de formation occupe un emploi en lien avec le tourisme d'hiver (agent des remontées mécaniques, skiman, vendeur, employé de restauration ou d'hôtellerie dans les stations de ski, etc.). Ces emplois sont très majoritairement en contrat à durée déterminée. Les jeunes sont issus de niveau de formation variés.

> **Environ 10% des apprentis en emploi estiment ne pas occuper un emploi correspondant à leur formation, ni en termes de niveau, ni en termes de spécialité**

Ils présentent les caractéristiques suivantes :

- 31% de non diplômés (13% de non diplômés pour l'ensemble des jeunes en emploi),
- 19% n'ont pas le permis (12%),
- 40% ont suivis une formation de niveau V (24%),
- 10% sont en emploi dans leur entreprise d'apprentissage (44%),
- 76% déclarent avoir choisi leur orientation (93%).

Les métiers exercés appartiennent souvent à des familles professionnelles nécessitant peu de qualification, telles que :

- Ouvriers qualifiés de la manutention,
- Agents d'entretien,
- Ouvriers qualifiés ou non des industries de process,
- Caissiers, employés de libre-service,
- Vendeurs,
- Professionnels de l'action culturelle, sportive et surveillants,
- Employés et agents de maîtrise de l'hôtellerie et de la restauration.

Notons que 16% de ces emplois sont occupés à temps partiel (8% pour l'ensemble des jeunes en emploi) et 60% sont des emplois à durée déterminée (38% pour l'ensemble).

Chapitre 4 Les sortants sans emploi

Cette partie analyse la situation des **3 289 répondants sortant d'une année terminale de formation sans emploi au 1^{er} février 2017**, soit 25% des apprentis entrés dans la vie active. Parmi eux, 2 572 déclarent être à la recherche d'un emploi et 468 déclarent ne pas rechercher d'emploi. 249 jeunes sont en stage de formation professionnelle continue.

> LES JEUNES À LA RECHERCHE D'UN EMPLOI MULTIPLIENT LES DÉMARCHES



Attention

Les analyses sont réalisées à partir d'une question à choix multiples. Ainsi, un répondant peut se prononcer sur plusieurs propositions (d'où un total supérieur à 100%).

> Les 2 572 jeunes (20% des répondants) à la recherche d'un emploi sont actifs dans leurs prospections.

Les sortants à la recherche d'un emploi privilégient en premier lieu l'inscription à Pôle Emploi (94%). Ils ont également recours à Internet et aux réseaux sociaux (61%) et aux candidatures spontanées (61%). Un peu moins de la moitié (46%) des jeunes font intervenir des relations personnelles et 45% sont inscrits dans une agence d'intérim.

> Le nombre de démarches effectuées pour trouver un emploi augmente légèrement avec le niveau de la formation préparée.

Selon le niveau de formation, plusieurs spécificités sont à remarquer :

■ Les jeunes de niveau V sont plus souvent en contact avec une **mission locale ou un service d'aide à l'insertion**.

■ En revanche, les jeunes de niveau V sont proportionnellement moins nombreux à utiliser **Internet et les réseaux sociaux** (53%) et ils font moins souvent intervenir des **relations personnelles** (37%). À l'inverse, les jeunes de niveaux I et II ont plus souvent recours à ce type de démarches.

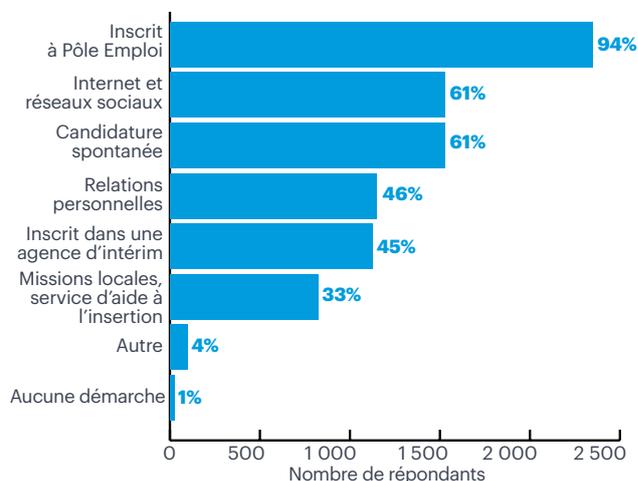
■ D'une manière générale, **plus le niveau est élevé, plus les jeunes utilisent Internet et les réseaux sociaux** (33 points séparent le niveau V du niveau I), **plus souvent ils font intervenir des**

relations personnelles (25 points séparent le niveau V du niveau I) et ils ont **plus fréquemment recours aux candidatures spontanées** (19 points d'écart entre les niveaux V et I).

■ Les jeunes de niveaux III sont plus souvent inscrits dans une **agence d'intérim** (58%).

L'utilisation d'Internet et des réseaux sociaux et le recours aux candidatures spontanées sont plus fréquents pour les jeunes sortant d'une formation du domaine des Services (respectivement +13 et +9 points) tandis que l'inscription dans une agence d'intérim est plus courante pour les jeunes sortant d'une formation du domaine de la Production (11 points).

Figure 16 : Démarches de recherche d'emploi des répondants sans emploi



> LES RAISONS ÉVOQUÉES PAR LES PERSONNES SANS EMPLOI QUI NE RECHERCHENT PAS D'EMPLOI SONT DIVERSES

468 jeunes soit 4% des répondants sortant d'une année terminale de formation sont sans emploi et n'en recherchent pas.

Parmi eux, 22% sont en **séjour à l'étranger**, 17% sont en **attente d'une formation**, 14% déclarent avoir **trouvé un poste** qui doit se libérer à court terme ou s'apprentent

à s'engager dans **l'armée**, 12% indiquent avoir des **problèmes de santé**, 9% évoquent des **raisons familiales** (mariage, enfant...) et 8% déclarent être en attente d'obtenir leur **permis de conduire**, condition souvent requise pour accéder à l'emploi (Cf. Annexe 4). Enfin, 5% déclarent créer leur entreprise.

1464 jeunes sortent en année intermédiaire de formation, c'est-à-dire avant la dernière année de formation du diplôme préparé. Ces jeunes représentent 10% des sortants qui ont répondu à l'enquête.

> 10% DES APPRENTIS SORTENT EN ANNÉE INTERMÉDIAIRE DE FORMATION

> Une forte présence des formations secondaires

809 jeunes (18%) sortent d'une formation de niveau V et 376 (10%) d'une formation de niveau IV avant la dernière année.

Cinq types de diplômes concentrent 95% des sortants en année intermédiaire :

- CAP : 802 jeunes⁴⁰
Taux de sortie en année intermédiaire : 20%
- BTS : 209 jeunes
Taux de sortie en année intermédiaire : 9%
- Bac Pro : 187 jeunes
Taux de sortie en année intermédiaire : 13%
- Brevet professionnel : 164 jeunes
Taux de sortie en année intermédiaire : 9%
- DCG (Diplôme de Comptabilité Générale) : 36 jeunes
Taux de sortie en année intermédiaire : 32%⁴¹

> Davantage de sortants d'une formation de la Production

63% des sortants suivaient une formation dans la Production (57% pour les sortants en année terminale); principalement dans le domaine des *Transformations* (26%), du *Génie civil, construction, bois* (17%) et de la *Mécanique, électricité, électronique* (14%).

Les domaines de spécialité qui affichent des taux de sortie en année intermédiaire les plus élevés présentent une part élevée de formations secondaires :

- *Transformations* : 14% de sorties en année intermédiaire (387 jeunes)
- *Génie civil, construction, bois* : 13% (245 jeunes)
- *Services aux personnes* : 12% (212 jeunes)

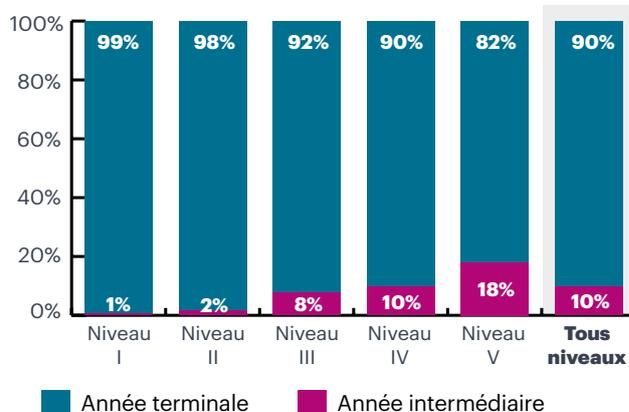
> 83% de ces jeunes sont diplômés, mais au niveau V ils sont 29% à sortir de formation sans diplôme

Tous niveaux confondus, **83% de ces jeunes possèdent déjà un diplôme** dont 16% le DNB seul (Diplôme National du Brevet), 30% un diplôme de niveau V, 30% un diplôme de niveau IV, 5% un diplôme de niveau III et 2% un diplôme de niveau II ou I ; 17% n'ont aucun diplôme.

Pour les sortants d'une formation de niveau V, la part des jeunes sans diplôme s'élève à 29%. 25% ont le DNB seul, 27% possèdent déjà un diplôme de niveau V.

Seuls 5% des sortants de niveau IV n'ont aucun diplôme, 59% ont un diplôme de niveau V et 25% un autre diplôme de niveau IV.

Figure 17: Année de sortie des apprentis selon le niveau de la formation préparée



> UNE INSERTION PLUS DIFFICILE POUR LES SORTANTS EN ANNÉE INTERMÉDIAIRE

54% des apprentis sortis avant la fin de la formation sont en emploi, soit un écart de **21 points** avec les sortants en année terminale.

46% des sortants en année intermédiaire sont sans emploi.

Parmi eux, 76% sont à la recherche d'un emploi, 10% en stage de formation professionnelle continue.

15% ne recherchent pas d'emploi : près d'un tiers d'entre eux sont en attente d'une autre formation, d'un contrat en alternance ou préparent un concours.

> Une insertion moindre quel que soit le niveau de formation

Quel que soit le niveau de la formation⁴², les sortants en année intermédiaire accèdent plus difficilement à l'emploi que les sortants d'une année terminale.

40 Les effectifs sortants en année intermédiaire les plus importants correspondent à des CAP qui regroupent le plus grand nombre d'apprentis tous cursus : CAP cuisine (100 sortants), CAP restaurant (75 sortants), CAP pâtissier (65 sortants), CAP boulanger (46), CAP boucher (42)

41 Attention : effectifs faibles, taux à interpréter avec prudence

42 Les effectifs sortants d'une année intermédiaire d'une formation de niveau I sont faibles (11) et ne sont pas commentés.

L'écart est le plus important au niveau IV : au 1^{er} février 2017, 58% des sortants d'une formation de niveau IV en année intermédiaire sont en emploi tandis que cette part atteint 77% pour les sortants d'une année terminale, soit un écart de 19 points.

Les niveaux V et III présentent des écarts variant respectivement de 17 et 11 points selon l'année de sortie.

Le niveau II fait exception avec un taux d'emploi plus élevé pour les sortants en année intermédiaire. Mais la totalité de ces sortants⁴³ sont déjà diplômés (74% d'un diplôme de niveau III et 20 de niveau II).

> **Un taux d'emploi moins élevé quel que soit le domaine de spécialité**

À domaine de spécialité identique, le taux d'emploi des sortants en année intermédiaire reste **toujours inférieur** à celui des sortants d'une année terminale.

Les *Services aux personnes et la Mécanique, électricité, électronique* présentent les écarts les plus importants avec respectivement 28 et 27 points.

> **Moins d'emplois durables**

45% occupent un emploi durable soit 7 points de moins que les sortants en année terminale.

> **Davantage de temps partiel**

14% des répondants en emploi occupent un poste à temps partiel (8% pour les sortants d'une année terminale).

À niveau égal, la part des emplois à temps partiel est plus élevée pour les sortants en année intermédiaire : l'écart avec les sortants en année terminale est de 4 points pour les niveaux V, 3 points pour les niveaux IV et 5 points pour les niveaux III.

Le travail à temps partiel est plus important dans le domaine des Services (21%) que dans celui de la Production (10%).

Les femmes, très présentes dans le secteur des Services (72%), occupent plus souvent un emploi à temps partiel (25% soit 10 points de plus que les hommes).

> **UNE ORIENTATION NON CHOISIE POUR PLUS D'UN QUART DES SORTANTS EN ANNÉE INTERMÉDIAIRE**

28% des jeunes sortant avant la fin de la formation déclarent n'avoir pas choisi leur orientation (9% des sortants en année terminale). Ce taux atteint **40% pour ces sortants d'une formation de niveau III.**

Les formations du domaine des *Échanges et gestion et des Services aux personnes* résultent moins souvent d'un choix du jeune (respectivement 34% et 33% n'ont pas choisi cette orientation).

Comme pour les sortants d'une année terminale, le **taux d'emploi des jeunes ayant choisi leur orientation**

> **Seuls 27% de ces jeunes en emploi travaillent dans l'entreprise de leur apprentissage**

Ce taux est de 44% pour les sortants d'une année terminale.

Ce taux est plus élevé dans les domaines de la *Mécanique, électricité, électronique et du Génie civil, construction, bois* (respectivement 37% et 36%).

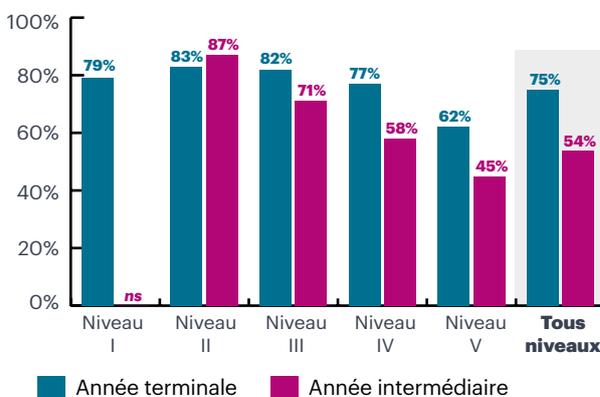
Les sortants d'un BTS sont moins souvent embauchés dans l'entreprise de leur apprentissage (21%).

L'accès à un **emploi durable est nettement plus élevé lorsque le jeune est embauché dans l'entreprise de son apprentissage :** 73% des embauches dans l'entreprise de l'apprentissage sont des emplois durables (cette part est de 37% pour les embauches dans une autre entreprise).

> **Un emploi sans lien avec la formation pour 29% de ces apprentis**

En comparant la formation et le métier déclaré, 29% des jeunes exercent un métier dans un domaine différent que celui de la formation suivie (ce taux est de 10% pour les sortants d'une année terminale). Ce taux est **significativement plus élevé pour les niveaux III (34%) et les jeunes en contrat d'intérim y sont plus présents.**

Figure 18 : Taux d'emploi selon l'année de sortie



est plus élevé : 12 points séparent le taux d'emploi des jeunes ayant choisi leur orientation (57%) de ceux qui ne l'ont pas choisi (45%).

L'accès à un **emploi durable est nettement plus élevé lorsque l'orientation est choisie :** 48% occupent un emploi durable, soit 13 points de plus que les jeunes n'ayant pas choisi leur orientation.

Enfin, **26% se disent « plutôt insatisfaits »** de leur formation (10% des sortants d'une année terminale).

43 38 sortants, effectifs faibles.

Chapitre 6 Analyse par domaine de spécialité

Cette partie présente la situation des répondants sortant d'une année terminale de formation pour les cinq domaines de spécialité⁴⁴ de formation qui regroupent à eux seuls 84% des effectifs apprentis inscrits en CFA tous cursus confondus :

Transformations (21%, soit 10 244 apprentis)

Mécanique, électricité, électronique

(18%, soit 8 620 apprentis)

Échanges et gestion (17%, soit 8 181 apprentis)

Génie civil, construction, bois

(15%, soit 7 040 apprentis)

Services aux personnes (13%, soit 6 446 apprentis)

Les **principaux métiers** de chaque domaine de spécialité sont détaillés en Annexe 6

Répartition des apprentis selon le domaine de spécialité

Spécialité de formation	Tous cursus		Année terminale
	Inscrits	Sortants	Sortants
Mathématiques et sciences (11)	176	81	81
Sciences humaines et droit (12)	89	68	68
Lettres et arts (13)	7	6	6
Domaines disciplinaires	272	155	155
Transformations (22)	10 244	2 706	2 319
Mécanique, électricité, électronique (25)	8 620	2 180	1 978
Génie civil, construction, bois (23)	7 040	1 837	1 592
Agriculture, pêche, forêt et espaces verts (21)	3 239	1 046	962
Spécialités pluritechnologiques de la production (20)	1 575	550	541
Matériaux souples (24)	254	82	81
Production	30 972	8 401	7 473
Échanges et gestion (31)	8 181	3 305	3 031
Services aux personnes (33)	6 446	1 765	1 553
Communication et information (32)	1 538	607	582
Services à la collectivité (34)	581	291	275
Spécialités plurivalentes des services (30)	232	48	39
Services	16 978	6 016	5 480
Autre	1	-	-
Total	48 223	14 572	13 108

Pour chaque domaine de spécialité étudié, des zooms ont été réalisés sur les groupes de spécialité qui le composent.

Les principales caractéristiques présentées pour ces groupes ont été systématiquement comparées à la moyenne de leur domaine d'appartenance. Afin de déterminer si les écarts sont statistiquement significatifs, le test du Khi2 a été réalisé (au risque de 5%).

Légende

-  Le taux est significativement plus élevé que celui du domaine (sur représentation)
-  Le taux est significativement moins élevé que celui du domaine (sous représentation)
-  Pas d'écart ou écart non significatif entre le taux du groupe de spécialité et celui du domaine

6.1 Transformations

Au 31 décembre 2015, le domaine de spécialité comprenait 10 244 inscrits, tous cursus confondus (-96 inscrits par rapport à 2014).

Au 1^{er} février 2017, 4 609 apprentis ont été interrogés et 3 215 ont répondu à l'enquête, 2 695 étaient en année terminale de formation. Parmi eux, **2 319 jeunes sont entrés dans la vie active**.

76% des jeunes sortant d'une année terminale de ce domaine sont issus d'une formation du secondaire.

Selon les spécialités analysées, cette part peut varier fortement : de 95% pour la spécialité *Agro-alimentaire, alimentation, cuisine*, à 1% pour les *Transformations chimiques et apparentés*.

Répartition des sortants d'une année terminale par groupe de spécialité et niveau de formation

Groupe de spécialité	Niveau I	Niveau II	Niveau III	Niveau IV	Niveau V	Nombre de sortants (année terminale)
Agro-alimentaire, alimentation, cuisine (221)		3%	2%	23%	72%	1 462
Énergie, génie climatique (227)	15%	7%	18%	38%	21%	470
Transformations chimiques et apparentés (222)	38%	48%	13%		1%	159
Plasturgie, matériaux composites (225)		44%	29%	17%	11%	84
Spécialités pluritechnologiques des transformations (220)	17%	25%	6%	48%	4%	69
Métallurgie (223)		10%	29%	8%	52%	48
Papier, carton (226)	ns					20
Matériaux de construction, verre, céramique (224)				ns	ns	7
Total du domaine	7%	9%	8%	25%	51%	2 319

ns : non significatif

Les 3 groupes de spécialité pour lesquels les effectifs sont inférieurs à 50 sortants ne sont pas analysés ci-dessous.

> ANALYSE DE L'EMPLOI OCCUPÉ

72% des sortants d'une année terminale sont en emploi (dont 3% de contrats de professionnalisation) **et 28% sont sans emploi**.

Ce taux d'emploi est l'un des moins élevés par domaine (-3 points par rapport à tous domaines) et la part des contrats de professionnalisation y est particulièrement faible (-4 points par rapport à la moyenne tous domaines).

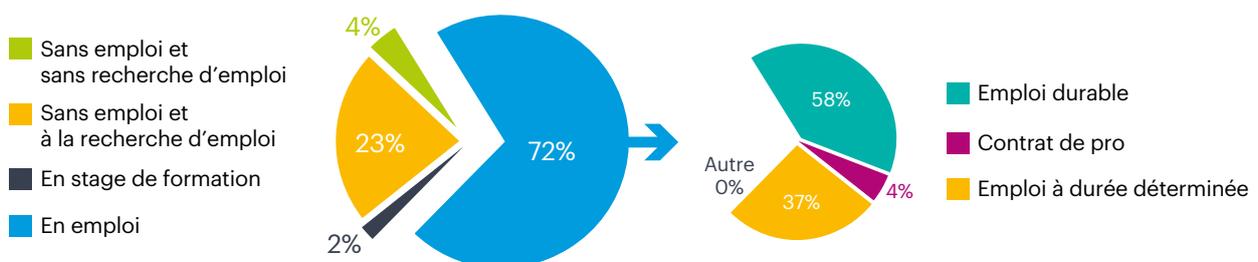
■ Parmi les 72% de jeunes en emploi, **58% occupent un emploi durable**, 37% un emploi à durée déterminée, 4% un contrat de professionnalisation et moins de 0,5% un autre type d'emploi.

■ Le taux d'emploi est de 76% pour les diplômés et de 58% pour les non diplômés, soit un écart de 18 points.

■ Le taux d'emploi des hommes est supérieur de 5 points à celui des femmes (respectivement 73% et 68%).

■ 94% des sortants travaillent à temps plein.

Figure 19 : Répartition de la situation et du statut d'emploi des répondants



> ANALYSE DES ENTREPRISES D'EMBAUCHE

■ 41% des jeunes sont maintenus dans l'entreprise après l'apprentissage. Ce taux est l'un des plus faibles par domaine.

■ 84% des sortants en emploi sont embauchés dans une entreprise en Auvergne-Rhône-Alpes et 58% dans le même département que celui de leur lieu de formation.

> ZOOM SUR LES GROUPES DE SPÉCIALITÉ

Agro-alimentaire, alimentation, cuisine

72% des sortants de ce groupe de spécialité ont suivi une formation de niveau V.

- ↘ Taux d'emploi : **69%**
- ↗ Taux d'emploi durable élevé : 62%
- ↘ 91% des jeunes travaillent à temps plein (-2 points par rapport à la moyenne du domaine)
- ↘ 35% des jeunes en emploi sont maintenus dans l'entreprise après l'apprentissage (-6 points par rapport à la moyenne du domaine)
- ↗ 64% des jeunes travaillent dans le même département que celui de leur lieu de formation (+6 points) et 90% travaillent en Auvergne-Rhône-Alpes

Énergie, génie climatique

60% des sortants ont suivi une formation du secondaire (niveau IV ou V).

- ↗ Taux d'emploi élevé : **78%**
- ↗ Taux d'emploi durable élevé (62%)
- ↗ Taux de contrats de professionnalisation élevé pour le domaine (8%)
- ↗ 98% des sortants travaillent à temps plein (+4 points par rapport à la moyenne du domaine)
- ↗ Le taux de maintien dans l'entreprise après l'apprentissage est le plus élevé du domaine : 54% (+13 points / domaine)

Transformations chimiques et apparentées

Presque tous les jeunes sortent de formations supérieures (38% d'une formation de niveau I, 48% de niveau II).

- ↗ Taux d'emploi le plus élevé du domaine : **85%** (+13 points par rapport à la moyenne du domaine)
- ↘ Taux d'emploi durable faible (30%) et part d'emploi à durée déterminée importante (68%)
- ↗ 98% des sortants travaillent à temps plein (+4 points par rapport à la moyenne du domaine)
- ↗ 44% des jeunes en emploi sont maintenus dans l'entreprise après l'apprentissage (+3 points par rapport à la moyenne du domaine)
- ↗ Mobilité géographique importante : 24% travaillent hors Auvergne-Rhône-Alpes (-8 points par rapport à la moyenne du domaine) et 68% des déménagements après la formation sont dus à des raisons professionnelles

Plasturgie, matériaux composites

73% des sortants ont suivi une formation supérieure.

- ↘ Taux d'emploi : **69%**
- ↘ Taux d'emploi durable faible (51%)
- ↗ 96% des jeunes travaillent à temps plein (+2 points par rapport à la moyenne du domaine)
- ↗ Mobilité géographique très importante : 36% travaillent hors Auvergne-Rhône-Alpes (+20 points par rapport à la moyenne du domaine)

Spécialités pluritechnologiques des transformations

48% des sortants ont suivi une formation supérieure.

- ↘ Taux d'emploi : **68%**
- ↘ Taux d'emploi durable faible (32%) et part d'emploi à durée déterminée importante (60%)
- ↗ 100% des sortants travaillent à temps plein
- ↗ 47% des jeunes en emploi sont maintenus dans l'entreprise après l'apprentissage (+6 points par rapport à la moyenne du domaine)

> PRINCIPAUX INDICATEURS

	Tous domaines confondus	Transformations (22)	Agro-alimentaire, alimentation, cuisine (221)	Énergie, génie climatique (227)	Transformations chimiques et apparentés (222)	Plasturgie, matériaux composites (225)	Spécialités pluri-technologiques des transformations (220)
Nbre de sortants de formation	13 108	2 319	1 462	470	159	84	69
Taux d'emploi	75%	72%	69%	78%	85%	69%	68%
<i>dont contrat de pro.</i>	7%	3%	2%	6%	2%	2%	4%
Taux d'emploi des diplômés	78%	76%	73%	80%	85%	68%	70%
Taux d'emploi des non diplômés	61%	58%	56%	64%	ns	ns	ns
L'emploi occupé							
Statut d'emploi							
<i>Emploi durable</i>	52%	58%	62%	62%	30%	51%	32%
<i>Emploi aidé</i>	9%	4%	3%	8%	2%	4%	6%
<i>Emploi à durée déterminée</i>	38%	37%	35%	30%	68%	46%	60%
<i>Autre</i>	1%	0%	1%	0%	0%	0%	2%
Temps plein	93%	94%	91%	98%	98%	96%	100%
Taux de maintien dans l'entreprise après l'apprentissage	44%	41%	35%	54%	44%	43%	47%
Adéquation Emploi / niveau de la formation (Q. 6A)	83%	83%	82%	82%	88%	80%	89%
Adéquation Emploi / spécialité de la formation (Q. 6B)	82%	81%	81%	81%	84%	77%	87%
Mobilité							
Lieu de travail en Auvergne-Rhône-Alpes	83%	84%	90%	82%	76%	64%	65%
Département similaire entre lieu de formation / travail	55%	58%	64%	52%	44%	36%	46%
Déménagement depuis la formation	36%	34%	32%	32%	49%	43%	45%
<i>dont pour raisons professionnelles</i>	53%	54%	50%	56%	68%	38%	60%
Formation suivie							
Orientation choisie	93%	93%	93%	91%	94%	96%	95%
Satisfaction	91%	91%	93%	89%	90%	96%	98%

En raison des arrondis, la somme des pourcentages n'est pas toujours égale à 100% (mais parfois 99% ou 101%).

6.2 Mécanique, électricité, électronique

Au 31 décembre 2015, le domaine de spécialité comprenait 8 620 inscrits (+158 inscrits par rapport à 2014).

Au 1^{er} février 2017, 3 783 apprentis ont été interrogés et 2 858 ont répondu à l'enquête, 2 437 étaient en année terminale de formation. Parmi eux, **1 978 jeunes entrés dans la vie active.**

61% des jeunes sortant d'une année terminale de ce domaine sont issus d'une formation du secondaire. Selon les spécialités analysées, cette part peut varier fortement : de 92% pour la spécialité *Structures métalliques*, à 16% pour les *Spécialités pluri technologiques, mécanique-électricité*.

Répartition des sortants d'une année terminale par groupe de spécialité et niveau de formation

Groupe de spécialité	Niveau I	Niveau II	Niveau III	Niveau IV	Niveau V	Nombre de sortants (année terminale)
Électricité, électronique (255)	7%	6%	27%	41%	19%	561
Moteurs et mécanique auto (252)			13%	50%	37%	470
Spécialités pluri technologiques, mécanique-électricité (250)		1%	82%	16%		389
Structures métalliques (254)			8%	31%	61%	354
Mécanique générale et de précision, usinage (251)	69%		2%	24%	5%	178
Mécanique aéronautique et spatiale (253)				ns		26
Total du domaine	8%	2%	29%	36%	25%	1 978

ns : non significatif

Le groupe de spécialité pour lequel l'effectif est inférieur à 50 sortants n'est pas analysé dans la suite de la fiche.

> ANALYSE DE L'EMPLOI OCCUPÉ

76% des sortants d'une année terminale sont en emploi (dont 7% de contrats de professionnalisation) **et 24% sont sans emploi.**

Ce taux d'emploi est légèrement supérieur à la moyenne des domaines (+2 points par rapport à la moyenne tous domaines).

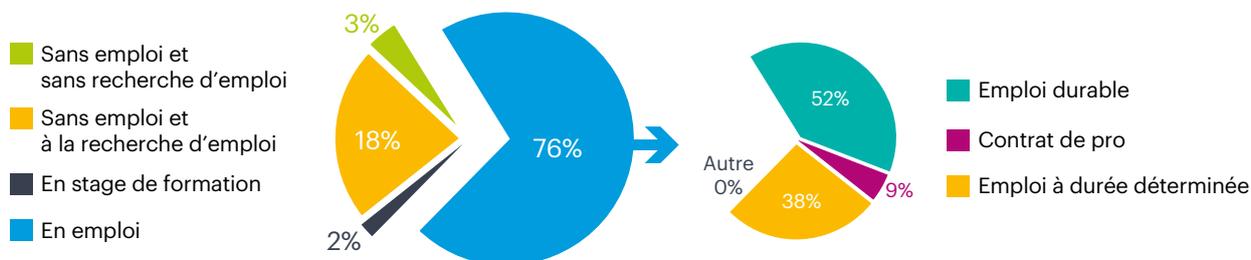
■ Parmi les 76% de jeunes en emploi, **52% occupent un emploi durable**, 38% un emploi à durée déterminée, 9% un contrat de professionnalisation et moins de 0,5% un autre type d'emploi.

■ Le taux d'emploi est de 79% pour les diplômés et de 63% pour les non diplômés, soit un écart de 16 points.

■ Le taux d'emploi des hommes est supérieur de 5 points à celui des femmes (respectivement 77% et 72%).

■ 98% des sortants travaillent à temps plein.

Figure 20 : Répartition de la situation et du statut d'emploi des répondants



> ANALYSE DES ENTREPRISES D'EMBAUCHE

■ 47% des jeunes sont maintenus dans l'entreprise après l'apprentissage. Ce taux est l'un des plus élevés par domaine.

■ 87% des sortants en emploi sont embauchés dans une entreprise en Auvergne-Rhône-Alpes et 59% dans le même département que celui de leur lieu de formation.

> ZOOM SUR LES GROUPES DE SPÉCIALITÉ

Électricité, électronique

60% des sortants ont suivi une formation du secondaire (niveau IV ou V).

- ➔ Taux d'emploi : **76%**
- Taux d'emploi durable assez élevé : 58% (+6 points par rapport à la moyenne du domaine)
- Taux de contrats de professionnalisation faible (-4 points par rapport à la moyenne du domaine)
- ➔ 98% des jeunes travaillent à temps plein
- 51% des jeunes en emploi sont maintenus dans l'entreprise après l'apprentissage (+4 points par rapport à la moyenne du domaine)

Moteurs et mécanique auto

87% des sortants ont suivi une formation du secondaire (niveau IV ou V).

- Taux d'emploi : **72%** (-4 points par rapport à la moyenne du domaine)
- Taux d'emploi durable de 55% (+3 points / domaine)
- ➔ 97% des sortants travaillent à temps plein
- 50% des jeunes en emploi sont maintenus dans l'entreprise après l'apprentissage (+3 points par rapport à la moyenne du domaine)
- 93% travaillent en Auvergne-Rhône-Alpes

Spécialités pluri technologiques, mécanique électricité

82% des sortants ont suivi une formation de niveau III.

- Taux d'emploi élevé : **85%** (+9 points par rapport à la moyenne du domaine)
- Taux d'emploi durable faible : 47% (-5 points) et part d'emploi à durée déterminée élevé : 42%
- Taux de contrats de professionnalisation élevé (+3 points par rapport à la moyenne du domaine)
- ➔ 98% des sortants travaillent à temps plein
- 43% des jeunes en emploi sont maintenus dans l'entreprise après l'apprentissage (-4 points par rapport à la moyenne du domaine)

Structures métalliques

92% des jeunes sortent de formations secondaires (61% d'un niveau V).

- Taux d'emploi : **69%** (-7 points rapport à la moyenne du domaine)
- Taux d'emploi durable faible : 40% (-12 points / domaine)
- Taux de contrats de professionnalisation élevé (+3 points par rapport à la moyenne du domaine)
- 37% des jeunes en emploi sont maintenus dans l'entreprise après l'apprentissage (-9 points par rapport à la moyenne du domaine)

Mécanique générale et de précision, usinage

69% des sortants ont suivi une formation de niveau I.

- Taux d'emploi élevé : **81%** (+5 points par rapport à la moyenne du domaine)
- Taux d'emploi durable élevé (58%) et part d'emploi à durée déterminée faible (31%)
- ➔ 99% des sortants travaillent à temps plein
- 50% des jeunes en emploi sont maintenus dans l'entreprise après l'apprentissage (+3 points par rapport à la moyenne du domaine)

> PRINCIPAUX INDICATEURS

	Tous domaines confondus	Mécanique, électricité, électronique (25)	Électricité, électronique (255)	Moteurs et mécanique auto (252)	Spécialités pluri-technologiques, mécanique-électricité (250)	Structures métalliques (254)	Mécanique générale et de précision, usinage (251)
Nbre de sortants de formation (année terminale)	13 108	1978	561	470	389	354	178
Taux d'emploi	75%	76%	76%	72%	85%	69%	81%
<i>dont contrat de pro.</i>	7%	7%	4%	7%	10%	8%	8%
Taux d'emploi des diplômés	78%	79%	79%	74%	89%	73%	83%
Taux d'emploi des non diplômés	61%	63%	68%	59%	68%	59%	ns
L'emploi occupé							
Statut d'emploi							
<i>Emploi durable</i>	52%	52%	58%	55%	47%	40%	58%
<i>Emploi aidé</i>	9%	9%	5%	9%	12%	12%	10%
<i>Emploi à durée déterminée</i>	38%	38%	36%	36%	42%	47%	31%
<i>Autre</i>	1%	0%	0%	0%	0%	1%	1%
Temps plein	93%	98%	98%	97%	98%	97%	99%
Taux de maintien dans l'entreprise après l'apprentissage	44%	47%	51%	50%	43%	37%	50%
Adéquation Emploi / niveau de la formation (Q. 6A)	83%	83%	81%	82%	86%	77%	94%
Adéquation Emploi / spécialité de la formation (Q. 6B)	82%	79%	79%	77%	83%	73%	86%
Mobilité							
Lieu de travail en Auvergne-Rhône-Alpes	83%	87%	85%	93%	88%	89%	80%
Département similaire entre lieu de formation / travail	55%	59%	54%	65%	65%	61%	45%
Déménagement depuis la formation	36%	31%	36%	22%	31%	23%	50%
<i>dont pour raisons professionnelles</i>	53%	53%	59%	35%	49%	40%	73%
Formation suivie							
Orientation choisie	93%	92%	90%	93%	93%	90%	96%
Satisfaction	91%	90%	89%	92%	88%	87%	94%

En raison des arrondis, la somme des pourcentages n'est pas toujours égale à 100% (mais parfois 99% ou 101%).

6.3 Échanges et gestion

Au 31 décembre 2015, le domaine de spécialité comprenait 8 181 inscrits (+60 inscrits par rapport à 2014).

Au 1^{er} février 2017, 5 144 apprentis ont été interrogés et 3 943 ont répondu à l'enquête, 3 550 étaient en année terminale de formation. Parmi eux, **3 031 jeunes entrés dans la vie active.**

76% des jeunes sortant de ce domaine sont issus d'une formation supérieure. Cette part varie fortement selon les groupes de spécialité : de 100% pour les *Finances, banque, assurances*, la *Comptabilité, gestion*, les *Ressources humaines, gestion du personnel, gestion de l'emploi* et les *Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion* à 48% pour la spécialité *Transport, manutention, magasinage*.

Répartition des sortants d'une année terminale par groupe de spécialité et niveau de formation

Groupe de spécialité	Niveau I	Niveau II	Niveau III	Niveau IV	Niveau V	Nombre de sortants (année terminale)
Commerce, vente (312)	24%	15%	24%	19%	17%	1 621
Finances, banque, assurances (313)	35%	51%	14%			382
Comptabilité, gestion (314)	22%	26%	52%			336
Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion (310)	48%	41%	11%			286
Transport, manutention, magasinage (311)	15%	12%	21%	8%	45%	239
Ressources humaines, gestion du personnel, gestion de l'emploi (315)	21%	69%	10%			167
Total du domaine	27%	26%	24%	11%	13%	3 031

> ANALYSE DE L'EMPLOI OCCUPÉ

78% des sortants d'une année terminale sont en emploi (dont 11% de contrats de professionnalisation) **et 22% sont sans emploi.**

Ce taux d'emploi est l'un des plus élevés par domaine (+3 points par rapport à tous domaines).

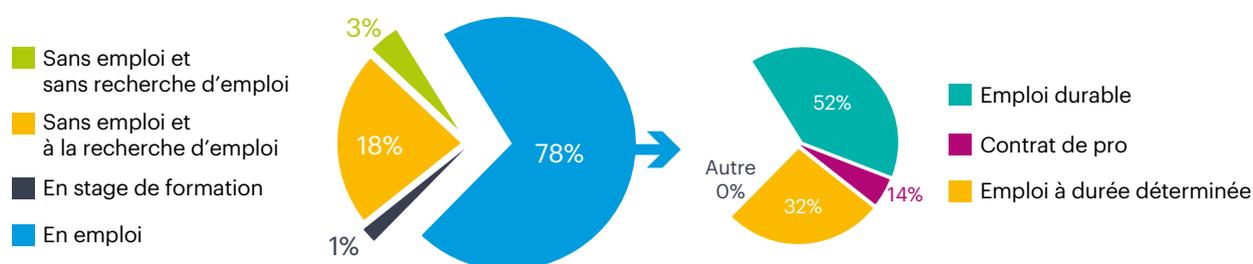
■ Parmi les 78% de jeunes en emploi, **53% occupent un emploi durable**, 32% un emploi à durée déterminée, 14% un contrat de professionnalisation et 1% un autre type d'emploi. La part de contrat de professionnalisation est importante (+5 points par rapport à la moyenne de tous les domaines).

■ Le taux d'emploi est de 79% pour les diplômés et de 67% pour les non diplômés, soit un écart de 12 points.

■ Le taux d'emploi n'est pas significativement différent entre les hommes et les femmes.

■ 93% des sortants travaillent à temps plein.

Figure 21 : Répartition de la situation et du statut d'emploi des répondants



> ANALYSE DES ENTREPRISES D'EMBAUCHE

■ 43% des jeunes sont maintenus dans l'entreprise après l'apprentissage. Ce taux est semblable à la moyenne des domaines (moins de 0,5 point de différence par rapport à celle-ci).

■ 78% des sortants en emploi sont embauchés dans une entreprise en Auvergne-Rhône-Alpes et 55% dans le même département que celui de leur lieu de formation.

> ZOOM SUR LES GROUPES DE SPÉCIALITÉ

Commerce, vente

63% des sortants ont suivi une formation supérieure.

- ↘ Taux d'emploi faible pour le domaine : **72%** (-6 points par rapport à la moyenne du domaine)
- ↘ Taux d'emploi durable : 51%
- ↘ 88% des jeunes travaillent à temps plein (-5 points par rapport à la moyenne du domaine)
- ↘ 40% des jeunes en emploi sont maintenus dans l'entreprise après l'apprentissage (-3 points par rapport à la moyenne du domaine)

Finances, banque, assurances

L'ensemble des sortants ont suivi une formation supérieure.

- ↗ Taux d'emploi élevé : **91%** (+14 points par rapport à la moyenne du domaine)
- ↗ Taux d'emploi durable élevé (66%)
- ↘ Taux de contrats de professionnalisation faible par rapport à la moyenne du domaine (-6 points)
- ↗ 98% des sortants travaillent à temps plein (+5 points par rapport à la moyenne du domaine)
- ↗ Le taux de maintien dans l'entreprise après l'apprentissage est le plus élevé du domaine : 52% (+8 points par rapport à la moyenne du domaine)
- ↗ Mobilité géographique très importante : 30% travaillent hors Auvergne-Rhône-Alpes (+8 points par rapport à la moyenne du domaine)

Comptabilité, gestion

L'ensemble des sortants ont suivi une formation supérieure.

- ↗ Taux d'emploi élevé : **85%** (+8 points par rapport à la moyenne du domaine)
- ↗ Taux d'emploi durable élevé (58%)
- ↗ Taux de contrats de professionnalisation élevé (17%)
- ➔ 94% des sortants travaillent à temps plein
- ➔ 44% des jeunes en emploi sont maintenus dans l'entreprise après l'apprentissage
- ↘ Mobilité géographique faible : 91% travaillent en Auvergne-Rhône-Alpes (+14 points par rapport à la moyenne du domaine) et 69% dans le même département que celui de leur lieu formation

Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion

L'ensemble des sortants ont suivi une formation supérieure.

- ↘ Taux d'emploi faible pour le domaine : **72%** (-6 points par rapport à la moyenne du domaine)
- ↘ Taux d'emploi durable faible (41%)
- ↗ Taux de contrats de professionnalisation élevé (19%)
- ↗ 99% des sortants travaillent à temps plein (+6 points par rapport à la moyenne du domaine)
- ↘ 40% des jeunes en emploi sont maintenus dans l'entreprise après l'apprentissage (-3 points par rapport à la moyenne du domaine)

Transport, manutention, magasinage

48% des sortants ont suivi une formation supérieure.

- ↗ Taux d'emploi élevé : **82%** (+4 points par rapport à la moyenne du domaine)
- ↗ Taux d'emploi durable élevé (56%)
- ↗ 98% des sortants travaillent à temps plein (+5 points par rapport à la moyenne du domaine)
- ↗ 51% des jeunes en emploi sont maintenus dans l'entreprise après l'apprentissage (+8 points par rapport à la moyenne du domaine)

Ressources humaines, gestion du personnel, gestion de l'emploi

L'ensemble des sortants ont suivi une formation supérieure.

- ↗ Taux d'emploi élevé : **86%**
- ↘ Taux d'emploi durable faible (41%) et part d'emploi à durée déterminée importante (45%)
- ↘ Mobilité géographique faible : 88% travaillent en Auvergne-Rhône-Alpes (+10 points par rapport à la moyenne du domaine) et 64% dans le même département que celui de leur lieu formation

> PRINCIPAUX INDICATEURS

	Tous domaines confondus	Échanges et gestion (31)	Commerce, vente (312)	Finances, banque, assurances (313)	Comptabilité, gestion (314)	Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion (310)	Transport, manutention, magasinage (311)	Ressources humaines, gestion du personnel, gestion de l'emploi (315)
Nbre de sortants de formation (année terminale)	13 108	3 031	1 621	382	336	286	239	167
Taux d'emploi	75%	78%	72%	91%	85%	72%	82%	86%
<i>dont contrat de pro.</i>	7%	11%	11%	7%	15%	14%	9%	12%
Taux d'emploi des diplômés	78%	79%	74%	91%	95%	74%	83%	86%
Taux d'emploi des non diplômés	61%	67%	56%	ns	87%	ns	ns	ns
L'emploi occupé								
Statut d'emploi								
<i>Emploi durable</i>	52%	53%	51%	66%	58%	41%	56%	41%
<i>Emploi aidé</i>	9%	14%	15%	8%	17%	19%	11%	14%
<i>Emploi à durée déterminée</i>	38%	32%	33%	26%	24%	40%	31%	45%
<i>Autre</i>	1%	1%	1%	1%	1%	0%	2%	1%
Temps plein	93%	93%	88%	98%	94%	99%	98%	97%
Taux de maintien dans l'entreprise après l'apprentissage	44%	43%	40%	52%	44%	40%	51%	43%
Adéquation Emploi / niveau de la formation (Q. 6A)	83%	84%	80%	91%	87%	84%	85%	91%
Adéquation Emploi / spécialité de la formation (Q. 6B)	82%	85%	80%	94%	86%	80%	91%	94%
Mobilité								
Lieu de travail en Auvergne-Rhône-Alpes	83%	78%	76%	70%	91%	74%	83%	88%
Département similaire entre lieu de formation / travail	55%	55%	56%	47%	69%	51%	38%	64%
Déménagement depuis la formation	36%	42%	42%	53%	37%	50%	27%	39%
<i>dont pour raisons professionnelles</i>	53%	54%	58%	55%	35%	64%	43%	43%
Formation suivie								
Orientation choisie	93%	93%	91%	95%	94%	94%	96%	97%
Satisfaction	91%	93%	91%	93%	94%	94%	96%	96%

En raison des arrondis, la somme des pourcentages n'est pas toujours égale à 100% (mais parfois 99% ou 101%).

6.4 Génie civil, construction, bois

Au 31 décembre 2015, le domaine de spécialité comprenait 7 040 inscrits (-641 inscrits par rapport à 2014).

Au 1^{er} février 2017, 3 396 apprentis ont été interrogés et 2 343 ont répondu à l'enquête, 1 874 étaient en année terminale de formation. **Parmi eux, 1 592 jeunes entrés dans la vie active.**

84% des jeunes sortant d'une année terminale de ce domaine sont issus d'une formation du secondaire.

Selon les spécialités analysées, cette part peut varier fortement : de 97% pour la spécialité *Bâtiment : finitions* à 24% pour les *Spécialités pluritechnologiques, génie civil, construction, bois*.

Répartition des sortants d'une année terminale par groupe de spécialité et niveau de formation

Groupe de spécialité	Niveau I	Niveau II	Niveau III	Niveau IV	Niveau V	Nombre de sortants (année terminale)
Travail du bois et de l'ameublement (234)			11%	43%	46%	435
Bâtiment : finitions (233)			3%	35%	61%	415
Bâtiment : construction et couverture (232)		2%	3%	39%	55%	393
Mines et carrières, génie civil, topographie (231)	10%	4%	25%	24%	37%	229
Spécialités pluritechnologiques, génie civil, construction, bois (230)	18%	10%	48%	13%	11%	120
Total du domaine	3%	2%	12%	35%	48%	1 592

> ANALYSE DE L'EMPLOI OCCUPÉ

71% des sortants d'une année terminale sont en emploi (dont 4% de contrats de professionnalisation) **et 29% sont sans emploi.**

Ce taux d'emploi est l'un des moins élevés par domaine (-4 points par rapport à tous domaines).

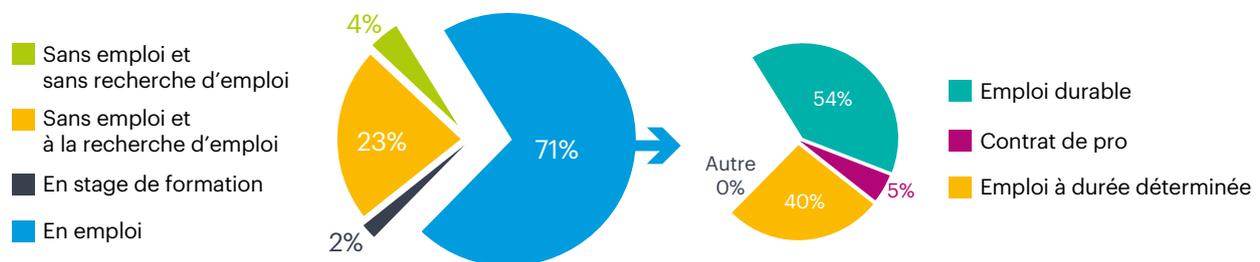
■ Parmi les 71% de jeunes en emploi, **54% occupent un emploi durable**, 40% un emploi à durée déterminée, 5% un contrat de professionnalisation et 1% un autre type d'emploi. La part de contrat de professionnalisation est faible (-4 points par rapport à tous domaines).

■ Le taux d'emploi est de 77% pour les diplômés et de 55% pour les non diplômés, soit un écart de 22 points.

■ Le taux d'emploi n'est pas significativement différent entre les hommes et les femmes.

■ 97% des sortants travaillent à temps plein.

Figure 22 : Répartition de la situation et du statut d'emploi des répondants



> ANALYSE DES ENTREPRISES D'EMBAUCHE

■ 53% des jeunes sont maintenus dans l'entreprise après l'apprentissage. Ce taux est l'un des plus élevés par domaine.

■ 86% des sortants en emploi sont embauchés dans une entreprise en Auvergne-Rhône-Alpes et 53% dans le même département que celui de leur lieu de formation.

> ZOOM SUR LES GROUPES DE SPÉCIALITÉ

Travail du bois et de l'ameublement

89% des sortants de ce groupe de spécialité ont suivi une formation du secondaire (niveau IV ou V).

- Taux d'emploi élevé : **76%**
- Taux d'emploi durable faible : 46% (-8 points par rapport à la moyenne du domaine)
- ➔ 97% des jeunes travaillent à temps plein
- 49% des jeunes en emploi sont maintenus dans l'entreprise après l'apprentissage (-4 points par rapport à la moyenne du domaine)

Bâtiment : finitions

97% des sortants ont suivi une formation du secondaire.

- Taux d'emploi le plus faible du domaine : **57%** (-15 points par rapport à la moyenne du domaine)
- Taux d'emploi durable de 52% (-2 points / domaine)
- Part de contrats de professionnalisation faible (1%)
- ➔ 96% des sortants travaillent à temps plein
- 49% des jeunes en emploi sont maintenus dans l'entreprise après l'apprentissage (-4 points par rapport à la moyenne du domaine)
- Mobilité géographique faible : 67% des jeunes travaillent dans le même département que celui de leur lieu de formation (+13 points) et 90% travaillent en Auvergne-Rhône-Alpes

Bâtiment : construction et couverture

95% des jeunes sortent de formations du secondaire (niveau IV ou V).

- ➔ Taux d'emploi : **72%**
- Taux d'emploi durable élevé (59%) et part d'emploi à durée déterminée faible (33%)
- ➔ 97% des sortants travaillent à temps plein
- ➔ 54% des jeunes en emploi sont maintenus dans l'entreprise après l'apprentissage
- Mobilité géographique faible : 59% des jeunes travaillent dans le même département que celui de leur lieu de formation (+6 points) et 89% travaillent en Auvergne-Rhône-Alpes

Mines et carrières, génie civil, topographie

61% des sortants ont suivi une formation du secondaire.

- Taux d'emploi le plus élevé du domaine : **83%** (+12 points par rapport à la moyenne du domaine)
- Taux d'emploi durable élevé (60%)
- 65% des jeunes en emploi sont maintenus dans l'entreprise après l'apprentissage (+12 points par rapport à la moyenne du domaine)
- Mobilité géographique importante : 60% des jeunes travaillent dans un autre département que celui de leur lieu de formation (+13 points)

Spécialités pluritechnologiques, génie civil, construction, bois

76% des sortants ont suivi une formation supérieure.

- Taux d'emploi élevé : **79%**
- Taux d'emploi durable élevé (60%) et une part de contrats de professionnalisation faible (2%)
- 48% des jeunes en emploi sont maintenus dans l'entreprise après l'apprentissage (-5 points par rapport à la moyenne du domaine)

► PRINCIPAUX INDICATEURS

	Tous domaines confondus	Génie civil, construction, bois (23)	Travail du bois et de l'ameublement (234)	Bâtiment : finitions (233)	Bâtiment : construction et couverture (232)	Mines et carrières, génie civil, topographie (231)	Spécialités pluri technologiques, génie civil, construction, bois (230)
Nbre de sortants de formation (année terminale)	13 108	1 592	435	415	393	229	120
Taux d'emploi	75%	71%	76%	57%	72%	83%	79%
<i>dont contrat de pro.</i>	7%	4%	4%	1%	5%	7%	2%
Taux d'emploi des diplômés	78%	77%	80%	65%	79%	86%	82%
Taux d'emploi des non diplômés	61%	57%	61%	42%	54%	77%	ns
L'emploi occupé							
Statut d'emploi							
<i>Emploi durable</i>	52%	54%	46%	52%	59%	60%	60%
<i>Emploi aidé</i>	9%	5%	5%	1%	6%	8%	2%
<i>Emploi à durée déterminée</i>	38%	40%	47%	45%	33%	31%	35%
<i>Autre</i>	1%	1%	1%	0%	1%	1%	3%
Temps plein							
Taux de maintien dans l'entreprise après l'apprentissage	44%	53%	49%	49%	54%	65%	48%
Adéquation Emploi / niveau de la formation (Q. 6A)	83%	83%	80%	79%	87%	89%	77%
Adéquation Emploi / spécialité de la formation (Q. 6B)	82%	81%	77%	77%	83%	88%	84%
Mobilité							
Lieu de travail en Auvergne-Rhône-Alpes	83%	86%	83%	90%	89%	84%	84%
Département similaire entre lieu de formation / travail	55%	53%	49%	67%	59%	40%	43%
Déménagement depuis la formation	36%	26%	27%	24%	22%	26%	42%
<i>dont pour raisons professionnelles</i>	53%	45%	63%	21%	38%	46%	49%
Formation suivie							
Orientation choisie	93%	94%	95%	91%	95%	94%	91%
Satisfaction	91%	92%	94%	89%	92%	90%	92%

En raison des arrondis, la somme des pourcentages n'est pas toujours égale à 100% (mais parfois 99% ou 101%).

6.5 Services aux personnes

Au 31 décembre 2015, le domaine de spécialité comprenait 6 446 inscrits (+117 inscrits par rapport à 2014).

Au 1^{er} février 2017, 2 928 apprentis ont été interrogés et 2 022 ont répondu à l'enquête, 1 726 étaient en année terminale de formation. **Parmi eux, 1 553 jeunes entrés dans la vie active.**

84% des jeunes sortant d'une année terminale de ce domaine sont issus d'une formation du secondaire.

Selon les spécialités analysées, cette part peut varier : de 94% pour la spécialité *Coiffure, esthétique et autres spécialités des services aux personnes*, à 73% pour la *Santé*.

Répartition des sortants d'une année terminale par groupe de spécialité et niveau de formation

Groupe de spécialité	Niveau I	Niveau II	Niveau III	Niveau IV	Niveau V	Nombre de sortants (année terminale)
Coiffure, esthétique et autres spécialités des services aux personnes (336)			6%	66%	27%	508
Santé (331)	1%	10%	16%	53%	21%	364
Accueil, hôtellerie, tourisme (334)		8%	11%	17%	63%	311
Animation culturelle, sportive et de loisirs (335)			13%	84%	3%	182
Travail social (332)		4%	15%	13%	68%	165
Spécialités plurivalentes sanitaires et sociales (330)		ns	ns	ns	ns	23
Total du domaine	0%	5%	12%	49%	35%	1 553

ns : non significatif

Les 3 groupes de spécialité pour lesquels les effectifs sont inférieurs à 50 sortants ne sont pas analysés ci-dessous.

> ANALYSE DE L'EMPLOI OCCUPÉ

76% des sortants d'une année terminale sont en emploi (dont 5% de contrats de professionnalisation) **et 24% sont sans emploi.**

■ Parmi les 76% de jeunes en emploi, **49% occupent un emploi durable**, 44% un emploi à durée déterminée, 6% un contrat de professionnalisation et 1% un autre type d'emploi. La part de contrat de professionnalisation est faible.

■ Le taux d'emploi est de 80% pour les diplômés et de 60% pour les non diplômés, soit un écart de 20 points.

■ Le taux d'emploi des hommes est légèrement supérieur à celui des femmes (+2 points).

■ 79% des sortants travaillent à temps plein.

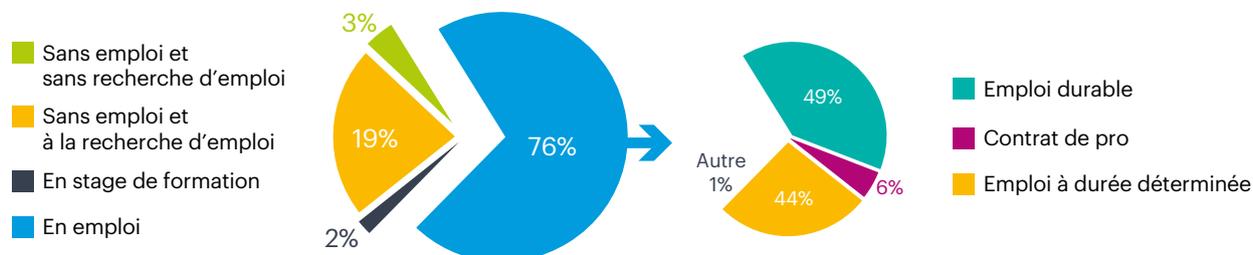


Figure 23 : Répartition de la situation et du statut d'emploi des répondants

> ANALYSE DES ENTREPRISES D'EMBAUCHE

■ 42% des jeunes sont maintenus dans l'entreprise après l'apprentissage (-2 points par rapport à la moyenne des domaines).

■ 91% des sortants en emploi sont embauchés dans une entreprise en Auvergne-Rhône-Alpes et 64% dans le même département que celui de leur lieu de formation.

> ZOOM SUR LES GROUPES DE SPÉCIALITÉ

Coiffure, esthétique et autres spécialités des services aux personnes

94% des sortants de ce groupe de spécialité ont suivi une formation du secondaire dont 66% de niveau IV.

- ↘ Taux d'emploi faible par rapport au domaine : **68%** (-8 points)
- ↗ Taux d'emploi durable élevé : 56% (+7 points / domaine)
- ↗ 82% des jeunes travaillent à temps plein (+3 points par rapport à la moyenne du domaine)
- ➔ 41% des jeunes en emploi sont maintenus dans l'entreprise après l'apprentissage
- ➔ Mobilité géographique faible mais semblable à celle du domaine : 92% travaillent en Auvergne-Rhône-Alpes

Santé

73% des sortants ont suivi une formation du secondaire dont 53% de niveau IV.

- ↗ Taux d'emploi le plus élevé du domaine : **89%** (+13 points)
- ➔ Taux d'emploi durable semblable à la moyenne du domaine (49%).
- ↗ 89% des sortants travaillent à temps plein (+10 points par rapport à la moyenne du domaine)
- ↗ 45% des jeunes en emploi sont maintenus dans l'entreprise après l'apprentissage (+3 points / domaine)

Accueil, hôtellerie, tourisme

81% des sortants ont suivi une formation du secondaire dont 63% de niveau V.

- ↘ Taux d'emploi faible pour le domaine : **70%** (-6 points par rapport à la moyenne du domaine)
- ↗ Taux d'emploi durable élevé (63%) et part faible de contrats de professionnalisation (3%)
- ↗ 84% des sortants travaillent à temps plein
- ↘ 38% des jeunes en emploi sont maintenus dans l'entreprise après l'apprentissage (-4 points par rapport à la moyenne du domaine)

Animation culturelle, sportive et de loisirs

87% des sortants ont suivi une formation du secondaire dont 84% de niveau IV.

- ↗ Taux d'emploi élevé : **85%** (+9 points / domaine)
- ↘ Taux d'emploi durable faible (36%) et part d'emploi à durée déterminée importante (56%)
- ↘ 58% des sortants travaillent à temps plein (-21 points par rapport à la moyenne du domaine)
- ↗ 50% des jeunes en emploi sont maintenus dans l'entreprise après l'apprentissage (+8 points par rapport à la moyenne du domaine)
- ↘ Mobilité géographique faible : 93% travaillent en Auvergne-Rhône-Alpes

Travail social

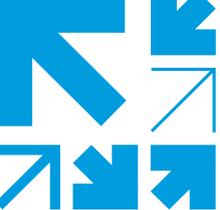
82% des sortants ont suivi une formation du secondaire dont 68% de niveau V.

- ↘ Taux d'emploi : **73%**
- ↘ Taux d'emploi durable faible (21%) et part d'emploi à durée déterminée importante (76%)
- ↘ 66% des sortants travaillent à temps plein (-13 points par rapport à la moyenne du domaine)
- ↘ 36% des jeunes en emploi sont maintenus dans l'entreprise après l'apprentissage (-6 points par rapport à la moyenne du domaine)
- ↘ Mobilité géographique faible : 97% travaillent en Auvergne-Rhône-Alpes

> PRINCIPAUX INDICATEURS

	Tous domaines confondus	Services aux personnes (33)	Coiffure, esthétique et autres spécialités des services aux personnes (336)	Santé (331)	Accueil, hôtellerie, tourisme (334)	Animation culturelle, sportive et de loisirs (335)	Travail Social (332)
Nbre de sortants de formation (année terminale)	13 108	1553	508	364	311	182	165
Taux d'emploi	75%	76%	68%	89%	70%	85%	73%
<i>dont contrat de pro.</i>	7%	5%	6%	7%	2%	2%	0%
Taux d'emploi des diplômés	78%	80%	72%	93%	75%	87%	74%
Taux d'emploi des non diplômés	61%	60%	54%	50%	59%	80%	ns
L'emploi occupé							
Statut d'emploi							
<i>Emploi durable</i>	52%	49%	56%	49%	63%	36%	21%
<i>Emploi aidé</i>	9%	6%	9%	8%	3%	2%	0%
<i>Emploi à durée déterminée</i>	38%	44%	35%	43%	33%	56%	76%
<i>Autre</i>	1%	1%	0%	0%	0%	6%	3%
Temps plein	93%	79%	82%	89%	84%	58%	66%
Taux de maintien dans l'entreprise après l'apprentissage	44%	42%	41%	45%	38%	50%	36%
Adéquation Emploi / niveau de la formation (Q. 6A)	83%	84%	83%	92%	81%	76%	88%
Adéquation Emploi / spécialité de la formation (Q. 6B)	82%	85%	83%	92%	81%	76%	88%
Mobilité							
Lieu de travail en Auvergne-Rhône-Alpes	83%	91%	92%	91%	87%	93%	97%
Département similaire entre lieu de formation / travail	55%	64%	69%	60%	67%	58%	66%
Déménagement depuis la formation	36%	37%	30%	39%	51%	32%	29%
<i>dont pour raisons professionnelles</i>	53%	39%	29%	34%	56%	43%	26%
Formation suivie							
Orientation choisie	93%	95%	94%	97%	91%	95%	98%
Satisfaction	91%	92%	90%	93%	93%	92%	92%

En raison des arrondis, la somme des pourcentages n'est pas toujours égale à 100% (mais parfois 99% ou 101%).



Annexe 1 Regroupements utilisés

Le questionnaire a fait l'objet de modifications en 2017. La modalité « Service civique ou volontariat » a été ajoutée à la question sur la situation du jeune au 1^{er} février. Les emplois « Aide familial » et les « Contrat aidé » ne sont plus identifiés. Ils sont regroupés dans une modalité « Autre ».

Situation de l'apprenti au 1^{er} février 2017

- En emploi : dont « Contrat de professionnalisation » et « Service civique ou volontariat »
- Sans emploi : « Sans emploi et à la recherche d'un emploi », « Sans emploi et sans recherche d'un emploi », « Stage de formation »

Statut de l'emploi

- Emploi durable : « CDI ou fonctionnaire », « Engagé dans l'armée », « Installé à son compte »
- Contrat de professionnalisation
- Emploi à durée déterminée : « CDD de moins de 6 mois », « CDD de plus de 6 mois », « Contrat d'intérim (en CDD) », « Service civique ou volontariat »
- Autre

Annexe 2 Nomenclature des niveaux et diplômes en apprentissage

Extrait des diplômes et titres qui concernent les formations étudiées dans cette synthèse.

Niveau I : Diplôme de Recherche Technologique (DRT); Diplôme Supérieur de Comptabilité et de Gestion (DSCG); École Supérieure de Commerce (ESC); Diplôme d'Ingénieur; Master; Master Professionnel; Titre Certifié de niveau I.

Niveau II : Diplôme de Comptabilité et de Gestion (DCG); Licence; Licence Professionnelle; Titre Certifié de niveau II.

Niveau III : Brevet de Maîtrise (BM); Brevet de Technicien Supérieur (BTS); Brevet de Technicien Supérieur Agricole (BTSA); Certificat de Spécialisation Agricole de niveau III (CSA); Diplôme d'Études Universitaires Scientifique et Technique (DEUST); Diplôme d'État de niveau III; Diplôme des Métiers d'Art (DMA); Diplôme Universitaire de Technologie (DUT), Titre Certifié de niveau III.

Niveau IV : Baccalauréat professionnel; Baccalauréat professionnel Agricole; Baccalauréat technologique;

Brevet des Métiers d'Art (BMA); Brevet Professionnel (BP); Brevet Professionnel Agricole de niveau IV (BPA); Brevet de Technicien; Brevet Technique des Métiers (BTM); Certificat de Spécialisation Agricole de niveau IV (CSA); Diplôme d'État de niveau IV; Mention Complémentaire de niveau IV; Titre Certifié de niveau IV.

Niveau V : Brevet d'Aptitude Professionnelle d'Assistant Animateur Technicien (BAPAAT); Brevet Professionnel Agricole de niveau V (BPA); Certificat d'Aptitudes Professionnelles (CAP); Certificat d'Aptitudes Professionnelles Agricoles (CAPA); Certificat de Spécialisation Agricole de niveau V (CSA); Certificat Technique des Métiers (CTM); Diplôme d'État de niveau V; Mention Complémentaire de niveau V; Titre Certifié de niveau V.

Les **formations supérieures** regroupent les niveaux I, II et III.

Les **formations secondaires** regroupent les niveaux IV et V.

Annexe 3 Formules utilisées

Calcul des taux

Tous les taux sont calculés sur les réponses effectives à chaque question.

Définition du taux d'emploi et du taux de sans emploi

Ces deux taux sont calculés par rapport à la même population de référence : les apprentis sortants, c'est-à-dire ne poursuivant pas leurs études et entrant dans la vie active, avec ou sans emploi.

$$\text{Taux d'emploi} = \frac{\text{Nbre d'apprentis répondant en emploi (tous contrats de travail)}}{\text{Nbre d'apprentis sortants avec ou sans emploi}}$$

$$\text{Taux de sans emploi} = \frac{\text{Nbre d'apprentis sans emploi (demandeurs d'emploi, stagiaires, inactifs)}}{\text{Nbre d'apprentis sortants avec ou sans emploi}}$$

Définition du taux de satisfaction et d'orientation choisie

Sont considérés comme **satisfaits**, les répondants sortants, qualifiant la formation reçue comme « Plutôt satisfaisante » (Question 15).

$$\text{Taux de satisfaction} = \frac{\text{Nbre de jeunes déclarant être « plutôt satisfaits » de la formation}}{\text{Nbre d'apprentis sortants avec ou sans emploi}}$$

Sont considérés comme **ayant choisi leur orientation**, les répondants « Plutôt oui » à la question 14 « Est-ce que votre formation correspondait à ce que vous vouliez faire ? »

$$\text{Taux d'orientation choisie} = \frac{\text{Nbre de jeunes déclarant « plutôt oui »}}{\text{Nbre d'apprentis sortants avec ou sans emploi}}$$

Annexe 4 Régression logistique

Les analyses réalisées dans ce rapport ont été complétées à l'aide de régressions logistiques qui permettent de déterminer la probabilité d'un phénomène, en évaluant l'influence de différents facteurs sur celui-ci.

Ici, cette méthode permet de déterminer l'effet de différents déterminants (genre, diplôme, etc.) sur le fait d'être en emploi ou encore sur le fait d'occuper un emploi durable.

Le raisonnement se fait « **toutes choses égales par ailleurs** » : on capte l'effet propre du facteur (par exemple le genre) sur le phénomène (être en emploi ou non), une fois écartée l'influence de tous les autres facteurs (notamment, le niveau de la formation préparée, la spécialité de formation, l'obtention du diplôme).

Autrement dit, cette méthode permet de simuler la comparaison de deux individus qui auraient les mêmes caractéristiques au moment de leur entrée dans la vie active, sauf pour un facteur (par exemple le genre).

Ces tests ont été réalisés avec un taux de confiance de 95% et 99% (i.e. avec un risque de 5% et de 1%).

> RÉSULTATS DES RÉGRESSIONS LOGISTIQUES

Le « rapport de cote » (odds ratio en anglais) permet de mesurer l'effet d'un facteur. Il se définit comme le rapport des chances qu'un événement (par exemple être en emploi) arrivant à un groupe de personnes A (par exemple les sortants de niveau IV) arrive également à un autre groupe de personnes B (par exemple les sortants de niveau V), les autres caractéristiques de ces deux groupes étant identiques (même sexe, même spécialité de formation par exemple).

Un rapport de cotes de 1 correspond à l'absence d'effet de la modalité du facteur testé. Lorsque ce coefficient

est inférieur à 1 cela signifie qu'il y a, par rapport à la situation de référence, moins de chances d'être en emploi.

Plus le rapport de cotes est éloigné de 1, plus l'effet est important.

> **Modélisation de la probabilité d'être en emploi 7 mois après la sortie de formation en apprentissage plutôt que sans emploi**

L'individu de référence est un homme diplômé de niveau IV qui a choisi son orientation, du groupe de spécialité Mécanique, électricité, électronique, résidant en Isère 7 mois après la fin de ses études et titulaire du permis de conduire.

Les sept facteurs testés dans le modèle ont tous une influence significative sur l'insertion des apprentis :

- le groupe de spécialité de la formation préparée,
- le niveau de formation préparé,
- avoir obtenu (ou non) le diplôme,
- le genre,
- être titulaire (ou non) du permis de conduire,
- le département de résidence au 1^{er} février 2017,
- avoir choisi (ou non) son orientation.

Parmi ceux-ci, **trois facteurs limitent particulièrement les chances d'être en emploi : ne pas être titulaire du permis de conduire, sortir non diplômé de sa période d'apprentissage et/ou le fait de ne pas avoir choisi son orientation.**

Résultat du modèle logit

	Signe de l'estimation		Rapport de cotes
Genre			
Femme	-	**	0,779
<i>Homme</i>		réf	réf
Groupes de spécialité			
Agriculture, pêche, forêt et espaces verts	-	**	0,731
Communication et information		ns	
Echanges et gestion		ns	
Génie civil, construction, bois		ns	
Lettres et arts		ns	
Mathématiques et sciences		ns	
Matériaux souples		ns	
<i>Mécanique, électricité, électronique</i>		réf	réf
Sciences humaines et droit		ns	
Services aux personnes	+	**	1,381
Services à la collectivité	-	*	0,646
Spécialités pluritechnologiques de la production		ns	
Spécialités plurivalentes des services		ns	
Transformations		ns	
Obtention du diplôme			
Non diplômé	-	**	0,583
<i>Diplômé</i>		réf	réf
Niveau de formation			
Niveau I		ns	
Niveau II	+	**	1,397
Niveau III	+	**	1,397
<i>Niveau IV</i>		réf	réf
Niveau V	-	**	0,687
Département d'habitation en février 2017			
Ain		ns	
Allier	+	*	0,741
Ardèche	-	**	0,718
Cantal	+	**	1,894
Drôme		ns	
<i>Isère</i>		réf	réf
Loire		ns	
Haute-Loire		ns	
Puy-de-Dôme	-	*	0,814
Rhône	+	**	1,261
Savoie	+	*	1,286
Haute-Savoie	+	**	1,865
Hors Auvergne-Rhône-Alpes		ns	
Permis de conduire			
<i>Oui</i>		réf	réf
Non	-	**	0,366
Orientation choisie			
<i>Oui</i>		réf	réf
Non	-	**	0,498

** : coefficient significatif au seuil de 1%

* : coefficient significatif au seuil de 5%

ns : coefficient non significatif

réf : modalité de référence de la variable

Toutes choses égales par ailleurs (les modalités des autres variables restant celles de la référence) :

■ Les titulaires d'un **permis de conduire** ont, toutes choses égales par ailleurs, 2,7 (1/0.366) fois moins de chance d'être en emploi que les non titulaires.

■ Les jeunes n'ayant **pas choisi leur orientation** ont, toutes choses égales par ailleurs, 2 (1/0.498) fois moins de chance d'être en emploi que ceux l'ayant choisie.

■ Les apprentis sortant **sans obtenir le diplôme** préparé ont, 1,7 (1/0,583) fois moins de chances d'être en emploi que les sortants diplômés.

■ Les **sortants de niveau V** ont 1,5 (1/0,687) fois **moins de chances d'être en emploi** que les sortants de niveau IV.

À l'inverse, les sortants d'une formation de niveau supérieur ont, toutes choses égales par ailleurs, plus de chances d'être en emploi que les sortants de niveau IV : 1,4 fois pour les sortants de niveau II et de niveau III.

■ Les jeunes résidant en **Haute-Savoie**, en **Savoie**, dans le **Rhône** ou le **Cantal ont plus de chances d'être en emploi** que ceux qui habitent en Isère. À l'inverse, la probabilité d'accéder à un emploi est plus faible pour les jeunes résidant dans l'Allier, l'Ardèche ou le Puy-de-Dôme.

■ Les sortants de formation des groupes de spécialité **Services aux personnes ont une plus forte probabilité d'accéder à un emploi.**

À l'inverse, les apprentis sortant d'une formation des groupes de spécialité des *Services à la collectivité* et de *Agriculture, pêche, forêt et espaces verts* ont une moins grande probabilité d'accéder à un emploi.

■ Enfin, les **femmes ont 1,3 fois moins de chances** d'être en emploi que les hommes.

> **Modélisation de la probabilité d'occuper, 7 mois après la sortie de formation en apprentissage, un emploi durable plutôt qu'un emploi d'un autre statut**

L'individu de référence est un homme, diplômé de niveau IV qui a choisi son orientation, du groupe de spécialité Mécanique, électricité, électronique, exerçant le métier pour lequel il a été formé, qui n'est pas embauché dans l'entreprise après l'apprentissage.

Plusieurs facteurs influent significativement sur la chance d'être en emploi durable :

- le genre,
- le groupe de spécialité de la formation préparée,
- le niveau de formation,
- exercer un métier en lien avec la spécialité du diplôme préparé⁴⁵,
- être embauché dans l'entreprise après l'apprentissage.

En revanche, **l'obtention du diplôme préparé et le fait d'avoir choisi son orientation ne sont pas significatifs**, c'est-à-dire qu'ils n'ont pas pouvoir explicatifs sur le modèle.

Toutes choses égales par ailleurs, les **femmes ont plus de difficultés à accéder à un emploi durable** que les hommes : 1,3 fois moins de chances.

Les jeunes formés dans les groupes de spécialité des **Transformations** et de la **Communication et information** ont, toutes choses égales par ailleurs, **1,4 fois plus de chances d'obtenir un emploi durable** que les apprentis formés en *Mécanique, électricité et électronique*.

À l'inverse, les jeunes sortant d'une formation des **Spécialités pluritechnologiques de la production ont moins de chances** d'occuper un emploi durable (1,4 fois moins).

Les groupes de spécialité des Domaines disciplinaires (*Mathématiques et sciences et Sciences humaines et droit*) ne sont pas commentés étant donné leur faible effectif (respectivement 62 et 51 jeunes en emploi).

Le niveau de la formation préparée est un facteur déterminant de l'accès à un emploi durable : les jeunes sortants de niveau I ont, toutes choses égales par ailleurs, 1,7 fois plus de chances d'occuper un emploi durable que les sortants de niveau IV.

À l'inverse, les sortants des niveaux II, III et V ont une probabilité plus faible (respectivement 1,3 ; 1,2 et 1,3 fois moins de chances).

La probabilité d'occuper un emploi durable est près de **1,6 fois plus élevée lorsque le lien formation-emploi existe** que lorsque l'emploi occupé n'a aucun lien avec la formation.

Toutes choses égales par ailleurs, être **maintenu dans l'entreprise après l'apprentissage multiplie par 2,6** la probabilité d'occuper un emploi durable, 7 mois après la sortie.

Résultat du modèle logit

		Signe de l'estimation		Rapport de cotes
Genre				
Femme		-	**	0,745
<i>Homme</i>			réf	réf
Groupes de spécialité				
Agriculture, pêche, forêt et espaces verts			ns	
Communication et information	+	**		1,431
Echanges et gestion			ns	
Génie civil, construction, bois			ns	
Lettres et arts			ns	
Mathématiques et sciences	-	*		0,505
Matériaux souples			ns	
<i>Mécanique, électricité, électronique</i>			réf	réf
Sciences humaines et droit	-	**		0,389
Services aux personnes			ns	
Services à la collectivité			ns	
Spécialités pluritechnologiques de la production	-	**		0,701
Spécialités plurivalentes des services			ns	
Transformations	+	**		1,496
Obtention du diplôme				
Non diplômé			ns	
<i>Diplômé</i>			réf	réf
Orientation choisie				
<i>Oui</i>			réf	réf
Non			ns	
Niveau de formation				
Niveau I	+	**		1,705
Niveau II	-	**		0,776
Niveau III	-	**		0,819
<i>Niveau IV</i>			réf	réf
Niveau V	-	**		0,763
Lien formation emploi selon les apprentis				
<i>Lien présent</i>			réf	réf
Aucun lien	-	**		0,620
Maintien dans l'entreprise de l'apprentissage				
<i>Oui</i>	+	**		2,567
Non			réf	réf

** : coefficient significatif au seuil de 1%

* : coefficient significatif au seuil de 5%

ns : coefficient non significatif

réf : modalité de référence de la variable

45 Réponses à la question 6 du nouveau questionnaire portant sur l'adéquation entre le métier exercé et la formation suivie.

Extrait des domaines et groupes de spécialité qui concernent les formations étudiées dans cette synthèse⁴⁶.

1- Domaines disciplinaires

11 - Mathématiques et sciences

- 110 - Spécialités pluri scientifiques
- 111 - Physique-chimie
- 112 - Chimie-biologie, biochimie
- 113 - Sciences naturelles (biologie-géologie)
- 114 - Mathématiques
- 115 - Physique
- 116 - Chimie
- 117 - Sciences de la terre
- 118 - Sciences de la vie

12 - Sciences humaines et droit

- 120 - Spécialités pluridisciplinaires. Sciences humaines et droit
- 121 - Géographie
- 122 - Économie
- 123 - Sciences (y compris démographie et anthropologie)
- 124 - Psychologie
- 125 - Linguistique
- 126 - Histoire
- 127 - Philosophie, éthique et théologie
- 128 - Droit, sciences politiques

13 - Lettres et arts

- 130 - Spécialités littéraires et artistiques plurivalentes
- 131 - Français, littérature et civilisation étrangère
- 132 - Arts plastiques
- 133 - Musique
- 134 - Autres disciplines artistiques et spécialités artistiques plurivalentes
- 135 - Langues et civilisations anciennes
- 136 - Langues vivantes, civilisations étrangères et régionales

2- Domaines technico-professionnels de la production

20 - Spécialités pluritechnologiques de la production

- 200 - Technologies industrielles fondamentales (génie industriel et procédés de transformation, spécialités à dominante fonctionnelle)
- 201 - Technologies de commandes des transformations industrielles (automatismes et robotique industriels, informatique industrielle)

21 - Agriculture, pêche, forêt et espaces verts

- 210 - Spécialités plurivalentes de l'agronomie et de l'agriculture
- 211 - Productions végétales, cultures spécialisées et protection des cultures (horticulture, viticulture, arboriculture fruitière...)
- 212 - Productions animales, élevage spécialisé, aquaculture, soins aux animaux (y compris vétérinaire)
- 213 - Forêts, espaces naturels, faune sauvage, pêche
- 214 - Aménagement paysager (parcs, jardins, espaces verts, terrains de sports)

22 - Transformations

- 220 - Spécialités pluritechnologiques des transformations
- 221 - Agro-alimentaire, alimentation, cuisine
- 222 - Transformations chimiques et apparentés (y compris industrie pharmaceutique)
- 223 - Métallurgie (y compris sidérurgie, fonderie, non-ferreux)
- 224 - Matériaux de construction, verre, céramique
- 225 - Plasturgie, matériaux composites
- 226 - Papier, carton
- 227 - Énergie, génie climatique (y compris énergie nucléaire, thermique, hydraulique ; utilités : froid, climatisation, chauffage)

23 - Génie civil, construction, bois

- 230 - Spécialités pluritechnologiques, génie civil, construction, bois
- 231 - Mines et carrières, génie civil, topographie
- 232 - Bâtiment : construction et couverture
- 233 - Bâtiment : finitions
- 234 - Travail du bois et de l'ameublement

24 - Matériaux souples

- 240 - Spécialités pluritechnologiques. Matériaux souples
- 241 - Textile
- 242 - Habillement (y compris mode, couture)
- 243 - Cuirs et peaux

25 - Mécanique, électricité, électronique

- 250 - Spécialités pluritechnologiques, mécanique-électricité (y compris maintenance mécano-électrique)
- 251 - Mécanique générale et de précision, usinage
- 252 - Moteurs et mécanique auto
- 253 - Mécanique aéronautique et spatiale
- 254 - Structures métalliques (y compris carrosserie, coque de bateau, cellule d'avion)
- 255 - Électricité, électronique (non compris automatismes, productique)

3- Domaines technico-professionnels des services

30 - Spécialités plurivalentes des services

- 300 - Spécialités plurivalentes des services

31 - Échanges et gestion

- 310 - Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion (y compris administration générale des entreprises et des collectivités)
- 311 - Transport, manutention, magasinage
- 312 - Commerce, vente
- 313 - Finances, banque, assurances
- 314 - Comptabilité, gestion
- 315 - Ressources humaines, gestion du personnel, gestion de l'emploi

32 - Communication et information

- 320 - Spécialités plurivalentes de la communication
- 321 - Journalisme et communication (y compris communication graphique et publicité)

322 - Techniques de l'imprimerie et de l'édition
 323 - Techniques de l'image et du son, métiers connexes du spectacle
 324 - Secrétariat, bureautique
 325 - Documentation, bibliothèques, administrations des données
 326 - Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission des données

33 - Services aux personnes

330 - Spécialités plurivalentes sanitaires et sociales
 331 - Santé
 332 - Travail social
 333 - Enseignement, formation
 334 - Accueil, hôtellerie, tourisme
 335 - Animation culturelle, sportive et de loisirs

336 - Coiffure, esthétique et autres spécialités des services aux personnes

34 - Services à la collectivité

340 - Spécialités plurivalentes des services à la collectivité
 341 - Aménagement du territoire, développement, urbanisme
 342 - Protection et développement du patrimoine
 343 - Nettoyage, assainissement, protection de l'environnement
 344 - Sécurité des biens et des personnes, police, surveillance (y compris hygiène et sécurité)
 345 - Application des droits et statuts des personnes
 346 - Spécialités militaires

Annexe 6

Domaines de métiers et métiers les plus représentés par domaine de spécialité NSF de la formation

Principales spécialités de formation (NSF)	Domaine de métiers (FAP) (principaux)	Métiers (principaux)
25 - Mécanique, électricité, électronique	D - Mécanique, travail des métaux G - Maintenance C - Électricité, électronique	Électricien Mécanicien Carrossier Technicien de maintenance Chaudronnier Soudeur
23 - Génie civil, construction, bois	B - Bâtiment, travaux publics F - Matériaux souples, bois, industries graphiques	Maçon Menuisier - charpentier Plâtrier - peintre - plaquiste Conducteur d'engin Plombier Chef de chantier Conducteur de travaux
22 - Transformations	S - Hôtellerie, restauration, alimentation E - Industries de process K - Artisanat G - Maintenance	Boulangier - pâtissier Cuisinier - commis de cuisine Boucher - charcutier Technicien de laboratoire Chauffagiste - frigoriste
31 - Échanges et gestion	R - Commerce L - Gestion, administration des entreprises	Vendeur Comptable - assistant comptable Commercial Actuaire Chargé de clientèle Assistant de gestion
33 - Services aux personnes	T - Services aux particuliers et aux collectivités V - Santé, action sociale, culturelle et sportive S - Hôtellerie, restauration, alimentation	Coiffeur Préparateur en pharmacie Moniteur sport Auxiliaire puéricultrice Aide-soignant
21 - Agriculture, pêche, forêt et espaces verts	A - Agriculture, marine, pêche B - Bâtiment, travaux publics	Paysagiste Ouvrier agricole

Annexe 7

Nomenclature nationale des Familles Professionnelles (FAP)

Les 87 Familles Professionnelles et les 22 Domaines Professionnels (FAP NATIONALE - DARES) – 2009

N° DM	Domaine de métiers (DM)	N° FAP	Familles Professionnelles (FAP)
A	Agriculture, marine, pêche	A0Z	Agriculteurs, éleveurs, sylviculteurs, bûcherons
		A1Z	Maraîchers, jardiniers, viticulteurs
		A2Z	Techniciens et cadres de l'agriculture
		A3Z	Marins, pêcheurs, aquaculteurs
B	Bâtiment, travaux publics	B0Z	Ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment, des travaux publics, du béton et de l'extraction
		B1Z	Ouvriers qualifiés des travaux publics, du béton et de l'extraction
		B2Z	Ouvriers qualifiés du gros œuvre du bâtiment
		B3Z	Ouvriers non qualifiés du second œuvre du bâtiment
		B4Z	Ouvriers qualifiés du second œuvre du bâtiment
		B5Z	Conducteurs d'engins du BTP
		B6Z	Techniciens et agents de maîtrise du bâtiment et des travaux publics
C	Électricité, électronique	C0Z	Ouvriers non qualifiés de l'électricité-électronique
		C1Z	Ouvriers qualifiés de l'électricité-électronique
		C2Z	Techniciens et agents de maîtrise électricité-électronique
D	Mécanique, travail des métaux	D0Z	Ouvriers non qualifiés travaillant par enlèvement ou formage de métal
		D1Z	Ouvriers qualifiés travaillant par enlèvement de métal
		D2Z	Ouvriers qualifiés travaillant par formage de métal
		D3Z	Ouvriers non qualifiés de la mécanique
		D4Z	Ouvriers qualifiés de la mécanique
		D6Z	Techniciens et agents de maîtrise des industries mécaniques
E	Industries de process	E0Z	Ouvriers non qualifiés des industries de process
		E1Z	Ouvriers qualifiés des industries de process
		E2Z	Techniciens et agents de maîtrise des industries de process
F	Matériaux souples, bois, industries graphiques	F0Z	Ouvriers non qualifiés du textile et du cuir
		F1Z	Ouvriers qualifiés du textile et du cuir
		F2Z	Ouvriers non qualifiés du travail du bois et de l'ameublement
		F3Z	Ouvriers qualifiés du travail du bois et de l'ameublement
		F4Z	Ouvriers des industries graphiques
		F5Z	Techniciens et agents de maîtrise des matériaux souples, du bois et des industries graphiques
G	Maintenance	G0A	Ouvriers qualifiés de la maintenance
		G0B	Ouvriers qualifiés de la réparation automobile
		G1Z	Techniciens et agents de maîtrise de la maintenance
H	Ingénieurs et cadres de l'industrie	H0Z	Ingénieurs et cadres de l'industrie
J	Transports, logistique et tourisme	J0Z	Ouvriers non qualifiés de la manutention
		J1Z	Ouvriers qualifiés de la manutention
		J3Z	Conducteurs de véhicules
		J4Z	Agents d'exploitation des transports
		J5Z	Agents administratifs et commerciaux des transports et du tourisme
		J6Z	Cadres des transports, de la logistique et navigants de l'aviation
K	Artisanat *	K0Z	Artisans et ouvriers artisanaux
L	Gestion, administration des entreprises	L0Z	Secrétaires
		L1Z	Employés de la comptabilité
		L2Z	Employés administratifs d'entreprise
		L3Z	Secrétaires de direction
		L4Z	Techniciens des services administratifs, comptables et financiers
		L5Z	Cadres des services administratifs, comptables et financiers
		L6Z	Dirigeants d'entreprises
M	Informatique et télécommunications	M0Z	Employés et opérateurs de l'informatique
		M1Z	Techniciens de l'informatique
		M2Z	Ingénieurs de l'informatique
N	Études et recherche	N0Z	Personnels d'études et de recherche
P	Administration publique, professions juridiques, armée et police	P0Z	Employés administratifs de la fonction publique (catégorie C et assimilés)
		P1Z	Professions intermédiaires administratives de la fonction publique (catégorie B et ass.)
		P2Z	Cadres de la fonction publique (catégorie A et assimilés)
		P3Z	Professionnels du droit (hors juristes en entreprise)
		P4Z	Armée, police, pompiers
Q	Banques et assurances	Q0Z	Employés de la banque et des assurances
		Q1Z	Techniciens de la banque et des assurances
		Q2Z	Cadres de la banque et des assurances
R	Commerce	R0Z	Caissiers, employés de libre service
		R1Z	Vendeurs
		R2Z	Attachés commerciaux et représentants
		R3Z	Maîtrise des magasins et intermédiaires du commerce
		R4Z	Cadres commerciaux et technico-commerciaux
S	Hôtellerie, restauration, alimentation	S0Z	Bouchers, charcutiers, boulangers
		S1Z	Cuisiniers
		S2Z	Employés et agents de maîtrise de l'hôtellerie et de la restauration
		S3Z	Patrons et cadres d'hôtels, cafés, restaurants

N° DM	Domaine de métiers (DM)	N° FAP	Familles Professionnelles (FAP)
T	Services aux particuliers et aux collectivités	T0Z	Coiffeurs, esthéticiens
		T1Z	Employés de maison
		T2A	Aides à domicile et aides ménagères
		T2B	Assistantes maternelles
		T3Z	Agents de gardiennage et de sécurité
		T4Z	Agents d'entretien
U	Communication, information, art et spectacle	T6Z	Employés des services divers
		U0Z	Professionnels de la communication et de l'information
V	Santé, action sociale, culturelle et sportive	U1Z	Professionnels des arts et des spectacles
		V0Z	Aides-soignants
		V1Z	Infirmiers, sages-femmes
		V2Z	Médecins et assimilés
		V3Z	Professions paramédicales
		V4Z	Professionnels de l'action sociale et de l'orientation
W	Enseignement, formation	V5Z	Professionnels de l'action culturelle, sportive et surveillants
		W0Z	Enseignants
X	Politique, religion	W1Z	Formateurs
		X0Z	Professionnels de la politique et clergé

Le domaine de l'Artisanat comprend des ouvriers de type artisanal. Exemple : Toilettage des animaux, Gravure, Métallerie d'art, Joaillerie...

Annexe 7 - Bis Lien formation-emploi – Données détaillées

> Part des emplois en lien avec la formation suivie en termes de spécialité

Domaines de métiers	Recodification du métier déclaré (1)				Perception des jeunes (2)	
	Domaine de métier similaire ou proche (A) + (B)	Domaine de métier similaire (A)	Domaine de métier proche (B)	Nombre de répondants en emploi analysé	Adéquation en termes de spécialité	Nombre de répondants en emploi analysé
Banques et assurances (Q)	98%	95%	3%	284	93%	282
Informatique et télécommunications (M)	97%	95%	2%	369	90%	370
Transports, logistique et tourisme (J)	87%	70%	18%	233	90%	229
Ingénieurs et cadres de l'industrie (H)	98%	88%	10%	519	90%	515
Santé, action sociale, culturelle et sportive (V)	95%	93%	2%	517	88%	510
Communication, information, art et spectacle (U)	89%	87%	3%	75	87%	76
Gestion, administration des entreprises (L)	94%	82%	12%	834	86%	832
Études et recherche (N)	88%	60%	29%	126	83%	127
Électricité, électronique (C)	92%	74%	18%	192	83%	195
Services aux particuliers et aux collectivités (T)	87%	81%	7%	447	82%	427
Hôtellerie, restauration, alimentation (S)	90%	89%	1%	1 010	82%	991
Mécanique, travail des métaux (D)	88%	80%	8%	349	81%	347
Industries de process (E)	87%	49%	38%	358	79%	356
Maintenance (G)	88%	82%	66%	1 065	79%	1 059
Commerce (R)	89%	80%	9%	1 167	79%	1 163
Bâtiment, travaux publics (B)	87%	84%	3%	1 268	79%	1 261
Matériaux souples, bois, industries graphiques (F)	82%	75%	7%	129	76%	130
Artisanat (K)*	77%	21%	56%	127	74%	124
Agriculture, marine, pêche (A)	81%	74%	7%	473	74%	467
Administration publique, professions juridiques, armée et police (P)	ns	ns	ns	13	ns	13
Total	90%	81%	9%	9 555	82%	9 474

* Le domaine de l'Artisanat comprend des ouvriers de type artisanal. Ce domaine de métier est certainement largement sous représenté ici (manque de précision dans les réponses à la question sur l'intitulé de l'emploi).

(1) Recodification des métiers déclarés et mise en correspondance avec le domaine de métier de la formation suivie.

→ Les métiers de 264 répondants n'ont pas pu être codifiés (non réponse ou métier non explicite), soit un taux de réponse de 97% (9 555 répondants).

(2) Perception des jeunes : réponses à la question « Cet emploi correspond-il à votre formation en termes de spécialité ? »

→ 345 jeunes en emploi n'ont pas renseigné cette question, soit un taux de réponse 96% (9 474 répondants).

> **Adéquation perçue du métier exercé avec le niveau de la formation suivie**

Domaines de métiers	Perception des jeunes (2)	
	Adéquation en termes de niveau de diplôme	Nombre de répondants en emploi analysé
Ingénieurs et cadres de l'industrie (H)	94%	516
Informatique et télécommunications (M)	92%	371
Banques et assurances (Q)	91%	281
Santé, action sociale, culturelle et sportive (V)	88%	516
Gestion, administration des entreprises (L)	86%	818
Études et recherche (N)	86%	126
Transports, logistique et tourisme (J)	85%	233
Communication, information, art et spectacle (U)	84%	77
Mécanique, travail des métaux (D)	83%	349
Électricité, électronique (C)	83%	196
Maintenance (G)	83%	1 073
Industries de process (E)	82%	354
Hôtellerie, restauration, alimentation (S)	82%	1 011
Services aux particuliers et aux collectivités (T)	81%	440
Bâtiment, travaux publics (B)	80%	1 270
Commerce (R)	79%	1 168
Artisanat (K)*	76%	127
Agriculture, marine, pêche (A)	75%	473
Matériaux souples, bois, industries graphiques (F)	73%	130
Administration publique, professions juridiques, armée et police (P)	ns	13
Total	83%	9 542

À la question « Cet emploi correspond-il à votre formation en termes de niveau de formation ? », 83% des jeunes en emploi répondent positivement.

277 jeunes en emploi n'ont pas renseigné cette question, soit un taux de réponse 97% (9 542 répondants)

Annexe 8 Simulation de redressement des données pour tenir compte des non répondants à l'enquête

La Région a privilégié une relance téléphonique exhaustive auprès des non répondants à la première phase d'interrogation afin de pouvoir disposer de données à un niveau fin (par CFA, par diplôme ou spécialité de formation par exemple). **Le taux de réponse à l'enquête atteint ainsi 74%**, et même **76%** pour les sortants d'une année terminale, ce qui rend un redressement nettement moins nécessaire.

Une **simulation de redressement** a néanmoins été réalisée pour s'assurer de la représentativité de la population ayant renseigné l'enquête. Il s'agit en effet de vérifier si l'étude des répondants sortants est statistiquement équivalente à l'étude de tous les sortants, y compris les jeunes sortants n'ayant pas répondu à l'enquête.

Cette simulation de redressement a été effectuée à partir

des pondérations calculées par la DEPP pour chaque individu. Pour corriger le défaut de réponse, les données ont été redressées par **strates dépendant du niveau, du domaine de spécialité du diplôme préparé et du genre de la personne interrogée**. Le coefficient de pondération correspond à l'inverse du taux de réponse de la strate.

On peut ainsi pointer que **les apprentis sortant en année terminale en emploi ont plus souvent renseigné l'enquête que les apprentis sans emploi** (écart de 0,77 point) et sont donc légèrement sur **représentés**.

Les écarts entre les répondants et les interrogés peuvent varier selon le genre, les niveaux ou les spécialités de formation. **Dans tous les cas, ces écarts restent inférieurs à 1 point quelle que soit la strate considérée de sortants d'une année terminale de formation.**

> L'IMPACT DU REDRESSEMENT SUR LE TAUX D'EMPLOI DES SORTANTS EN ANNÉE TERMINALE

Le redressement des données se traduit par une baisse du taux d'emploi des apprentis entrés sur le marché du travail de 0,77 point et une diminution de la part

des jeunes en emploi durable de 0,50 point. Cette diminution s'effectue surtout au profit du taux de sans emploi et à la recherche d'un emploi (+0,64 point).

Situation au 1 ^{er} février 2017 des sortants d'une année terminale de formation	Données non redressées	Données redressées	Différences (point)
Emploi durable	38,81%	38,31%	-0,50
Emploi à durée déterminée	28,15%	28,07%	-0,07
<i>Dont En service civique ou volontariat</i>	0,75%	0,71%	-0,04
Contrat de pro	6,50%	6,30%	-0,20
Autre	0,78%	0,77%	-0,01
NR	0,66%	0,68%	0,01
Taux d'emploi	74,91%	74,14%	-0,77
En stage de formation pro continue	1,90%	1,99%	0,09
Sans emploi et à la recherche d'un emploi	19,61%	20,26%	0,64
Sans emploi et sans recherche d'emploi	3,58%	3,60%	0,03
Taux de sans emploi	25,10%	25,86%	0,77

> Comparaison du taux d'emploi par genre

Genre	Taux d'emploi		Différences (point)
	Non redressées	Redressées	
Femmes	74,74%	73,95%	-0,79
Hommes	74,99%	74,23%	-0,76
Total	74,91%	74,14%	-0,77

Le taux d'emploi non redressé est légèrement sur estimé quel que soit le genre :

-0,79 point après pondération des résultats pour les femmes
-0,76 point pour les hommes

> Comparaison du taux d'emploi par niveau

Niveau	Taux d'emploi		Différences (point)
	Non redressées	Redressées	
Niveau I	79,39%	79,39%	0,00
Niveau II	82,66%	82,71%	0,05
Niveau III	81,81%	81,70%	-0,11
Niveau IV	77,26%	77,15%	-0,11
Niveau V	62,36%	62,39%	0,02
Total	74,91%	74,14%	-0,77

L'écart de taux d'emploi par niveau atteint au maximum -0,11 point pour le taux d'emploi au niveau III et IV. L'écart est le plus important pour les femmes de niveau IV (-0,38 point) et les hommes de niveau III (-0,15 point) : pour ces sous-populations, le taux d'emploi issu des données brutes de l'enquête est le plus sur évalué.

> Comparaison du taux d'emploi par spécialité de formation

Spécialité de formation	Taux d'emploi		Différences (point)
	Non redressées	Redressées	
Agriculture, pêche, forêt et espaces verts (21)	70,79%	69,99%	-0,80
Génie civil, construction, bois (23)	71,17%	70,46%	-0,70
Matériaux souples (24)	75,31%	75,38%	0,08
Mécanique, électricité, électronique (25)	76,44%	75,51%	-0,93
Spécialités pluritechnologiques de la production (20)	77,78%	77,47%	-0,31
Transformations (22)	72,08%	71,49%	-0,59
Production	73,32%	72,53%	-0,79
Communication et information (32)	80,07%	79,83%	-0,24
Échanges et gestion (31)	77,60%	76,92%	-0,68
Services à la collectivité (34)	70,91%	70,26%	-0,65
Services aux personnes (33)	75,98%	75,35%	-0,63
Spécialités plurivalentes des services (30)	71,79%	70,36%	-1,44*
Services	77,03%	76,38%	-0,65
Total	74,91%	74,14%	-0,77

* effectifs faibles (39 apprentis sortants d'une année terminale de formation)

Les taux d'emploi dans la Production et dans les Services sont sur estimés respectivement de 0,79 point et de 0,65 point pour les répondants à l'enquête.

Les écarts les plus importants sont observés dans les spécialités de formation suivantes : *Mécanique, électricité, électronique* (-0,93 point), *Agriculture, pêche, forêt et espaces verts* (-0,80 point) et *Génie civil, construction, bois* (-0,70 point).

> L'IMPACT DU REDRESSEMENT SUR LE TAUX D'EMPLOI DES SORTANTS EN ANNÉE INTERMÉDIAIRE

Le taux d'emploi des apprentis sortis en année intermédiaire de formation est sur estimé de 1,59 point.

■ La part des jeunes en emploi durable : -0,73 point après pondération des résultats.

■ La part des jeunes sans emploi et à la recherche d'un emploi : +1,26 après pondération.

Situation au 1 ^{er} février 2017 des sortants d'une année terminale de formation	Données non redressées	Données redressées	Différences (point)
Emploi durable	23,96%	23,23%	-0,73
Emploi à durée déterminée	24,30%	23,82%	-0,48
<i>Dont En service civique ou volontariat</i>	1,30%	1,37%	0,07
Contrat de pro	4,03%	3,63%	-0,40
Autre	0,75%	0,75%	0,00
NR	0,48%	0,50%	0,02
Taux d'emploi	53,52%	51,93%	-1,59
En stage de formation pro continue	4,44%	4,69%	0,25
Sans emploi et à la recherche d'un emploi	35,15%	36,42%	1,26
Sans emploi et sans recherche d'emploi	6,89%	6,97%	0,07
Taux de sans emploi	46,48%	48,07%	1,59

Annexe 9

Mobilité des apprentis pour l'entrée en apprentissage Du lieu de résidence vers le lieu de formation de l'apprenti

Cette partie présente la mobilité géographique des apprentis formés en Auvergne-Rhône-Alpes. Elle porte sur les 25 525

apprentis inscrits en année terminale d'une formation suivie au sein de la région.

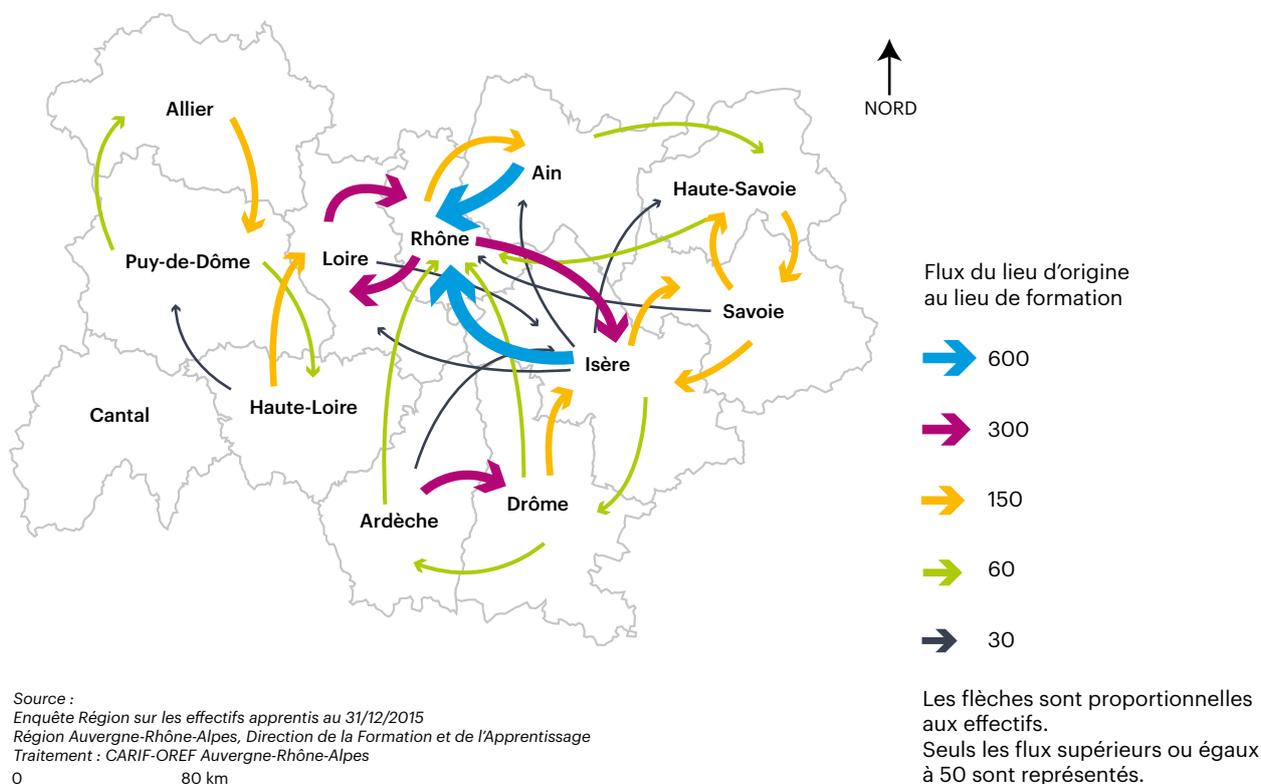
> La mobilité des apprentis au sein d'Auvergne-Rhône-Alpes

23 549 apprentis formés en Auvergne-Rhône-Alpes y résidaient avant de commencer leur formation (92%). Pour autant, on observe une mobilité intra-régionale puisque

26 % de ces jeunes ont changé de département pour suivre leur formation (soit 6 189 jeunes).

> 92% DES APPRENTIS FORMÉS EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES EN SONT ORIGINAIRES

Carte 6 : Flux d'apprentis intra-régional : du département d'origine vers le département de formation



Les flux les plus importants concernent des départements de l'ex région Rhône-Alpes où les populations sont plus nombreuses et les effectifs en formation plus élevés.

Six des sept principaux flux concernent le département du **Rhône**, département le plus peuplé de la région et qui possède les effectifs en apprentissage les plus élevés. **Ces flux se font principalement avec l'Isère, l'Ain et la Loire.**

■ 1 879 jeunes originaires d'un autre département de la région viennent se former dans un CFA du Rhône, soit 27% des apprentis en année terminale dans un CFA du Rhône (577 jeunes originaires d'Isère ; 534 jeunes originaires de l'Ain ; 312 jeunes originaires de la Loire).

■ À l'inverse, on dénombre 880 jeunes originaires du Rhône allant se former dans un autre département de la région (289 dans la Loire ; 239 en Isère ; 212 dans l'Ain).

Des mouvements importants sont également observés de l'**Ardèche** vers la **Drôme** (342). Une partie de ces mobilités s'explique par le bassin de population de Valence qui s'étend sur les deux départements de la Drôme et de l'Ardèche.

D'autres flux sont à remarquer : de la **Drôme** vers l'**Isère** (188), entre les **Savoie** (177 entre la Savoie et la Haute-Savoie et 170 en sens inverse), de l'**Allier** vers le **Puy-de-Dôme** (170) et de la **Haute-Loire** vers la **Loire** (153 ; mobilité favorisée par la proximité entre Saint-Etienne et l'est du département de la Haute-Loire).

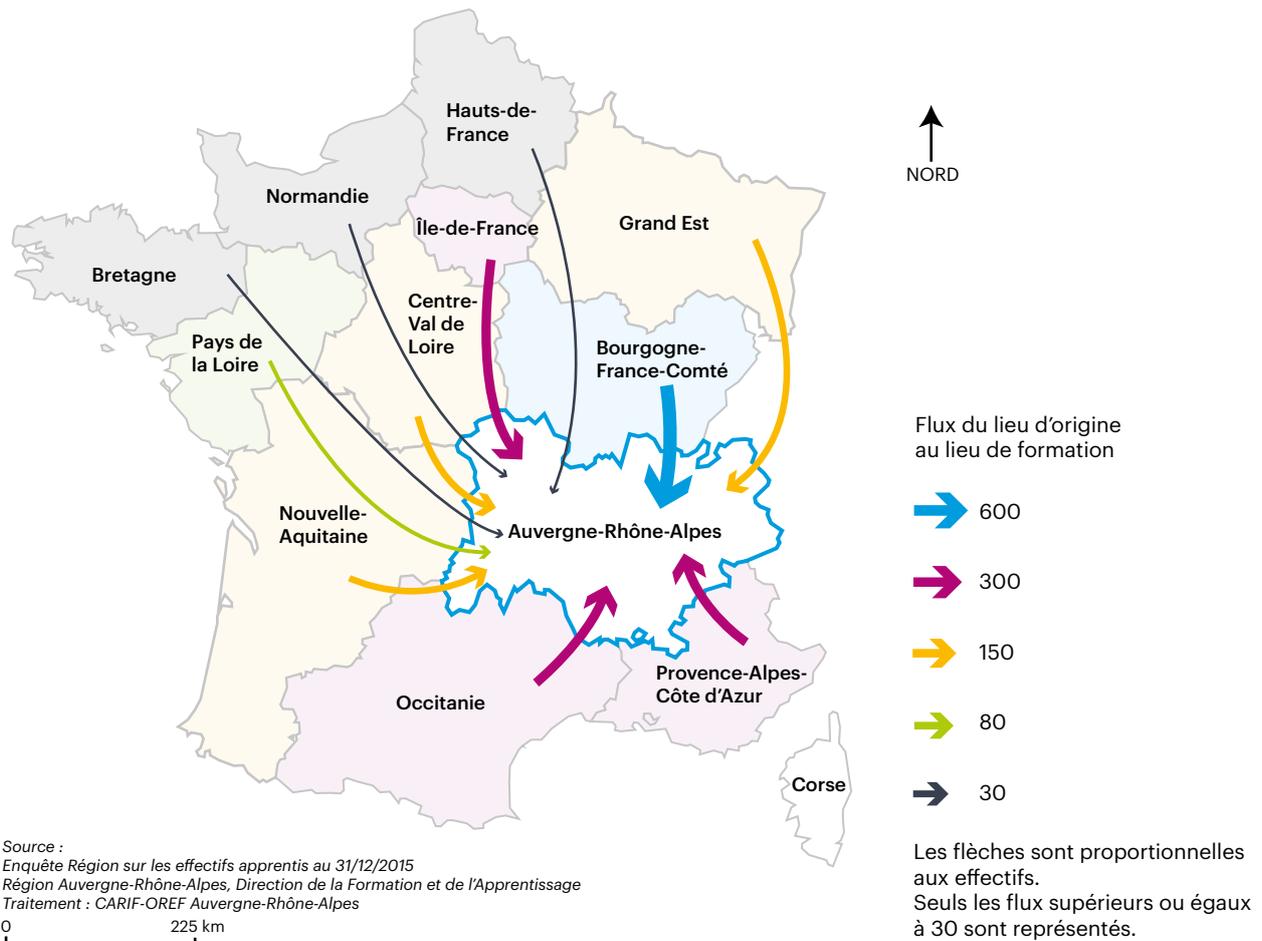
> **La mobilité inter-régionale**

1 976 apprentis formés en Auvergne-Rhône-Alpes résidaient hors de la région soit 8% des jeunes formés en région. Ces jeunes proviennent essentiellement des

régions limitrophes (dans l'ordre Bourgogne-Franche-Comté, Occitanie et Provence-Alpes-Côte-D'azur) ainsi que de la région Ile-de-France.

> **8% DES APPRENTIS FORMÉS EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES SONT ORIGINAIRES D'UNE AUTRE RÉGION**

Carte 7 : **Flux d'apprentis inter-régional** : du lieu d'origine vers le lieu de formation



De manière générale, la part des apprentis originaires d'une autre région est croissante avec le niveau de formation. Ainsi, seulement 3 % des jeunes ayant suivi une formation de niveau V sont originaires d'une autre région tandis que c'est le cas de 28 % des jeunes ayant suivi une formation de niveau I.

Cette partie présente la mobilité géographique des apprentis formés en Auvergne-Rhône-Alpes. Elle porte sur les 9 443 apprentis en emploi et ayant précisé l'adresse

de leur employeur (4% des apprentis en emploi n'ont pas renseigné l'adresse de leur entreprise d'embauche).

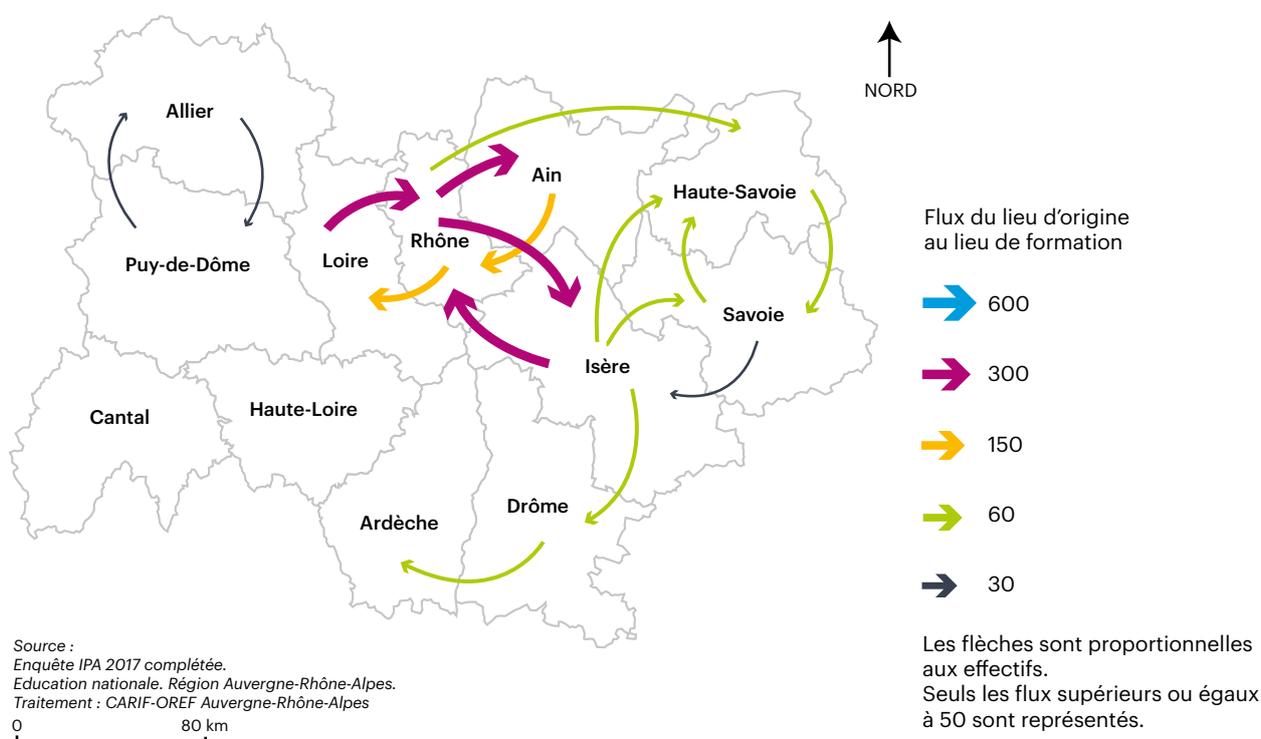
> La mobilité des apprentis au sein d'Auvergne-Rhône-Alpes

7 837 apprentis formés en Auvergne-Rhône-Alpes y travaillent soit 83% des répondants sortants en emploi ayant précisé l'adresse de l'employeur. Pour autant, on dénombre de nombreuses **mobilités intra-régionales**.

En effet, parmi les apprentis sortis en 2016 travaillant en Auvergne-Rhône-Alpes en 2017, **34 % travaillent dans un département différent** de celui où ils ont été formés soit 2 644 jeunes.

> 83% DES APPRENTIS FORMÉS EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES Y TRAVAILLENT

Carte 8 : Flux d'apprentis intra-régional : du département de formation vers le département de travail



Les principaux flux concernent le **département du Rhône** dont les effectifs en formation sont les plus importants (28 % des apprentis formés en Auvergne-Rhône-Alpes et y travaillant). **Ces flux se font principalement avec l'Isère, l'Ain et la Loire.**

■ 656 apprentis formés dans le Rhône travaillent dans un autre département de la région (187 travaillent en Isère ; 168 travaillent dans l'Ain ; 95 travaillent dans la Loire).

■ À l'inverse, 573 jeunes formés dans un autre département de la région viennent travailler dans le Rhône (197 sont formés en Isère ; 166 sont formés dans la Loire ; 100 sont formés dans l'Ain).

Ces mobilités sont à l'image de celles observées entre le département d'origine et celui de formation et conformes aux échanges observés entre les **trois métropoles d'Auvergne-Rhône-Alpes**, notamment.

Le Rhône offre une richesse de formations mais également d'emplois, notamment à Lyon.

En outre, il est probable qu'une partie de ces jeunes retournent travailler dans leur département d'origine comme le laissent penser les flux entre le Rhône, l'Ain et de l'Isère par exemple.

En complément de ces principaux flux, on observe des mobilités entre les **Savoie** (65 de la Haute-Savoie vers la Savoie et 86 en sens inverse), de **l'Isère** vers les départements de la Drôme (83), de la Savoie (83) et de la Haute Savoie (79) et de la **Drôme** vers l'Ardèche (88 ; dans le sens inverse des mobilités précédemment observées entre le département d'origine et celui de formation), et entre **l'Allier** et le **Puy-de-Dôme** dans les deux sens.

On observe ces **mêmes flux principaux pour les 5 principaux domaines de spécialité**⁴⁷ de formation : flux entre le Rhône d'un côté et l'Ain, l'Isère ou la Loire de l'autre, entre les Savoie, de l'Isère vers la Drôme, la Savoie et la Haute-Savoie.

> La mobilité inter-régionale

1 606 apprentis formés en Auvergne-Rhône-Alpes en 2015/2016 travaillent en dehors de la région au 1^{er} février 2017 (17% des sortants d'une année terminale en emploi).

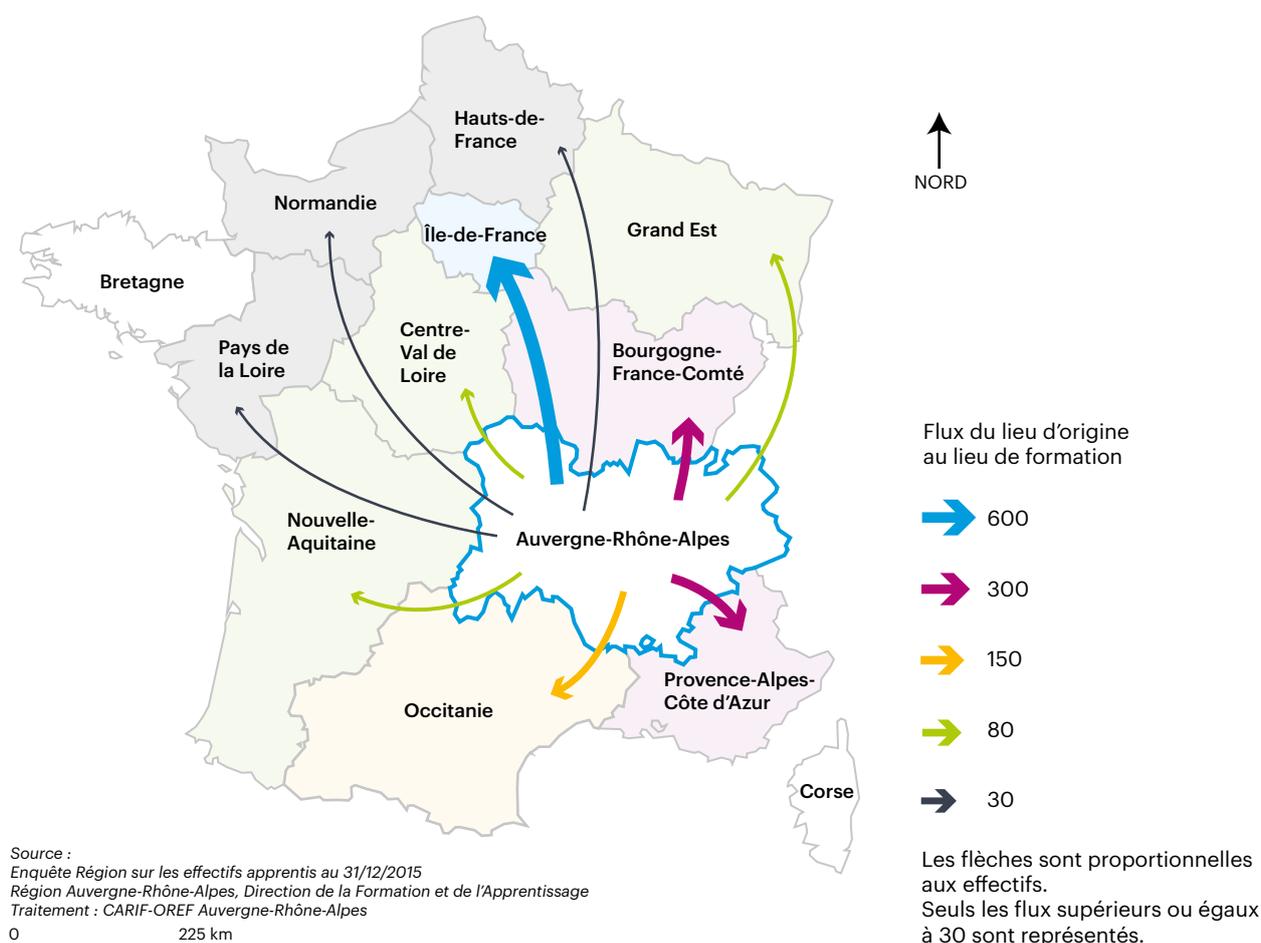
Ces apprentis partent souvent travailler dans les **régions limitrophes d'Auvergne-Rhône-Alpes** (principalement Bourgogne-Franche-Comté, Occitanie et Provence-Alpes-Côte-D'azur avec respectivement 239, 182 et 209 jeunes).

La région **Ile de France** est également une destination privilégiée (390 jeunes).

203 jeunes travaillent dans un pays étranger (2% des sortants en emploi).

> 17% DES APPRENTIS FORMÉS EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES TROUVENT UN EMPLOI HORS RÉGION

Carte 9 : Flux d'apprentis inter-régional : du lieu de formation vers le lieu de travail



Il est probable qu'une partie de ces jeunes retournent travailler dans leur région d'origine après être venus se former en Auvergne-Rhône-Alpes.

Parmi les répondants en emploi (ayant déclaré l'adresse de leur employeur) hors de la région Auvergne-Rhône-Alpes :

- 54% ont suivi une formation de niveau I et II (ce taux est de 23% pour les répondants en emploi au sein de la région Auvergne-Rhône-Alpes).

- 59% sont formés aux spécialités des *Échanges et gestion*, des *Transformations* ou de la *Mécanique, électricité, électronique*.

D'une manière générale, la **mobilité hors Auvergne-Rhône-Alpes est plus importante pour les domaines de spécialités pour lesquelles les formations supérieures sont plus présentes** : *Services à la collectivité, Spécialités pluritechnologiques de la production, Communication et information, Échanges et gestion* (respectivement 36%, 29%, 22% et 18%).

Une part élevée de jeunes sortant de la **spécialité Échanges et Gestion partent travailler en Ile de France**. Ces jeunes représentent 60% des apprentis s'insérant dans cette région.

Annexe 10 Maintien en emploi dans l'entreprise après l'apprentissage

> Taux de maintien dans l'entreprise après l'apprentissage par niveau et spécialité de formation⁴⁸

	Entreprise de l'apprentissage		Autre entreprise		Total	
Production	250	48%	267	52%	517	100%
Services	347	41%	498	59%	845	100%
Niveau I	597	44%	765	56%	1 362	597
Production	160	44%	200	56%	360	100%
Services	411	46%	486	54%	897	100%
Niveau II	571	45%	686	55%	1 257	100%
Production	514	44%	657	56%	1 171	100%
Services	335	39%	528	61%	863	100%
Niveau III	849	42%	1 185	58%	2 034	100%
Production	835	51%	796	49%	1 631	100%
Services	383	43%	509	57%	892	100%
Niveau IV	1 218	48%	1 305	52%	2 523	100%
Production	640	39%	1 006	61%	1 646	100%
Services	244	41%	344	59%	588	100%
Niveau V	884	40%	1 350	60%	2 234	100%
Production	2 399	45%	2 926	55%	5 325	100%
Services	1 720	42%	2 365	58%	4 085	100%
Total Production + Services	4 119	44%	5 291	56%	9 410	100%

> Taux de maintien dans l'entreprise après l'apprentissage par niveau et selon l'obtention du diplôme⁴⁹

	Entreprise de l'apprentissage		Autre entreprise		Total	
Diplômés	590	44%	762	56%	1 352	100%
Non diplômés	34	49%	36	51%	70	100%
Niveau I	624	44%	798	56%	1 422	100%
Diplômés	550	45%	671	55%	1 221	100%
Non diplômés	26	45%	32	55%	58	100%
Niveau II	576	45%	703	55%	1 279	100%
Diplômés	701	43%	942	57%	1 643	100%
Non diplômés	141	37%	237	63%	378	100%
Niveau III	842	42%	1 179	58%	2 021	100%
Diplômés	1 069	51%	1 036	49%	2 105	100%
Non diplômés	135	35%	250	65%	385	100%
Niveau IV	1 204	48%	1 286	52%	2 490	100%
Diplômés	784	42%	1 088	58%	1 872	100%
Non diplômés	89	27%	246	73%	335	100%
Niveau V	873	40%	1 334	60%	2 207	100%
Diplômés	3 694	45%	4 499	55%	8 193	100%
Non diplômés	425	35%	801	65%	1 226	100%
Total	4 119	44%	5 300	56%	9 419	100%

48 Les effectifs de jeunes en emploi sortant d'une formation des Domaines disciplinaires sont faibles (110 apprentis) et ne permettent pas d'établir des comparaisons avec les deux autres domaines de spécialité. Ce domaine n'est par conséquent pas présenté ici.

49 101 jeunes n'ont pas renseigné la question sur l'obtention du diplôme préparé.

> **Taux de maintien dans l'entreprise après l'apprentissage par niveau et selon le choix de l'orientation**⁵⁰

	Entreprise de l'apprentissage		Autre entreprise		Total	
Orientation choisie	580	45%	719	55%	1 299	100%
Orientation non choisie	24	42%	33	58%	57	100%
Niveau I	604	45%	752	55%	1 356	100%
Orientation choisie	523	46%	624	54%	1 147	100%
Orientation non choisie	29	35%	53	65%	82	100%
Niveau II	552	45%	677	55%	1 229	100%
Orientation choisie	773	42%	1 059	58%	1 832	100%
Orientation non choisie	70	36%	125	64%	195	100%
Niveau III	843	42%	1 184	58%	2 027	100%
Orientation choisie	1 176	50%	1 197	50%	2 373	100%
Orientation non choisie	38	28%	99	72%	137	100%
Niveau IV	1 214	48%	1 296	52%	2 510	100%
Orientation choisie	850	41%	1 203	59%	2 053	100%
Orientation non choisie	32	18%	143	82%	175	100%
Niveau V	882	40%	1 346	60%	2 228	100%
Orientation choisie	3 902	45%	4 802	55%	8 704	100%
Orientation non choisie	193	30%	453	70%	649	100%
Total Production + Services	4 095	44%	5 255	56%	9 350	100%

> **Modélisation de la probabilité d'être maintenu dans l'entreprise après l'apprentissage**

Résultat du modèle logit

	Signe de l'estimation		Rapport de cotes
Genre			
Femme	-	**	0,807
Homme		réf	réf
Groupes de spécialité			
Agriculture, pêche, forêt et espaces verts	-	*	0,791
Communication et information	-	**	0,619
Echanges et gestion		ns	
Génie civil, construction, bois		**	
Lettres et arts		ns	
Mathématiques et sciences	-	*	0,516
Matériaux souples		ns	
Mécanique, électricité, électronique		réf	réf
Sciences humaines et droit		ns	
Services aux personnes	-	*	0,947
Services à la collectivité		ns	
Spécialités pluritechnologiques de la production		ns	
Spécialités plurivalentes des services	-	*	0,407
Transformations	-	*	0,861
Obtention du diplôme			
Non diplômé		ns	
Diplômé		réf	réf
Niveau de formation			
Niveau I		ns	
Niveau II		ns	
Niveau III	-	**	0,830
Niveau IV		réf	réf
Niveau V	-	**	0,686
Orientation choisie			
Oui		réf	réf
Non	-	**	0,589

** : coefficient significatif au seuil de 1%

* : coefficient significatif au seuil de 5%

ns : coefficient non significatif

réf : modalité de référence de la variable

L'individu de référence est un homme, diplômé de niveau IV, du groupe de spécialité *Mécanique, électricité, électronique* et qui a choisi son orientation.

Excepté le fait d'avoir obtenu le diplôme préparé, qui n'a pas pouvoir explicatif sur le modèle, tous les facteurs testés ont une influence significative sur le fait d'être maintenu dans l'entreprise dans laquelle le jeune a effectué son apprentissage : le genre, le niveau, le groupe de spécialité de la formation préparée, l'orientation choisie.

Toutes choses égales par ailleurs, les sortants de formation des groupes de spécialité **Communication et information, Agriculture, pêche, forêt et espaces verts, Transformations** et dans une moindre mesure **Services aux personnes** ont moins de chances d'être maintenus dans l'entreprise dans laquelle ils ont réalisé leur apprentissage que les apprentis formés en *Mécanique, électricité, électronique* (respectivement 1,6 fois, 1,3 fois, 1,2 fois et 1,1 fois).

Les formations des spécialités des *Mathématiques et sciences* et *Spécialités plurivalentes des services* ne sont pas commentées étant donné leur faible effectif (respectivement 62 et 28 jeunes répondants en emploi).

Les **femmes ont 1,2 fois moins de chances** d'être embauchées dans l'entreprise de leur apprentissage que les hommes, toutes choses égales par ailleurs.

Les jeunes sortant d'une formation de **niveau V et III ont respectivement 1,5 et 1,2 fois moins de chances** d'être maintenus dans l'entreprise que les sortants d'une formation de niveau IV.

Les jeunes n'ayant **pas choisi leur orientation** ont, toutes choses égales par ailleurs, 1,7 (1/0.589) fois moins de chance d'être maintenus dans l'entreprise après leur apprentissage que ceux l'ayant choisie.

**Rappel**

Plusieurs changements de méthodologie ont eu lieu entre 2016 et 2017 :

- Le périmètre géographique régional,
- Le questionnaire (ajout, suppression ou modification de questions),
- Le champ de l'analyse (les résultats sont calculés sur le champ restreint des sortants d'une année terminale de formation ; les résultats ci-dessous ne sont par conséquent **pas comparables avec le document de synthèse 2016** en Rhône-Alpes).

En **Auvergne**, les **taux de réponse** des CFA peu élevés jusqu'alors ne permettent pas d'établir des comparaisons avec 2016.

En revanche, les taux de réponse élevés obtenus suite aux relances téléphoniques auprès des apprentis rhônalpins non répondants permettent de mesurer des évolutions au sein de l'ancienne région **Rhône-Alpes**.

> LES APPRENTIS INSCRITS ET INTERROGÉS

> Des effectifs d'apprentis inscrits en légère diminution (-1%)

Tous cursus, les effectifs inscrits dans un CFA sont baissés de 1% entre 2014 et 2015 en Rhône-Alpes.

Cette **baisse concerne les niveaux de formation IV et V** pour lesquels on constate une diminution de 3% chacun.

Dans le même temps, les effectifs ont **progressé dans l'enseignement supérieur** : +3% pour les niveaux III, +5% pour les niveaux II et + 4% pour les niveaux I.

En 2015, la répartition entre Production et Services est relativement stable, ces deux domaines pèsent

respectivement 63% (- 1 point par rapport à 2014) et 36% (+ 1 point).

> Un taux de réponse en augmentation (+2 points)

Le taux de réponse a progressé de **2 points** entre les enquêtes 2016 et 2017.

Cette évolution est observée pour les apprentis sortants tous cursus confondus comme pour les sortants d'une année terminale de formation. En 2017, 75% des apprentis sortants ont répondu à l'enquête et ils sont 77% pour les seuls sortants d'année terminale.

> ACCÈS À L'EMPLOI

> Une amélioration de l'insertion professionnelle des apprentis en 2017 (+3 points)

En 2017, le taux d'emploi des jeunes sortant d'une année terminale de formation a progressé de 3 points ; il est de 76%.

De manière globale, le **taux d'emploi de ces jeunes progresse quelles que soient les caractéristiques des jeunes** (genre, obtention du diplôme) **et de la formation suivie** par celui-ci (niveau, spécialité).

> Cette progression du taux d'emploi est plus marquée pour les non diplômés (+5 points), les niveaux V (+5 points) et les formations de la Production (+4 points)

Des évolutions du taux d'emploi sont plus marquées (supérieures à 4 points) pour les sortants d'une formation de niveau V (63% en 2017, + 5 points) et pour les **non diplômés** (62% en emploi en 2017, + 5 points).

La progression est plus élevée dans la **Production** que dans les Services. Cette augmentation est plus marquée pour les sortants des domaines de spécialités de la *Mécanique, électricité et électronique et du Génie civil, construction, bois* (+ 5 points chacun).

Seul le taux d'emploi des jeunes sortant d'une formation dans le domaine des *Matériaux souples* diminue légèrement (-1 point, passant de 76% à 75%).

> QUALITÉ DE L'EMPLOI ET SATISFACTION DES JEUNES

> Une évolution du taux d'emploi durable qui varie selon les niveaux et les spécialités de formation

Tous niveaux confondus, le taux d'emploi durable des sortants d'une année terminale diminue de 1 point : 53% en 2016, 52% en 2017.

La part d'emploi durable **a diminué** :

■ pour les sortants d'une formation de **niveau I** (- 3 points, 62%) de **niveau II** (- 5 points, 49%) et de **niveau V** (- 3 points, 47%) ;

■ pour les sortants d'une formation des domaines de spécialité *Communication et information* (- 5 points, 49%), *Matériaux souples* (- 7 points, 47%), *Services à la collectivité* (- 4 points, 46%), *Services aux personnes* (- 3 points, 48%) et *Transformations* (- 1 point, 58%) ;

■ autant pour les **femmes** que pour les **hommes** (-1 point chacun ; 48% pour les femmes et 54% pour les hommes en 2017).

À l'inverse, elle **a progressé** pour :

■ les jeunes sortant d'une formation de **niveau III** (+ 1 point, 47%) et de **niveau IV** (+ 2 points, 56%) ;

■ les jeunes sortant d'une formation des domaines de spécialité *Échanges et gestion* (+ 2 points, 52%) et *Génie civil, construction, bois* (+ 3 points, 54%).

Le taux d'emploi durable est de 53% pour les diplômés et de 48% pour les non diplômés, identiques à 2016.

Dans le même temps, la part des **contrats de professionnalisation** a diminué aux niveaux III et V (entre 1 et 2 points de moins à chaque niveau) mais reste stable aux autres niveaux.

> La part des emplois à temps partiel est stable

En 2017, 92% des sortants d'une année terminale en emploi travaillent à temps complet, part égale à 2016.

Cette stabilité est également observée à chaque niveau et chaque spécialité de formation.

> Le lien entre la formation et l'emploi occupé est en hausse de 4 points

En 2017, 90% des sortants de formation en année terminale en emploi exercent un métier en lien avec leur formation, soit 4 points de plus qu'en 2016.

Cette **hausse est observée quel que soit le niveau de formation**. On note toutefois une plus forte progression de ce taux pour les niveaux II (+ 7 points, 94%) et III (+ 8 points, 89%).

Les évolutions remarquables concernent les domaines du *Génie civil, construction, bois et de la Mécanique, électricité, électronique* (+ 6 points, 88% chacun). Ce taux est en légère diminution pour le domaine des *Matériaux souples* (- 1 point, 91%).

Ce taux progresse de 4 points pour les **diplômés** (91%) et de 6 points pour les **non diplômés** (77%).

> Le taux de satisfaction est en légère hausse (+1 point)

Le taux de satisfaction a progressé de 1 point entre 2016 et 2017 pour s'établir à 90% en 2017.

De manière générale, ce **taux progresse quelles que soient les caractéristiques du jeune** (genre, obtention du diplôme, statut du jeune) et de la formation suivie par celui-ci (niveau, spécialité).

Parmi les évolutions les plus marquantes, on observe un taux de satisfaction en hausse de 5 points pour les sortants non diplômés (75%) et de 2 points pour les jeunes sortant sans emploi (87%).

Ce taux est également en hausse pour les jeunes sortant des domaines de spécialité des *Échanges et gestion* (+ 3 points, 92%), *Services à la collectivité* (+ 4 points, 92%) et *Services aux personnes* (+ 3 points, 90%).

Périmètre Rhône-Alpes (Académies de Lyon et Grenoble)	IPA 2016 Inscrits 2014 Sortants 2015	IPA 2017 Inscrits 2015 Sortants 2016	Évolution
Effectifs inscrits	40 478	40 078	- 1%
Niveau I	3 475 (9%)	3 604 (9%)	+ 4%
Niveau II	2 133 (5%)	2 239 (6%)	+ 5%
Niveau III	7 574 (19%)	7 773 (19%)	+ 3%
Niveau IV	11 297 (28%)	10 974 (27%)	- 3%
Niveau IV	15 999 (40%)	15 488 (39%)	- 3%
Part des inscrits dans la Production	64%	63%	- 1 pt
Part des inscrits dans les Services	35%	36%	+ 1 pt
Effectifs de sortants répondants (tous cursus)	12 678	12 540	
Taux de réponse (tous cursus)	73%	75%	+ 2 pts
Effectifs de sortants répondants (année terminale)	11 404	11 210	
Taux de réponse (année terminale)	75%	77%	+ 2 pts
Sortants d'une année terminale de formation	Insertion en 2016	Insertion en 2017	Évolution
Effectifs de sortants en emploi (année terminale)	8 234	8 476	
Diplômés	7 158 (87%)	7 200 (85%)	
Non diplômés	867	1 065	
NR	209	211	
Taux d'emploi (année terminale)	72%	76%	+ 3 pts
Diplômés	75%	78%	+ 3 pts
Non diplômés	57%	62%	+ 5 pts
Production	70%	74%	+ 4 pts
Services	75%	77%	+ 2 pts
Niveaux I et II	79%	81%	+ 2 pts
Niveau III	81%	82%	+ 2 pts
Niveau IV	75%	78%	+ 2 pts
Niveau V	58%	63%	+ 5 pts
Taux d'emploi durable (année terminale)	53%	52%	- 1 pt
Production	53%	53%	0 pt
Services	52%	51%	- 1 pt
Part de contrat de pro (année terminale)	10%	9%	- 1 pt
Production	7%	7%	- 1 pt
Services	13%	12%	- 1 pt
Taux de satisfaction / formation (année terminale)	89%	90%	+ 1 pt
Production	89%	89%	+ 1 pt
Services	89%	91%	+ 2 pts

Sources :

Éducation Nationale, Rectorats de Grenoble et de Lyon

Enquêtes complétées IPA 2017 en Auvergne-Rhône-Alpes – Éducation Nationale – Région Auvergne-Rhône-Alpes – Traitement CARIF OREF Auvergne-Rhône-Alpes

Annexe 12 Principaux indicateurs par académie

	Académie Clermont- Ferrand	Académie Grenoble	Académie Lyon	Région Auvergne- Rhône-Alpes
Inscrits au 31 décembre 2015				
Effectifs inscrits	8 122	18 570	21 531	48 223
Niveau I	462 (6%)	1 151 (6%)	2 457 (11%)	4 070 (8%)
Niveau II	251 (3%)	817 (4%)	1 441 (7%)	2 509 (5%)
Niveau III	868 (11%)	3 100 (17%)	4 673 (22%)	8 641 (18%)
Niveau IV	2 227 (27%)	5 255 (28%)	5 719 (27%)	13 201 (27%)
Niveau V	4 314 (53%)	8 247 (44%)	7 241 (41%)	19 802 (41%)
Part des inscrits dans la Production	69%	65%	62%	64%
Part des inscrits dans les Services	31%	35%	37%	35%
Sortants répondants				
Effectifs de sortants répondants (tous cursus)	2 032	5 831	6 709	14 572
Taux de réponse (tous cursus)	66%	75%	75%	74%
Effectifs de sortants répondants (année terminale)	1 898	5 127	6 083	13 108
Taux de réponse (année terminale)	71%	77%	77%	76%
Insertion professionnelle des apprentis sortants d'une année terminale au 1^{er} février 2017				
Effectifs de sortants en emploi (année terminale)	1 343	3 840	4 636	9 819
Diplômés	1 133 (86%)	3 322 (88%)	3 878 (86%)	8 333 (87%)
Non diplômés	180	454	611	1 245
Taux d'emploi en février 2017 (année terminale)	71%	75%	76%	75%
Diplômés	75%	78%	79%	78%
Non diplômés	56%	60%	63%	61%
Production	68%	73%	75%	73%
Services	75%	77%	78%	77%
Niveaux I et II	79%	80%	82%	81%
Niveau III	77%	83%	82%	82%
Niveau IV	75%	78%	77%	77%
Niveau V	60%	64%	62%	62%
Part d'emploi durable	53%	53%	51%	52%
Production	51%	53%	53%	53%
Services	57%	53%	50%	52%
Part de contrat de pro	7%	7%	11%	9%
Production	5%	6%	7%	7%
Services	10%	8%	15%	12%
Part de permis de conduire	84%	82%	83%	83%
Production	83%	81%	82%	82%
Services	86%	84%	83%	83%

Sources :

Éducation Nationale, Rectorats de Clermont-Ferrand, de Grenoble et de Lyon

Enquêtes complétées IPA 2017 en Auvergne-Rhône-Alpes – Éducation Nationale – Région Auvergne-Rhône-Alpes – Traitement CARIF OREF Auvergne-Rhône-Alpes.

Q 8	Vous travaillez :
À temps plein	<input type="radio"/> ₁
À temps partiel	<input type="radio"/> ₂

Q 9	Quel est le nom de votre entreprise ?
.....	

Q 10	Dans quelle ville se situe-t-elle ?
Q 10A	commune :
Q 10B	code postal : _ _ _ _ _

Q 11	Dans quelle grande branche classez-vous votre entreprise ?	<i>une seule réponse possible</i>
Agriculture	<input type="radio"/> ₁	
Bâtiment, construction	<input type="radio"/> ₂	
Industrie agro-alimentaire (boulangerie, boucherie...)	<input type="radio"/> ₃	
Métallurgie (méca., élec., auto., aéro., naval...)	<input type="radio"/> ₄	
Autres industries (textile, chimie, énergie...)	<input type="radio"/> ₅	
Transports	<input type="radio"/> ₆	
Commerce, immobilier, réparation automobile	<input type="radio"/> ₇	
Banque, assurances	<input type="radio"/> ₈	
Hôtellerie, restauration	<input type="radio"/> ₉	
Autres services aux particuliers	<input type="radio"/> ₁₀	
Services aux entreprises	<input type="radio"/> ₁₁	
Santé, enseignement, administration	<input type="radio"/> ₁₂	
Autre cas, précisez :	<input type="radio"/> ₁₃	

Q 12	Avez-vous été embauché dans l'entreprise de votre apprentissage ?
Oui	<input type="radio"/> ₁
Non	<input type="radio"/> ₂

Q 13	Est-ce votre premier emploi depuis votre sortie de formation ?
Oui	<input type="radio"/> ₁
Non	<input type="radio"/> ₂

Q 14	<i>Nous allons maintenant revenir sur la formation que vous avez reçue au CFA. Est-ce que votre formation correspondait à ce que vous vouliez faire ?</i>
Plutôt oui	<input type="radio"/> ₁
Plutôt non	<input type="radio"/> ₂

Q 15	Diriez-vous qu'elle était :
Plutôt satisfaisante	<input type="radio"/> ₁
Plutôt insatisfaisante	<input type="radio"/> ₂

Q 16	Avez-vous obtenu le diplôme préparé l'année dernière ?
Oui	<input type="radio"/> ₁
Non	<input type="radio"/> ₂
Pas concerné	<input type="radio"/> ₃

Q 17	Quels sont les diplômes que vous détenez ?	<i>plusieurs réponses possibles</i>
DNB (diplôme national du brevet) ou CFG (certificat de formation générale)	<input type="checkbox"/> ₁	
CAP, BEP ou certification intermédiaire, Mention complémentaire au CAP ou au BEP	<input type="checkbox"/> ₂	
BT (brevet de technicien)	<input type="checkbox"/> ₃	
BP (brevet professionnel) ou Brevet de maîtrise	<input type="checkbox"/> ₄	
Baccalauréat général ou technologique	<input type="checkbox"/> ₅	
Baccalauréat professionnel, BMA, Mention complémentaire de niveau bac	<input type="checkbox"/> ₆	
BTS, DUT, DMA, DCG	<input type="checkbox"/> ₇	
Licence, Master, diplôme d'ingénieur, DSCG	<input type="checkbox"/> ₈	
Aucun	<input type="checkbox"/> ₉	
Autre, précisez :	<input type="checkbox"/> ₁₀	

Q 18	Avez-vous un permis de conduire ?	<i>(auto, moto, poids lourd, transports en commun)</i>
Oui	<input type="radio"/> ₁	
Non	<input type="radio"/> ₂	

Q 19	Avez-vous déménagé depuis votre sortie de formation ?
Oui	<input type="radio"/> ₁ → aller en Q20
Non	<input type="radio"/> ₂ → aller en FIN

Q 20	code postal de résidence au 1 ^{er} février : _ _ _ _ _
-------------	--

Q 21	Avez-vous déménagé pour des raisons professionnelles ?
Oui	<input type="radio"/> ₁ → aller en FIN
Non	<input type="radio"/> ₂ → aller en FIN

FIN	<p style="text-align: center;">Merci d'avoir répondu à ce questionnaire et de le renvoyer à votre ancien établissement</p> <p style="text-align: center;">✓ Pour un retour en formation, vous pouvez consulter le site reviensteformer.gouv.fr</p> <p style="text-align: center;">✓ Pour d'autres informations, vous pouvez contacter une mission locale www.mission-locale.fr</p>
------------	---

↶ Commentaires éventuels ↷
.....
.....



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Avec l'appui du Comité Technique :

Camille GRÉZARD : Service d'Études Statistiques,
de la performance et de l'analyse de gestion Rectorat de Grenoble

Évelyne CUOMO : Direction Prospective et Statistique Rectorat de Lyon

Christophe RAFRAF : Division Statistique et Évaluation Rectorat de
Clermont-Ferrand

Geneviève ORIOL-BOCHATON : Direction Formation et Apprentissage
Région Auvergne-Rhône-Alpes

Corinne PELLEGRINO : Direction Formation et Apprentissage Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Vanina BONNET-PRADIER : DIRECCTE Auvergne-Rhône-Alpes

Jocelyne FOURNIER : CCI Auvergne-Rhône-Alpes

Anne-Marie COGNAC : DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes

Séverine ANDRÉ : CRMA Auvergne-Rhône-Alpes

Boris FRANÇOIS ; CARIF OREF Auvergne-Rhône-Alpes

Claire LAMY : CARIF OREF Auvergne-Rhône-Alpes

Réalisation de l'étude :

Claire LAMY : CARIF OREF Auvergne-Rhône-Alpes

Avec l'appui de :

Jérémy BOURNAY : CARIF OREF Auvergne-Rhône-Alpes

David FRACHISSE : CARIF OREF Auvergne-Rhône-Alpes

Jacques MALGRAS : CARIF OREF Auvergne-Rhône-Alpes

Coordination de l'étude :

Claire LAMY : CARIF OREF Auvergne-Rhône-Alpes

Corinne PELLEGRINO : Région Auvergne-Rhône-Alpes



DIRECCTE Auvergne-Rhône-Alpes
Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence,
de la Consommation, de Travail et de l'Emploi



CARIF OREF
Auvergne-Rhône-Alpes

